



ETUDE DE L'ENTOMOFAUNE FR9302003 ZSC « GORGES DE LA NESQUE »
Communes de Monieux, Méthamis, Blauvac et Villes-sur-Auzon (84)

Mise à jour du rapport suite aux inventaires complémentaires du printemps 2017

	<p>Nicolas VALET Responsable du Département Biodiversité Ingénieur écologue DESS Gestion des ressources naturelles renouvelables 15 années d'expérience</p>	<p>Directeur d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui interne au chef de projets • Expertise et validation interne des livrables
	<p>Sabrina FOLI Ingénieur Écologue - Référente agence sud Master II Expertise et traitement en environnement - Ingénieur écologue AFIE 9 années d'expérience</p>	<p>Chef de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pilotage de la mission et coordination des intervenants • Investigations de terrain et rédaction • Présentation en réunion
	<p>Eddy LOUBRY Ingénieur écologue Entomologiste Master II Gestion de la biodiversité et des écosystèmes continentaux 16 années d'expérience</p>	<p>Chargé d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Investigations de terrain et rédaction • Présentation en réunion
	<p>Guillaume FOLI Ingénieur Écologue Master II Expertise et traitement en environnement 9 années d'expérience</p>	<p>Chargé d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Investigations de terrain et rédaction • Présentation en réunion
	<p>Lionel BRUHAT Écologue de terrain</p>	<p>Chargé d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide aux inventaires de terrain
	<p>Christophe HANIQUE Responsable cartographe DESS Gestion des ressources naturelles renouvelables 11 années d'expérience</p>	<p>Chargé d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3	4.2.2. Espèces non mentionnées dans le DOCOB.....	42
CHAPITRE 1. MÉTHODOLOGIE D'ÉTUDE.....	4	4.3. Analyse des espèces d'intérêt communautaire mentionnées en annexe IV	43
1.1. Données bibliographiques	4	43
1.2. Demande de dérogation au titre de la réglementation sur les espèces protégées.....	5	4.3.1. La Magicienne dentelée	43
1.3. Analyses cartographiques	5	4.3.2. L'Alexanor	43
1.4. Définition des méthodes d'inventaire	5	4.3.3. L'Apollon	44
1.4.1. Dates d'inventaires.....	5	4.3.4. L'Azuré du serpolet	44
1.4.2. Transects diurnes ciblés	5	4.3.5. La Diane	45
1.4.3. Pièges luminescents autonomes.....	6	4.3.6. Le Semi-Apollon	45
1.4.4. Pièges luminescents manuels	6	4.3.7. Le Sphinx de l'Argousier	46
CHAPITRE 2. SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE	9	CHAPITRE 5. SYNTHÈSE.....	49
2.1. Les données du réseau Natura 2000	10	CHAPITRE 6. ANNEXES	52
2.1.1. Le Formulaire Standard de Données (FSD).....	10	6.1. Annexe 1 : Arrêté portant autorisation de capture	53
2.1.2. Le DOCOB	13	6.2. Annexe 2 : Cartographie des zones favorables à chaque espèce d'après le prédiagnostic de 2008 et observations 2016/2017	56
2.1.3. Le prédiagnostic	13		
2.2. Autres sources de données.....	14		
2.2.1. Base de données communales publiques.....	14		
2.2.2. Inventaires officiels	20		
2.2.3. Synthèse générale	21		
CHAPITRE 3. ANALYSE DES DONNÉES CARTOGRAPHIQUES	25		
3.1. Habitats naturels	26		
3.2. Habitats favorables aux espèces	26		
3.3. Analyse des vues aériennes	27		
CHAPITRE 4. RÉSULTATS DES INVENTAIRES	30		
4.1. Résultats bruts mis à jour (2016/2017)	31		
4.1.1. Invertébrés.....	31		
4.1.2. Autres groupes	34		
4.2. Analyse des espèces d'intérêt communautaire mentionnées en annexe II .	36		
.....	36		
4.2.1. Espèces mentionnées dans le DOCOB	36		

TABLE DES CARTES

Carte 1 : Localisation des inventaires entomologiques de 2016	7
Carte 2 : Inventaires complémentaires de 2017.....	8
Carte 3 : ZSC FR 9302003 « La Nesque »	11
Carte 4 : Données bibliographiques entomologiques - espèces inscrites sur la directive Habitats Faune Flore ...	22
Carte 5 : Zones naturelles d'intérêt reconnu - Zones d'inventaires	23
Carte 6 : Zones naturelles d'intérêt reconnu : zones réglementées et/ou contractuelles.....	24
Carte 7 : Habitats naturels	29
Carte 8 : Damier de la Succise	39
Carte 9 : Espèces d'intérêt communautaire observées en 2016	47
Carte 10 : Espèces d'intérêt communautaire observées en 2017	48

TABLES DES TABLEAUX

Tableau 1 : Dates d'investigations de terrain	5
Tableau 2 : Types d'habitats présents sur le site et évaluations.....	10
Tableau 3 : Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation	12
Tableau 4 : Tableau de synthèse des insectes d'intérêt patrimonial inventoriés ou potentiels sur le site.....	13
Tableau 5 : Espèces d'odonates recensées sur les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon dans la base de données Faune PACA	14
Tableau 6 : Espèces de rhopalocères recensées sur les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon dans la base de données Faune PACA	16
Tableau 7 : Espèces d'odonates recensées sur les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon dans la base de données Silene	16
Tableau 8 : Espèces de rhopalocères recensées sur les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon dans la base de données Silene	18
Tableau 9 : Espèces d'odonates recensées sur les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon dans la base de données Odonates paca.....	19
Tableau 10 : Espèces d'invertébrés d'intérêt communautaire recensés dans les ZNIEFF de type I concernant les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon	20
Tableau 11 : Espèces d'invertébrés d'intérêt communautaire recensés dans les ZNIEFF de type II concernant les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon	20
Tableau 12 : Synthèse des données bibliographiques disponibles concernant les espèces d'intérêt communautaire	21
Tableau 13 : Types d'habitats susceptibles d'être fréquentés par chaque espèce d'intérêt communautaire	26
Tableau 14 : Lépidoptères rhopalocères observés	31
Tableau 15 : Lépidoptères hétérocères à activité diurne observés	32
Tableau 16 : Lépidoptères hétérocères à activité nocturne observés grâce aux pièges luminescents	32
Tableau 17 : Odonates observés	33
Tableau 18 : Autres espèces vertébrées contactées par hasard.....	34
Tableau 19 : Synthèse des résultats des campagnes d'inventaire de 2016 / 2017 et préconisations d'inventaires.....	50
Tableau 20 : Protocole et temps estimatif d'inventaires.....	51

TABLES DES ILLUSTRATIONS

Photographie 1 : Transects dans le lit mineur en amont des Gorges	6
Photographie 2 : Recherche du <i>Coenagrion mercuriale</i>	6
Photographie 3 : Piège lumineux destinée à attirer la Laineuse du prunellier	6
Photographie 4 : Photographie des papillons nocturnes pour identification.....	6
Photographie 5 : Vue d'une partie des gorges depuis la partie orientale	21
Photographie 6 : Vue aérienne de 1971	27
Photographie 7 : Vue aérienne de 1991	27
Photographie 8 : Vue aérienne de 2016	27
Photographie 9 : Vue aérienne de 2006	27
Photographie 10 : Zone ouverte favorable à la biodiversité	28
Photographie 11 : Environs du rocher du Cire	28
Photographie 12 : Sylvain azuré (<i>Limenitis reducta</i>)	31
Photographie 13 : Bleu-nacré d'Espagne (<i>Lysandra hispana</i>)	31
Photographie 14 : Cuivré mauvin (<i>Lycaena alciphron</i>)	32
Photographie 15 : Gazé (<i>Aporia crataegi</i>).....	32
Photographie 16 : Aeshne bleue (<i>Aeshna cyanea</i>)	33
Photographie 17 : Aeshne mixte (<i>Aeshna mixta</i>).....	33
Photographie 18 : Lucane cerf-volant mâle (<i>Lucanus cervus</i>).....	34
Photographie 19 : Lucane cerf-volant femelle	34
Photographie 20 : Magicienne dentelée (<i>Saga pedo</i>)	34
Photographie 21 : Magicienne dentelée (<i>Saga pedo</i>)	34
Photographie 22 : Têtard d'Alyte accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i>)	35
Photographie 23 : Couleuvre vipérine (<i>Natrix maura</i>)	35
Photographie 24 : Salamandre tachetée (<i>Salamandra salamandra</i>)	35
Photographie 25 : Goujon (<i>Gobio gobio</i>)	35
Photographie 26 : Écrevisse signal (<i>Pacifastacus leniusculus</i>)	36
Photographie 27 : Assec marqué de l'été 2016 dans la partie amont des gorges	37
Photographie 28 : Identification d'un individu d'Agrion de Mercure, 2017.	37
Photographie 29 : Chenilles de Damier de la Succise sur une Scabieuse blanche (<i>Cephalaria leucantha</i>)	38
Photographie 30 : Vue rapprochée du cocon	38
Photographie 31 : Milieu favorable à l'espèce en dehors du site Natura 2000 « La Nesque » - Commune de Blauvac	43
Photographie 32 : Alexanor (<i>Papilio alexanor</i>) - Montagne de Bergiès, 2014.....	43
Photographie 33 : Apollon (<i>Parnassius apollo</i>) - Rocher du Cire, 2017.	44
Photographie 34 : Saule drapé (<i>Salix eleagnos</i>)	46
Photographie 35 : Lit mineur en assec sous le rocher du Cire	46

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des grands types d'habitats au sein du site Natura 2000	26
--	----

INTRODUCTION

En 2007, le site des Gorges de la Nesque a été désigné « Zone Spéciale de Conservation » (ZSC) au titre du réseau Natura 2000. Le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux (SMAEMV) a élaboré le Document d'Objectifs (DOCOB) en 2010 puis est devenu l'animateur de ce site. Ces gorges sont profondément entaillées par le petit cours d'eau que représente la Nesque et offrent un gradient de xéricité important entre les fonds de vallées exposés au nord et les coteaux et crêtes exposés au sud. Difficiles d'accès, cet espace est bien préservé malgré la forte fréquentation de la route départementale 942. Comme les habitats, la faune est diversifiée avec un cortège d'espèces inféodées à la fois aux milieux rupestres, aquatiques, xériques et forestiers.

En 2008, en amont de la désignation du site, un prédiagnostic entomologique a été réalisé par le bureau d'études « Naturalia¹ » afin de lister les espèces d'intérêt communautaire présentes ou potentiellement présentes dans le site et de faire un état des lieux de la répartition de ces espèces en fonction des habitats naturels identifiés. Ce dernier s'est uniquement basé sur les données bibliographiques existantes et sur les potentialités d'accueil, d'après l'avis d'experts. Il ne cible que les espèces de la directive Habitats (Annexe II et IV). La quantité d'informations disponibles reste faible et peu précise (notamment en ce qui concerne les localisations).

En 2016, le SMAEMV a donc budgétisé la réalisation d'une étude de l'entomofaune de la ZSC « Gorges de la Nesque », suite aux préconisations du DOCOB et du prédiagnostic.

AUDDICE ENVIRONNEMENT, bureau d'études en environnement et écologie, a été missionné par le SMAEMV pour réaliser cette étude en 2016.

La mission comprend :

- la réalisation d'inventaires ciblés sur l'entomofaune de la ZSC et des espèces patrimoniales associées ;
- la saisie des données sous tableur compatible pour la transmission des données sous SILENE Faune ;
- la localisation sur cartographie des observations, des zones de présence potentielle en fonction de l'évolution des habitats, des données bibliographiques existantes et des méthodes employées ;
- l'élaboration d'un rapport de synthèse abordant la méthodologie employée pour chaque espèce ciblée, les données bibliographiques existantes (consultation des études existantes, des bases de données et éventuels contacts de naturalistes locaux –liste soumise à la validation du SMAEMV), les statuts des espèces, les résultats des inventaires, les auteurs et les limites de l'étude, les perspectives ainsi que l'atlas cartographique.

Cette étude se base sur des échantillonnages destinés à renforcer les connaissances entomologiques du site afin de mieux appréhender les actions de gestion des habitats naturels associés.

Suite aux premiers résultats, des inventaires complémentaires ont été lancés au printemps 2017 pour cibler les recherches sur des taxons supposés ou susceptibles d'être présents. Ce rapport, version 2, est donc une mise à jour du rapport de décembre 2016.

¹ Source : Naturalia, 2008, « Pré-diagnostic entomologique du site Natura 2000 des Gorges de la Nesque ».

Chapitre 1. MÉTHODOLOGIE D'ÉTUDE

1.1. Données bibliographiques

L'analyse des données bibliographiques est le premier travail à réaliser.

■ LE PRÉDIAGNOSTIC ENTOMOLOGIQUE DE 2008

L'analyse de ce document permet de faire un premier état des lieux des connaissances entomologiques du site Natura 2000, et notamment le statut de présence des différentes espèces (avérée ou potentielle).

L'ensemble des espèces mentionnées ont fait l'objet d'une analyse fine des différents paramètres biotiques et abiotiques qui les caractérisent (cycle de vie, habitat, reproduction, plantes hôtes, etc.).

De plus, la méthodologie employée dans cette étude est également un point important qui a été pris en compte pour orienter les méthodes et la localisation des inventaires de terrain.

Enfin, les efforts de prospection se sont concentrés sur les espèces dont leur statut de présence est mal connu et en fonction de leur phénologie (inventaires de terrain menés en été et en automne).

■ LE FORMULAIRE STANDARD DE DONNÉES (FSD)

C'est une fiche qui synthétise les éléments clefs du site Natura 2000 de la Nesque. Elle permet de connaître notamment les types d'habitat inscrits à l'annexe I et les espèces de l'annexe II de la directive « Habitats, Faune, Flore » 92/43/CEE.

C'est un document de référence synthétique à prendre en compte.

■ LE DOCOB DE 2010

C'est le document de référence qui s'articule en deux tomes. Le premier aborde l'état initial du site avec notamment l'état des lieux :

- des éléments descriptifs du site (administratif, foncier, relief, géologie, etc.) ;
- du patrimoine naturel du site des Gorges de la Nesque (inventaire et cartographie des habitats naturels et des espèces) ;
- des usages et activités pratiqués sur le site ;
- des objectifs de conservation et orientations de gestion.

Le tome 2 aborde les moyens mis en œuvre pour gérer le site.

■ LES AUTRES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Des bases de données publiques ont été également consultées de sorte :

- à connaître le cortège entomologique des communes concernées par le site Natura 2000 dans leur ensemble ;
- à connaître le statut de présence des espèces mentionnées dans le FSD « La Nesque » ;
- à obtenir des données bibliographiques plus récentes et éventuellement géoréférencées ;
- à vérifier la présence éventuelle d'espèces indicatrices ou accompagnatrices.

Les données officielles des zones naturelles d'intérêt reconnu du secteur sont de précieuses sources de données. Les données des ZNIEFF notamment ont été consultées.

Enfin, les connaissances des écologues d'AUDDICE ENVIRONNEMENT concernant la présence des espèces au niveau local ont été également prises en compte dans cette étude.

1.2. Demande de dérogation au titre de la réglementation sur les espèces protégées

Afin de procéder à la capture d'individus d'espèces protégées, une demande de dérogation au titre de la réglementation sur les espèces protégées a été adressée à la préfecture de Vaucluse. L'arrêté d'autorisation est présenté en annexe 1.

1.3. Analyses cartographiques

■ LA CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS

La cartographie des habitats naturels est une base solide pour orienter les recherches des espèces lors des inventaires.

Les méthodes d'inventaires propres aux espèces recherchées et leur localisation ont été choisies dans un premier temps selon ces cartographies disponibles.

■ LA CARTOGRAPHIE DES ZONES POTENTIELLES DE PRÉSENCE

Des zones de présence potentielle avaient même été cartographiées en 2008 en prenant en compte les exigences écologiques des espèces et « le dire d'expert » des rédacteurs du prédiagnostic.

Ces zones ont permis de localiser plus finement les secteurs à inventorier.

■ LES IMAGES AÉRIENNES RÉCENTES

Enfin, une analyse des images aériennes les plus récentes a permis d'estimer l'évolution des milieux, notamment la fermeture des zones ouvertes par un embuisonnement progressif.

Ce dernier point a permis de valider les méthodes d'inventaire et leur localisation.

1.4. Définition des méthodes d'inventaire

1.4.1. DATES D'INVENTAIRES

Mois Année	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre
2016	/	/	/	08, 13, 14, 18, 19, 27	02, 03, 04, 18, 25, 26, 27	/	05, 06
2017	22	15, 20, 31	01, 02, 03, 07, 09	03, 04, 05, 08	/	/	

Tableau 1 : Dates d'investigations de terrain

1.4.2. TRANSECTS DIURNES CIBLÉS

1.4.2.1. LÉPIDOPTÈRES

■ PROTOCOLE

La recherche des lépidoptères a été principalement réalisée dans les habitats semi-ouverts ou ouverts. Elle consiste à parcourir ces milieux en se concentrant sur les zones :

- riches en fleurs favorables à l'alimentation des lépidoptères ;
- favorables à la reproduction des lépidoptères (présence de plantes nourricières pour les chenilles) ;
- de repos comme les écotones où les lépidoptères recherchent l'ombre et une relative fraîcheur notamment lors des heures les plus chaudes de la journée.

Durant les différents parcours, chaque individu ou espèce observé est identifié à vue, ou par capture temporaire au filet à papillons pour les individus en déplacement, à vol rapide ou ayant des critères de détermination très fins. Après identification, les individus capturés sont aussitôt relâchés.

Les transects ont été préalablement repérés sur carte en fonction des habitats en place, de l'altitude, de l'exposition et des espèces cibles.

La durée du transect, la distance parcourue et le nombre de prospecteurs ont varié d'une sortie à l'autre. Par contre, les tracés ont été répertoriés et sont présentés sur la carte 1 ci-après.

■ LIMITE DE L'ÉTUDE

Les spécificités du terrain (présence de nombreux éboulis, paroi verticale...) ne permettent pas de couvrir des surfaces importantes de terrain.

1.4.2.2. L'AGRION DE MERCURE ET LES ODONATES

■ PROTOCOLE

Concernant les recherches liées à l'Agrion de mercure, celles-ci se sont focalisées sur la Nesque ; cependant lors des inventaires de 2016, la Nesque était asséchée. La présence d'eau se limitait à trois vasques d'eau. Des recherches de larves d'odonates ont été réalisées au niveau de ces vasques et quelques individus de zygoptères ont été récoltés.

Compte tenu de l'absence d'eau au sein de la Nesque, les inventaires ont été complétés par des recherches au niveau du plan d'eau de Monieux présent en amont du site Natura 2000 de manière bénévole (les inventaires réalisés en périphérie du site Natura 2000 n'ont pas été facturés).

En 2017, avant l'assec estival, les inventaires ont pu se dérouler normalement.

■ LIMITE DE L'ÉTUDE

En raison du démarrage tardif de l'étude de 2016 et de l'assèchement de la Nesque chaque été, il n'a pas été possible d'inventorier les populations d'odonates présentes dans la Nesque au droit du périmètre Natura 2000 sur la « période normale » d'activité des imagos de l'espèce.



Photographie 1 : Transects dans le lit mineur en amont Photographie 2 : Recherche du *Coenagrion mercuriale* des Gorges

1.4.2.3. LA MAGICIENNE DENTELÉE

■ PROTOCOLE

La recherche de la Magicienne dentelée s'effectue dans les habitats semi-ouverts et ouverts. Elle est difficile à observer, à cause de ses comportements discrets. Sa découverte tient souvent plus du hasard que d'une recherche précise ; en effet ses mœurs sont plutôt nocturnes et elle passe ses journées à l'abri de buissons denses (Buis, Chêne kermès...) et n'en sort qu'à la tombée de la nuit.

■ LIMITE DE L'ÉTUDE

La discrétion de l'espèce et les difficultés de déplacements sur le terrain rendent la détection de l'espèce très difficile.

1.4.3. PIÈGES LUMINESCENTS AUTONOMES

Le piège est constitué d'une boîte, coiffée par un entonnoir et surmonté par un tube fluorescent actinique (émission dans la gamme des ultraviolets) de faible puissance. Ce dernier est alimenté par une batterie grâce à un transformateur. Le piège se déclenche automatiquement au moyen d'un interrupteur crépusculaire. L'avantage de ce piège est de pouvoir être mis en place à tout moment de la journée puisqu'il se met en route automatiquement, et il peut ensuite être récupéré au bout de quelques heures ou le lendemain. Il présente cependant quelques inconvénients tels qu'une puissance d'attraction réduite (environ 20 mètres) et la fuite de certains individus au bout d'un certain temps d'exposition à la lumière.

La lumière attire les insectes nocturnes et en particulier les lépidoptères hétérocères ; ces derniers viennent voler autour de la lampe et finissent par tomber dans la boîte.

En fin de session de piégeage, les papillons nocturnes, en fonction des espèces, sont identifiées sur place ou photographiés pour une identification ultérieure. Des prélèvements d'individus peuvent également être effectués car certaines espèces nécessitent une préparation pour permettre l'identification

■ LIMITE DE L'ÉTUDE

Les conditions météorologiques (vent, température, hygrométrie) au cours des sessions d'inventaire, mais également des jours ou semaines précédentes ont une forte influence sur l'activité des papillons nocturnes. De même le cycle lunaire et le milieu ont une influence sur cette activité.

Ainsi, la réalisation d'une session d'inventaire par station donnée ne permet d'aboutir à une vision réelle du peuplement de papillons nocturnes.

1.4.4. PIÈGES LUMINESCENTS MANUELS

Si la notion de piège lumineux est le terme communément utilisé, il s'agit ici uniquement d'attirer les insectes nocturnes ayant un phototropisme positif grâce à une lampe émettant dans les ultraviolets pour des raisons d'efficacité. Cette technique, grâce à l'emploi de lampe plus puissante alimentée en courant alternatif, est plus efficace mais nécessite à la présence d'un technicien qui identifie, photographie ou prélève les papillons nocturnes au fur et à mesure de leur arrivée.

■ LIMITE DE L'ÉTUDE

Les limites de cette méthode sont les mêmes que pour les pièges lumineux autonomes.



Photographie 3 : Piège lumineux destiné à attirer la Laineuse du prunellier



Photographie 4 : Photographie des papillons nocturnes pour identification



Carte 1 : Inventaires entomologiques de 2016



Carte 2 : Inventaires complémentaires de 2017

NB : à noter que les inventaires réalisés en périphérie du site Natura 2000 n'ont pas été effectués dans le cadre de cette mission. Ils sont indiqués pour information.

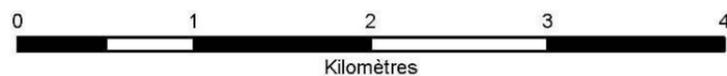
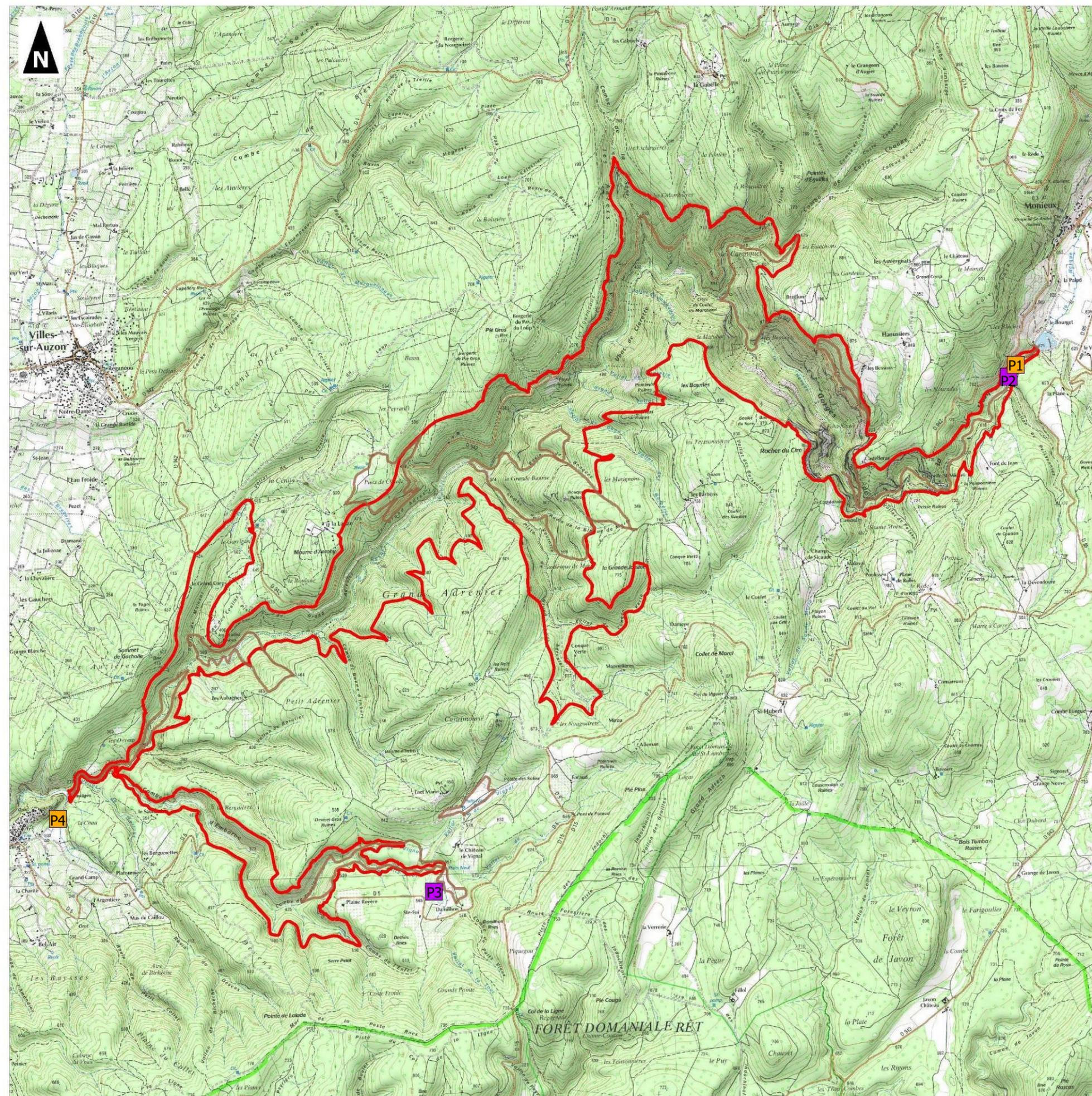


Inventaire entomologique ZSC Gorges de la Nesque FR9302003

Inventaires entomologiques de 2016

- Délimitation de la zone natura 2000
- Piège lumineux autonome
- Piège lumineux manuel
- Transect diurne

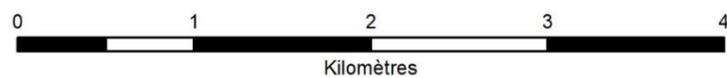
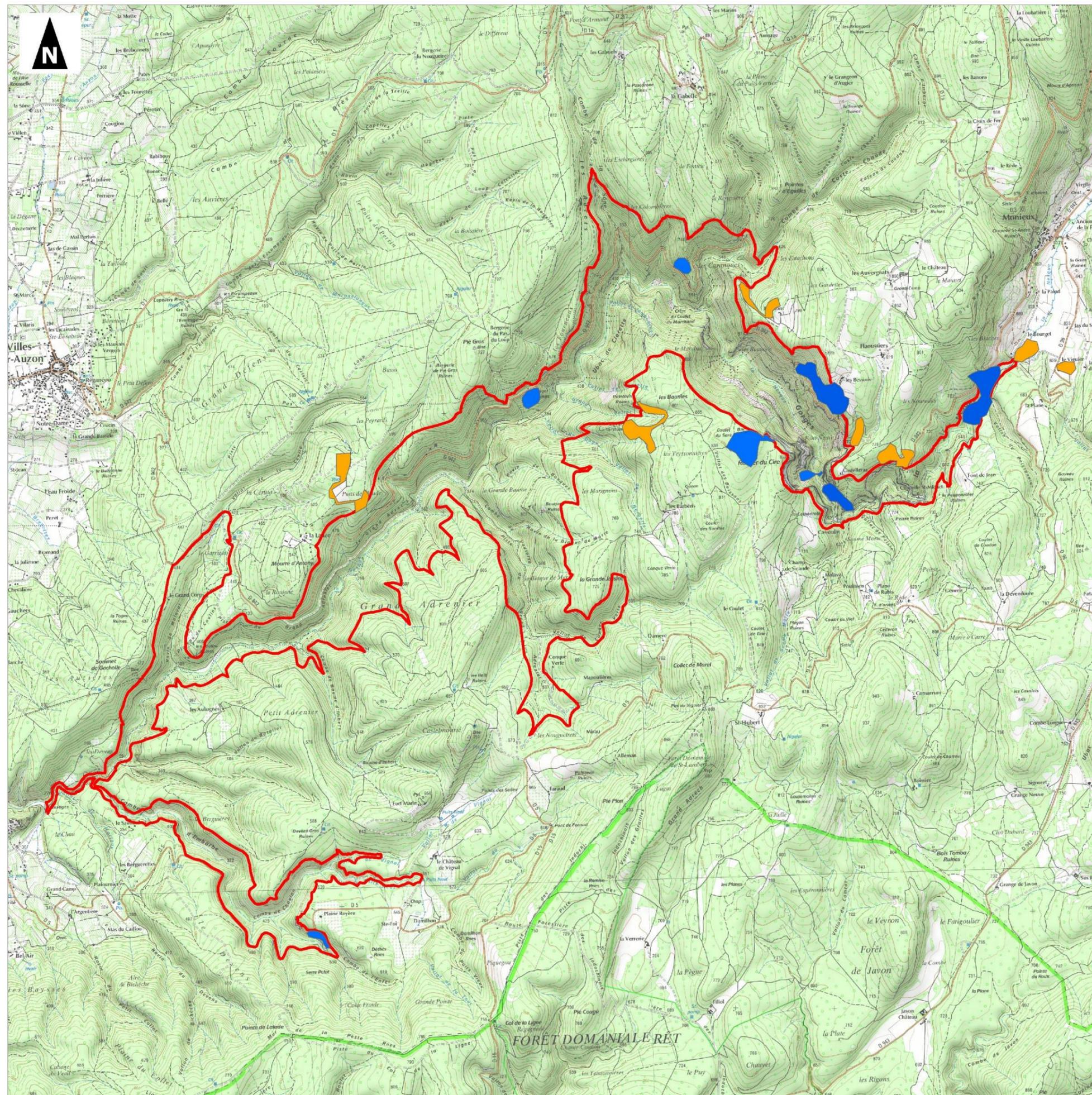
Point	Date	Type	Localisation
P1	05/10/2016	Piège autonome	Nesque amont
P2	05/10/2016	Point manuel	Nesque amont
P3	04/10/2016	Point manuel	Zone agricole collinéenne
P4	04/10/2016	Piège autonome	Nesque aval



Inventaire entomologique ZSC Gorges de la Nesque FR9302003

Inventaires complémentaires du 2017

-  Délimitation de la zone natura 2000
-  Zones prospectées dans le cadre de l'étude
-  Zones prospectées en dehors du cadre de l'étude



1:40 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE, 2017
Source de fond de carte : IGN SCAN25
Sources de données : DREAL PACA - AIRELE, 2017

Chapitre 2. SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

2.1. Les données du réseau Natura 2000

Seules les données relatives aux insectes et aux habitats naturels sont présentées ci-après.

2.1.1. LE FORMULAIRE STANDARD DE DONNÉES (FSD)

■ TYPES D'HABITATS PRÉSENTS SUR LE SITE ET ÉVALUATIONS

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent-activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3240 <i>Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos</i>		1,8 (0,15 %)		M	B	C	B	B
3290 <i>Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion</i>		5,7 (0,46 %)		M	B	B	B	B
5110 <i>Formations stables xérophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		17 (1,38 %)		M	C	C	B	B
5210 <i>Matorrals arborescents à Juniperus spp.</i>		45 (3,66 %)		M	A	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		38 (3,09 %)		M	B	C	B	B
6220 Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	X	1,5 (0,12 %)		M	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		0,4 (0,03 %)		M	C	C	B	C
8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		96 (7,8 %)		M	A	C	B	B
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		4 (0,33 %)		P	A	C	B	B
8310 <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>		0 (0 %)	15	P	B	C	B	B
91E0 Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	X	0,72 (0,06 %)		M	C	C	B	B

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent-activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	X	36 (2,93 %)		M	A	C	B	B
9340 <i>Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia</i>		459 (3,66%)		M	A	C	B	B

Tableau 2 : Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Légende :

PF : Forme prioritaire de l'habitat.

Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

Représentativité : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».

Superficie relative : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.

Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».

Évaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



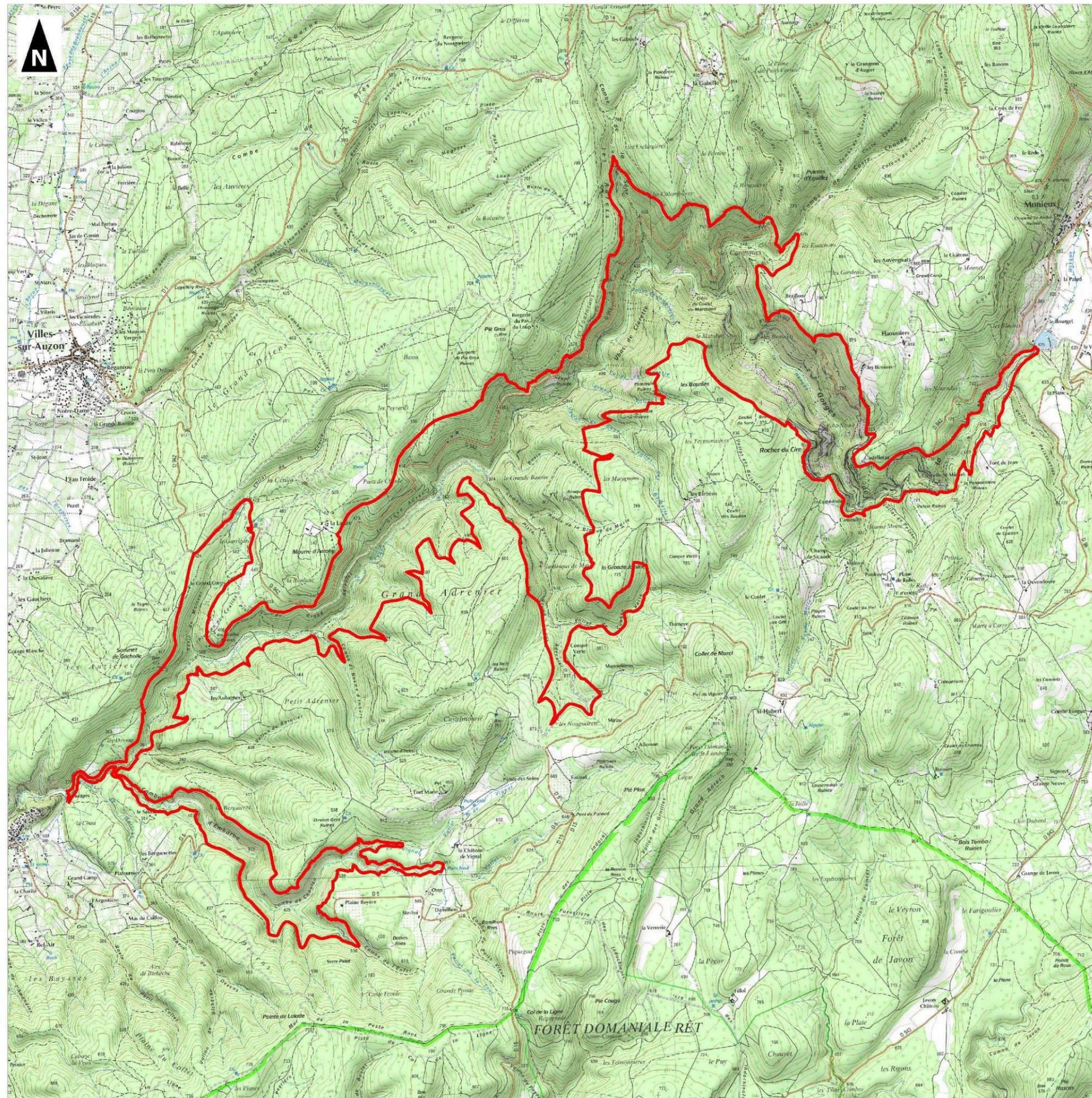
Carte 3 : ZSC FR 9302003 « La Nesque »



Inventaire entomologique ZSC Gorges de la Nesque FR9302003

Délimitation de la ZSC
Gorges de la Nesque FR9302003

— Délimitation de la zone natura 2000



1:40 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

■ **ESPÈCES INSCRITES À L'ANNEXE II DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE ET ÉVALUATION**

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p			i	R	DD	C	B	C	C
I	1065	<i>Euphydrias aurinia</i>	p			i	R	P	C	B	C	B
I	1074	<i>Eriogaster catax</i>	p			i	R	DD	C	B	C	C
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	R	P	C	B	C	C
I	1087	<i>Rosalia alpina</i>	p			i	R	DD	C	B	C	C
I	1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	p			i	R	P	C	B	C	C
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	r	40	40	i	P	P	C	B	C	B
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	c			i	R	P	C	B	C	B
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	c			i	R	P	C	B	C	B
M	1307	<i>Myotis blythii</i>	c			i	R	DD	C	B	C	B
M	1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	c			i	R	DD	C	B	C	C
M	1316	<i>Myotis capaccinii</i>	c			i	R	DD	C	B	C	C
M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	r			i	R	DD	C	B	C	B
I	6199	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	p			i	R	P	C	B	C	C

Tableau 3 : Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Légende :

Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD= Données insuffisantes.

Population : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.

Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».

Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

Évaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

En gras : espèces d'invertébrés recensées.

Synthèse du FSD

Le FSD mentionne 13 habitats naturels d'intérêt communautaire dont trois prioritaires présentant une évaluation globale jugée « bonne » :

- Parcours substeppiques de graminées et annuelles des *Thero-Brachypodietea* ;
- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) ;
- Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*.



Concernant l'entomofaune, sept espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE sont mentionnées :

- *Coenagrion mercuriale* ;
- *Euphydrias aurinia* ;
- *Eriogaster catax* ;
- *Lucanus cervus* ;
- *Rosalia alpina* ;
- *Cerambyx cerdo* ;
- *Euplagia quadripunctaria*.

Seule cette dernière espèce présente une évaluation globale jugée « bonne ».

2.1.2. LE DOCOB

Les données présentées ci-après sont issues d'un prédiagnostic entomologique (*Naturalia, 2008, « Prédiagnostic entomologique du site Natura 2000 des Gorges de la Nesque »*).

Ce dernier s'est basé sur les données bibliographiques existantes et sur les potentialités d'accueil, d'après l'avis d'experts. Il ne cible que les espèces de la directive Habitats (Annexe II et IV). La quantité d'informations disponibles reste faible et peu précise (notamment en ce qui concerne les localisations).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Présence confirmée/potentielle	Directive Habitats	ZNIEFF	Rareté en Vaucluse
Écaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	Confirmée	II		Commun
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	Confirmée	II	R	Assez commun
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	Confirmée	II, IV	R	Commun mais en régression
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Confirmée	II	R	Commun
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	Potentielle	II, IV	D	Rare
Laineuse du prunellier	<i>Eriogaster catax</i>	Potentielle	II, IV	R	Rare
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Potentielle	II	D	Commun
Osmoderme	<i>Osmoderma eremita</i>	Potentielle	II, IV	D	Rare
Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>	Confirmée	IV	D	Assez commun, en régression
Magicienne dentelée	<i>Saga pedo</i>	Confirmée à proximité du site	IV	D	Répondue mais en faible densité
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	Erratique	IV	R	Rare Espèce montagnarde
Alexanor	<i>Papilio alexanor</i>	Potentielle	IV	D	Rare
Semi-Apollon	<i>Parnassius mnemosyne</i>	Potentielle	IV	D	Jamais trouvé en Vaucluse
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Potentielle	IV	D	Répondue
Sphinx de l'Argousier	<i>Hyles hippophaes</i>	Potentielle	IV	D	Assez rare
Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltoni immaculifrons</i>	Confirmée		D	Assez répandue
Sympétrum du piémont	<i>Sympetrum pedemontanum</i>	Confirmée		R	Assez répandue

Tableau 4 : Tableau de synthèse des insectes d'intérêt patrimonial inventoriés ou potentiels sur le site

Légende :

Directive Habitats : espèce bénéficiant d'une protection au niveau européen (directive CEE du conseil n° 92/43 du 21 Mai 1992). II et IV signifient les annexes II et IV de la Directive « Habitats ».

ZNIEFF- liste régionale PACA des espèces animales (vertébrés) dites "d'intérêt patrimonial" établie dans le cadre de l'actualisation de l'inventaire ZNIEFF PACA 1996-2000

D = espèce déterminante

R = espèce remarquable

L'état actuel des connaissances est incomplet, parfois inexistant et mérite d'être enrichi. Des prospections ciblées permettraient de mieux préciser le statut d'un certain nombre d'espèces présentes ou potentielles et ainsi de mieux intégrer l'entomofaune dans la définition des objectifs de gestion des habitats.

Il est d'ores et déjà établi que le site des Gorges de la Nesque présente un enjeu majeur pour les coléoptères saproxylophages d'intérêt communautaire, dont le Lucane cerf-volant et le Grand Capricorne. Notons que l'Osmoderme est potentiellement présente à la vue des milieux existants dans la partie amont des Gorges. La prise en compte de leurs habitats (peuplements matures, feuillus sénescents, bois en décomposition,...) constitue un enjeu majeur dans la gestion du site.

La présence de Cordulégastre annelé et de Sympétrum du piémont démontre l'intérêt du site pour les communautés d'insectes inféodées aux habitats humides.

Synthèse du DOCOB

Le DOCOB mentionne 15 espèces inscrites à l'annexe II et IV de la directive 92/43/CEE ayant une présence confirmée ou potentielle.

Parmi ces espèces, cinq sont confirmées présentes dans le site Natura 2000 « La Nesque » :



- *Callimorpha quadripunctaria* (annexe II) ;
- *Euphydryas aurinia* (annexe II) ;
- *Cerambyx cerdo* (annexe II) ;
- *Lucanus cervus* (annexe II) ;
- *Zerynthia polyxena*.

Ainsi, seules quatre espèces inscrites en annexe II de la directive « habitats, faune, flore » sont confirmées comme présentes.

2.1.3. LE PRÉDIAGNOSTIC

La conclusion du prédiagnostic est présentée ci-après.

« En raison d'une grande diversité d'habitats, les Gorges de la Nesque revêtent une importance particulière pour certains cortèges entomologiques qui comptent en leur sein, plusieurs espèces communautaires prioritaires.

La liste des espèces d'insectes ayant servi à la désignation de ce site Natura 2000 ont fait l'objet de peu d'actualisation ces dernières années. Par conséquent, les informations concernant ces espèces patrimoniales sont aujourd'hui rares et peu référencées.

Cet état des connaissances très parcellaire et parfois inexistant incite à programmer des campagnes d'inventaires ciblées sur quelques-unes des espèces cibles d'invertébrés (Laineuse du Prunellier, Damier de la Succise, et Agrion de Mercure).

La Rosalie des Alpes et l'Osmoderme constituent un enjeu si leur présence était avérée. Elles pourraient faire l'objet de prospections ciblées en même temps que les autres espèces patrimoniales (ci-dessous).

Par ailleurs, un certain nombre d'autres espèces à forte valeur patrimoniale sont présentes ou potentiellement présentes au regard de leur écologie. Il s'agirait de rechercher particulièrement la Magicienne dentelée (*Saga pedo*), le Sphinx de l'Argousier (*Hyles hippophaes*), l'Alexanor (*Papilio alexanor*), le Semi-Apollon (*Parnassius mnemosyne*), la Diane (*Zerynthia polyxena*) et l'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*) ».

2.2. Autres sources de données

2.2.1. BASE DE DONNÉES COMMUNALES PUBLIQUES

■ FAUNE PACA

Le tableau ci-dessous liste l'ensemble des espèces d'odonates recensées sur les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon.

Blauvac	Méthamis	Monieux	Ville/Auzon	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN	DH	PN	Be
		X		<i>Aeshna affinis</i> (Vander Linden, 1820)	Aeschne affine	LC			
		X		<i>Aeshna cyanea</i> (O. F. Müller, 1764)	Aeschne bleue	LC			
		X		<i>Aeshna isoceles</i> (O. F. Müller, 1767)	Aeschne isocèle	VU			
	X	X		<i>Aeshna mixta</i> (Latreille, 1805)	Aeschne mixte	LC			
X	X	X	X	<i>Anax imperator</i> (Leach, 1815)	Anax empereur	LC			
		X	X	<i>Anax parthenope</i> (Selys, 1839)	Anax napolitain	LC			
	X	X	X	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i> (Van Der Linden, 1825)	Caloptéryx hémorroïdal	LC			
	X	X		<i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1780)	Caloptéryx éclatant	LC			
		X		<i>Calopteryx virgo virgo</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx septentrional vierge	LC			
	X	X	X	<i>Chalcolestes viridis</i> (Vander Linden, 1825)	Leste vert	LC			
X	X		X	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	NT	Ann. II	Art. 3	Ann. II
X	X	X	X	<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	LC			
		X		<i>Coenagrion scitulum</i> (Rambur, 1842)	Agrion mignon	NT			
	X	X	X	<i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)	Cordulégastre annelé	LC			
		X		<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	Crocothemis écarlate	LC			
	X	X	X	<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe	LC			
	X	X		<i>Erythromma lindenii</i> (Selys, 1840)	Naïade de Vander Linden	LC			
		X	X	<i>Gomphus pulchellus</i> Selys, 1840	Gomphe joli	LC			
	X	X	X	<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	LC			
X	X	X		<i>Libellula depressa</i> (Linnaeus, 1758)	Libellule déprimée	LC			
		X		<i>Libellula fulva</i> (O. F. Müller, 1764)	Libellule fauve	LC			
	X	X		<i>Libellula quadrimaculata</i> (Linnaeus, 1758)	Libellule quadrimaculée	LC			
		X		<i>Onychogomphus forcipatus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps	LC			
	X			<i>Orthetrum brunneum</i> (Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun	LC			
	X	X	X	<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé	LC			
		X	X	<i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuisant	LC			
			X	<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin	VU	Ann. II et IV	Art. 2	Ann. II
	X	X	X	<i>Platycnemis latipes</i> (Rambur, 1842)	Pennipatte blanchâtre	LC			
		X		<i>Platycnemis pennipes</i> (Pallas, 1771)	Agrion à larges pattes	LC			
X	X	X		<i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu	LC			

Blauvac	Méthamis	Monieux	Ville/Auzon	Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN	DH	PN	Be
	X	X	X	<i>Sympecma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	Leste brun	LC			
	X	X	X	<i>Sympetrum fonscolombii</i> (Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe	LC			
		X		<i>Sympetrum pedemontanum</i> (O. F. Müller in Allioni, 1766)	Sympétrum du Piémont	VU			
X		X		<i>Sympetrum sanguineum</i> (O. F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin	LC			
	X	X	X	<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié	LC			

Tableau 5 : Espèces d'odonates recensées sur les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon dans la base de données Faune PACA

Légende :

LRN : Liste rouge des Libellules de France métropolitaine (2016) :

Les catégories de l'UICN pour la Liste rouge	
RE : Espèce disparue de France métropolitaine	
Espèces menacées de disparition de métropole	
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
Autres catégories	
NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)	
LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de métropole est faible)	
DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)	
NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en métropole de manière occasionnelle ou marginale)	
NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)	

DH : espèce bénéficiant d'une protection au niveau européen (directive CEE du conseil n° 92/43 du 21 Mai 1992). Ann. II et IV signifient les annexes II et IV de la Directive « Habitats ».

PN : arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Art. 2 et 3 signifient les articles 2 et 3 de l'arrêté.

Be : la convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. Les exigences de la convention de Berne en matière d'habitats sont satisfaites par la désignation de sites dans le cadre du Réseau Natura 2000. Ann. I, II et III signifient les annexes I, II et III de la convention.

Le tableau ci-dessous liste l'ensemble des espèces de rhopalocères recensées sur les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon.

Blauvac	Méthamis	Monieux	Ville/Auzon	Nom scientifique	Nom commun	LRR	LRN	PN	DH
		X		<i>Hipparchia semele</i>	Agreste	LC	LC	-	
		X		<i>Papilio alexanor</i>	Alexanor	LC	LC	Art. 2	
		X		<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	LC	LC	-	
		X		<i>Parnassius apollo</i>	Apollon	LC	LC	Art. 2	
X	X			<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle	LC	LC	-	
	X	X	X	<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	LC	LC	-	
	X	X	X	<i>Anthocharis euphenoides</i>	Aurore de Provence	LC	LC	-	
X	X	X		<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu-céleste	LC	LC	-	
X	X	X	X	<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane	LC	LC	-	
	X			<i>Cupido osiris</i>	Azuré de la Chevette	LC	LC	-	
		X	X	<i>Leptotes pirithous</i>	Azuré de la Luzerne	LC	LC	-	
				<i>Maculinea alcon</i>	Azuré de la Pulmonaire	LC	LC	Art. 3	
			X	<i>Polyommatus thersites</i>	Azuré de L'Esparcette	LC	LC	-	
		X		<i>Polyommatus daphnis</i>	Azuré de l'Orobe	LC	LC	-	
	X		X	<i>Cyaniris semiargus</i>	Azuré des Anthyllides	LC	LC	-	
	X			<i>Glauopsyche alexis</i>	Azuré des Cytises	LC	LC	-	
		X	X	<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns	LC	LC	-	
	X			<i>Scolitantides orion</i>	Azuré des Orpins	LC	LC	-	
		X		<i>Maculinea arion</i>	Azuré du Serpolet	LC	LC	Art. 2	
X	X			<i>Pseudophilotes baton</i>	Azuré du Thym	LC	LC	-	
			X	<i>Cupido argiades</i>	Azuré du Trèfle	LC	LC	-	
			X	<i>Lampides boeticus</i>	Azuré porte-queue	LC	LC	-	
X		X		<i>Lysandra hispana</i>	Bleu-nacré d'Espagne	LC	LC	-	
			X	<i>Cacyreus marshalli</i>	Brun du pélargonium	NA	NA	-	
X	X	X	X	<i>Hipparchia fidia</i>	Chevron blanc	LC	LC	-	
	X	X	X	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	LC	LC	-	
X	X	X	X	<i>Gonepteryx cleopatra</i>	Citron de Provence	LC	LC	-	
	X			<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail	LC	LC	-	
		X	X	<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	LC	LC	-	
X	X			<i>Lycaena alciphron</i>	Cuivré mauvin	LC	LC	-	
		X		<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	LC	LC	Art. 3	
	X	X	X	<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil	LC	LC	-	
			X	<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane	LC	LC	Art. 2	
		X	X	<i>Libythea celtis</i>	Échancré	LC	LC	-	
	X			<i>Melanargia occitanica</i>	Échiquier d'Occitanie	LC	LC	-	
X	X	X	X	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	LC	LC	-	
		X		<i>Coenonympha dorus</i>	Fadet des garrigues	LC	LC	-	
X	X	X	X	<i>Hipparchia statilinus</i>	Faune	LC	LC	-	
X	X	X	X	<i>Iphiclydes podalirius</i>	Flambé	LC	LC	-	
X	X	X		<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré	LC	LC	-	
			X	<i>Polygonia c-album</i>	Gamma	LC	LC	-	
	X	X		<i>Aporia crataegi</i>	Gazé	LC	LC	-	
			X	<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue	LC	LC	-	
			X	<i>Chazara briseis</i>	Hermite	EN	VU	-	

Blauvac	Méthamis	Monieux	Ville/Auzon	Nom scientifique	Nom commun	LRR	LRN	PN	DH
	X	X		<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la Houque	LC	LC	-	
		X	X	<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'Alcée	LC	LC	-	
		X		<i>Pyrgus bellieri</i>	Hespérie des Hélianthèmes	LC	LC	-	
		X		<i>Pyrgus armoricanus</i>	Hespérie des Potentilles	LC	LC	-	
	X			<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des Sanguisorbes	LC	LC	-	
		X	X	<i>Papilio machaon</i>	Machaon	LC	LC	-	
			X	<i>Pontia daplidice</i>	Marbré-de-vert	LC	LC	-	
X	X	X	X	<i>Lasiommata megera</i>	Mégère	LC	LC	-	
X	X	X		<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des Centaurées	LC	LC	-	
	X	X		<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du Plantain	LC	LC	-	
X	X	X		<i>Melitaea didyma</i>	Mélitée orangée	LC	LC	-	
X		X		<i>Arethusana arethusa</i>	Mercure	LC	LC	-	
		X		<i>Hyponophele lycaon</i>	Misis	LC	LC	-	
		X		<i>Erebia epistygne</i>	Moiré provençal	VU	NT	-	
		X		<i>Argynnis adippe</i>	Moyen Nacré	LC	LC	-	
	X	X	X	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC	LC	-	
			X	<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la Ronce	LC	LC	-	
	X	X		<i>Lasiommata maera</i>	Némusien	LC	LC	-	
	X			<i>Pyronia cecilia</i>	Ocellé de le Canche	LC	LC	-	
	X			<i>Pyronia bathseba</i>	Ocellé rubané	LC	LC	-	
		X	X	<i>Apatura ilia</i>	Petit Mars changeant	LC	LC	-	
		X		<i>Satyrus actaea</i>	Petite Coronide	NT	LC	-	
	X	X	X	<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue	LC	LC	-	
	X	X	X	<i>Boloria dia</i>	Petite Violette	LC	LC	-	
X	X	X	X	<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave	LC	LC	-	
		X		<i>Pieris manii</i>	Piérade de l'Ibérie	LC	LC	-	
			X	<i>Euchloe crameri</i>	Piérade des Biscutelles	LC	LC	-	
	X	X		<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du Chou	LC	LC	-	
		X	X	<i>Leptidea sinapis</i>	Piérade du Lotier	LC	LC	-	
	X	X	X	<i>Pieris napi</i>	Piérade du Navet	LC	LC	-	
		X	X	<i>Erynnis tages</i>	Point de Hongrie	LC	LC	-	
X	X	X	X	<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine	LC	LC	Art. 3	
		X	X	<i>Brintesia circe</i>	Silène	LC	LC	-	
X	X	X	X	<i>Colias crocea</i>	Souci	LC	LC	-	
X	X	X		<i>Limenitis reducta</i>	Sylvain azuré	LC	LC	-	
	X	X	X	<i>Hipparchia fagi</i>	Sylvandre	LC	LC	-	
		X	X	<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	LC	LC	-	
			X	<i>Pyrgus malvoides</i>	Tacheté austral	LC	LC	-	
	X		X	<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la Ronce	LC	LC	-	
			X	<i>Satyrion acaciae</i>	Thécla de l'Amarel	LC	LC	-	
		X		<i>Satyrion ilicis</i>	Thécla de l'Yeuse	LC	LC	-	
		X		<i>Satyrion spini</i>	Thécla des Nerpruns	LC	LC	-	
		X		<i>Thecla betulae</i>	Thécla du Bouleau	LC	LC	-	
X		X		<i>Quercusia quercus</i>	Thécla du Chêne	LC	LC	-	
X	X	X		<i>Satyrion esculi</i>	Thécla du Kermès	LC	LC	-	
	X	X	X	<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	LC	LC	-	
X	X	X		<i>Vanessa cardui</i>	Vanesse des Chardons	LC	LC	-	

Blauvac	Méthamis	Monieux	Ville/Auzon	Nom scientifique	Nom commun	LRR	LRN	PN	DH
		X		<i>Hesperia comma</i>	Virgule	LC	LC	-	
X		X	X	<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	LC	LC	-	

Tableau 6 : Espèces de rhopalocères recensées sur les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon dans la base de données Faune PACA

Légende :

LRN : Liste rouge des Papillons de jour de France métropolitaine **DH** : espèce bénéficiant d'une protection au niveau européen (directive CEE du conseil n° 92/43 du 21 Mai 1992). Ann. II et IV signifient les annexes II et IV de la Directive « Habitats Faune Flore ».

Les catégories de l'UICN pour la Liste rouge

RE : Espèce disparue de France métropolitaine

Espèces menacées de disparition de métropole

CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable

Autres catégories

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de métropole est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en métropole de manière occasionnelle ou marginale)

NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)

PN : arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Art. 2 et 3 signifient les articles 2 et 3 de l'arrêté.

Be : la convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. Les exigences de la convention de Berne en matière d'habitats sont satisfaites par la désignation de sites dans le cadre du Réseau Natura 2000. Ann. I, II et III signifient les annexes I, II et III de la convention.

Concernant les autres groupes d'invertébrés, seule une espèce citée dans le FSD « La Nesque » est mentionnée dans la base de données Faune paca sur la commune de Blauvac : **il s'agit du Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*)**.

■ **SILENE**

Le tableau ci-dessous liste l'ensemble des espèces d'odonates recensées sur les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Niveau de protection	Directives européennes	Nombre d'observations	Date de dernière observation	Dernier observateur
<i>Aeshna mixta</i> Latreille, 1805	Aeschne mixte			2	23/09/2011	LANDRU Grégoire
<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	Anax empereur			1	04/08/2011	LANDRU Grégoire
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i> (Vander Linden, 1825)	Caloptéryx hémorroïdal			1	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Calopteryx virgo</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge			2	03/06/2015	BENCE Stéphane
<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle			2	28/05/2015	MORRA Thibault
<i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)	Cordulégastré annelé			1	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe			4	28/06/2013	SERIE Marie-George
<i>Erythromma lindenii</i> (Selys, 1840)	Naiade de Vander Linden			1	21/07/2012	SERIE Marie-George
<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant			4	21/07/2012	SERIE Marie-George
<i>Lestes virens</i> (Charpentier, 1825)	Leste vert			1	21/07/2012	SERIE Marie-George
<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	Libellule déprimée			1	26/05/2013	SERIE Marie-George
<i>Orthemtrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé			3	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Platycnemis latipes</i> Rambur, 1842	Pennipatte blanchâtre			3	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu			3	28/05/2015	MORRA Thibault
<i>Sympecma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	Leste brun			1	16/07/2015	MORRA Thibault
<i>Sympetrum fonscolombii</i> (Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe			1	06/09/2012	SERIE Marie-George
<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié			1	23/09/2011	LANDRU Grégoire

Tableau 7 : Espèces d'odonates recensées sur les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon dans la base de données Silene

Légende :

Niveau de protection : arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Art. 2 et 3 signifient les articles 2 et 3 de l'arrêté

Directives européennes : espèce bénéficiant d'une protection au niveau européen (directive CEE du conseil n° 92/43 du 21 Mai 1992). Ann. II et IV signifient les annexes II et IV de la Directive « Habitats Faune Flore ».

En gras : espèces mentionnées en annexes de la directive « Habitats Faune Flore » de 1992.

Le tableau ci-dessous liste l'ensemble des espèces de rhopalocères recensées sur les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Niveau de protection	Directives européennes	Nombre d'observations	Date de dernière observation	Dernier observateur
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)			1	23/06/1976	CHARMAN R.g.
<i>Polyommatus daphnis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de l'Orobe (L'), Azuré festonné (L'), Argus bleu pâle (L'), Argus bleu découpé (L'), Daphnis (Le), Argus céleste (L'), Méléagre (Le)			1	29/07/1976	CHARMAN R.g.
<i>Iolana iolas</i> (Ochsenheimer, 1816)	Azuré du Baguenaudier (L'), Argus du Baguenaudier (L'), Argus géant (L')			1	12/05/1999	MOREL Daniel
<i>Cacyreus marshalli</i> Butler, 1898	Brun du pélargonium (Le), Argus des Pélargoniums (L')			4	24/08/2002	BRUSSEAUX Gérard
<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du Lotier (La), Piérade de la Moutarde (La), Blanc-de-lait (Le)			1	27/04/2003	CHAULIAC André
<i>Euchloe crameri</i> Butler, 1869	Piérade des Biscutelles (La)			4	18/04/2016	MERCIER Paulin
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamphile (Le)			20	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Melanargia occitanica</i> (Esper, 1793)	Échiquier d'Occitanie (L'), Demi-Deuil occitan (Le)			1	04/06/2004	CHAULIAC André
<i>Glaucopsyche alexis</i> (Poda, 1761)	Azuré des Cytises (L')			3	28/05/2015	MORRA Thibault
<i>Callophrys rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce (La), Argus vert (L')			4	03/06/2015	BENCE Stéphane
<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)			24	18/04/2016	MERCIER Paulin
<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollon (L'), Parnassien apollon (Le)	Nat	DH IV	12	15/06/2015	RICHAUD Sonia
<i>Pyrgus malvoides</i> (Elwes & Edwards, 1897)	Tacheté austral (Le), Hespérie de l'Aigremoine (L'), Hespérie de la Mauve du Sud (L')			5	18/04/2016	MERCIER Paulin
<i>Polyommatus amandus</i> (Schneider, 1792)	Azuré de la Jarosse (L'), Argus ligné (L')			1	04/06/2004	CHAULIAC André
<i>Melitaea athalia</i> (Rottemburg, 1775)	Mélitée du Mélampyre (La), Damier Athalie (Le)			1	04/06/2004	CHAULIAC André
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piérade du Chou (La)			16	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)			16	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Papilio alexanor</i> Esper, 1800	Alexanor (L'), Grand Sélésier (Le)	Nat	DH IV	3	13/07/2010	ROMBAUT Cyril
<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère (La), Satyre (Le)			17	18/04/2016	MERCIER Paulin
<i>Glaucopsyche melanops</i> (Boisduval, 1828)	Azuré de la Badasse (L')			1	29/04/2007	QUELIN Lionel
<i>Arethusana arethusa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mercure (Le), Petit Agreste (Le)			1	23/06/2008	BRUSSEAUX Gérard
<i>Maniola jurtina jurtina</i> (Linnaeus, 1758)				1	23/06/2008	BRUSSEAUX Gérard
<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue (La), Vanesse de l'Ortie (La), Petit-Renard (Le)			1	09/03/2012	PEYRACHE Pascal
<i>Brintesia circe</i> (Fabricius, 1775)	Silène (Le), Circé (Le)			11	13/07/2015	RICHAUD Sonia
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')			1	06/09/2012	SERIE Marie-George
<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)			2	14/04/2015	D'HONDT Jean-Pierre

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Niveau de protection	Directives européennes	Nombre d'observations	Date de dernière observation	Dernier observateur
<i>Scolitantides orion</i> (Pallas, 1771)	Azuré des Orpins (L'), Polyommate de l'Orpin (Le), Argus tigré (L'), Argus brun (L')			2	26/05/2013	SERIE Marie-George
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Égérie (L')			4	25/07/2015	SERIE Marie-George
<i>Limenitis reducta</i> Staudinger, 1901	Sylvain azuré (Le), Camille (Le)			8	16/07/2015	MORRA Thibault
<i>Gonepteryx cleopatra</i> (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence (Le), Cléopâtre (La), Piérade Cléopâtre (La)			12	18/04/2016	MERCIER Paulin
<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon (Le), Grand Porte-Queue (Le)			7	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le), Myrtille (Le), Jurtine (La), Janire (La)			14	16/07/2015	MORRA Thibault
<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le), Piérade de l'Aubépine (La), Piérade gazée (La), Piérade de l'Alisier (La), Piérade de l'Aubergine (La)			7	15/06/2015	RICHAUD Sonia
<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)	Agreste (L')			2	13/07/2014	BOURRU Elise
<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le), Échiquier (L'), Échiquier commun (L'), Arge galathée (L')			19	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Melitaea didyma</i> (Esper, 1778)	Mélitée orangée (La), Damier orangé (Le), Diane (La)			25	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Le), Argus Icare (L')			27	03/06/2016	D'HONDT Jean-Pierre
<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du Chou (La), Grande Piérade du Chou (La), Papillon du Chou (Le)			4	18/04/2016	MERCIER Paulin
<i>Satyrium esculi</i> (Hübner, 1804)	Thécla du Kermès (La), Thécla du Marronnier (La)			7	02/07/2015	MORRA Thibault
<i>Brenthis daphne</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Ronce (Le), Nacré lilacé (Le), Nacré lilas (Le), Daphné (Le), Grande Violette (La)			3	01/07/2015	MORRA Thibault
<i>Hesperia comma</i> (Linnaeus, 1758)	Virgule (La), Comma (Le)			3	25/07/2015	SERIE Marie-George
<i>Hipparchia statilinus</i> (Hufnagel, 1766)	Faune (Le), Arachné (L'), Coronis (Le)			3	20/08/2014	BOURRU Elise
<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail (Le), Argus brun (L')			11	03/06/2016	D'HONDT Jean-Pierre
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thais écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Nat		8	19/06/2015	MORRA Thibault
<i>Melitaea phoebe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des Centaurées (La), Grand Damier (Le)			10	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Anthocharis euphenoides</i> Staudinger, 1869	Aurore de Provence (L')			12	18/04/2016	MERCIER Paulin
<i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes (L'), Sao (La), Roussâtre (Le), Tacheté (Le)			4	13/05/2015	MORRA Thibault
<i>Boloria euphrosyne</i> (Linnaeus, 1758)	Grand collier argenté (Le), Nacré sagitté (Le)			2	13/05/2015	MORRA Thibault
<i>Lysandra hispana</i> (Herrich-Schäffer, 1852)	Bleu-nacré d'Espagne (Le)			2	29/05/2015	MORRA Thibault
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron (Le), Limon (Le), Piérade du Nerprun (La)			7	13/07/2015	RICHAUD Sonia
<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine (La), Sylvain (Le), Sylvine (La)			5	13/07/2015	RICHAUD Sonia
<i>Satyrium ilicis</i> (Esper, 1779)	Thécla de l'Yeuse (La), Lyncée (Le), Porte-Queue brun à tâches fauves (Le)			9	13/07/2015	RICHAUD Sonia
<i>Pontia daplidice</i> (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert (Le), Piérade du Réséda (La), Marbré (Le), Piérade marbrée (La), Piérade du Radis (La)			4	02/07/2015	MORRA Thibault
<i>Lycaena alciphron gordius</i> (Sulzer, 1776)	Cuivré flambloyant (Le)			1	02/06/2015	BENCE Stéphane

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Niveau de protection	Directives européennes	Nombre d'observations	Date de dernière observation	Dernier observateur
<i>Melitaea helvetica</i> Rühl, 1888	Mélitée de Fruhstorfer (La)			12	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Lasiommata maera</i> (Linnaeus, 1758)	Némusien (Le), Ariane (L'), Némution (Le), Satyre (Le)			2	03/06/2015	BENCE Stéphane
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La), Vanesse de L'Artichaut (La), Vanesse du Chardon (La), Nymphé des Chardons (La)			16	18/04/2016	MERCIER Paulin
<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain (La), Déesse à ceinturons (La), Damier du Plantain (Le), Damier pointillé (Le), Damier (Le), Mélitée de la Piloselle (La)			7	02/07/2015	MORRA Thibault
<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise (Le), Artémis (L'), Damier printanier (Le), Mélitée des marais (La), Mélitée de la Scabieuse (La), Damier des marais (Le)	Nat	DH II	4	03/06/2016	D'HONDT Jean-Pierre
<i>Cupido osiris</i> (Meigen, 1829)	Azuré de la Chevrette (L'), Azuré osiris (L'), Petit Argus (Le)			2	03/06/2015	BENCE Stéphane
<i>Cyaniris semiargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré des Anthyllides (L'), Demi-Argus (Le), Argus violet (L')			5	15/06/2015	RICHAUD Sonia
<i>Polyommatus escheri</i> (Hübner, 1823)	Azuré de l'Adragant (L'), Azuré du Plantain (L'), Azuré d'Escher (L'), Argus bleu ciel (L')			2	03/06/2015	BENCE Stéphane
<i>Polyommatus dorylas</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré du Méliot (L'), Argus turquoise (L'), Azuré (L')			1	03/06/2015	BENCE Stéphane
<i>Melitaea deione</i> (Geyer, 1832)	Mélitée des Linaires (La)			2	03/06/2015	BENCE Stéphane
<i>Melitaea parthenoides</i> Keferstein, 1851	Mélitée de la Lancéole (La), Mélitée des Scabieuses (La), Damier Parthénie (Le)			1	03/06/2015	BENCE Stéphane
<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)			9	16/07/2015	MORRA Thibault
<i>Coenonympha arcania</i> (Linnaeus, 1761)	Céphale (Le), Arcanie (L')			1	15/06/2015	RICHAUD Sonia
<i>Nymphalis polychloros</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Tortue (La), Vanesse de l'Orme (La), Grand-Renard (Le), Doré (Le)			3	15/06/2015	RICHAUD Sonia
<i>Issoria lathonia</i> (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré (Le), Latonia (Le), Lathone (Le)			2	13/07/2015	RICHAUD Sonia
<i>Maculinea arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	Nat	DH IV	1	15/06/2015	RICHAUD Sonia
<i>Thymelicus lineola</i> (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du Dactyle (L'), Hespérie européenne (au Canada) (L'), Ligné (Le), Hespérie orangée (L')			1	15/06/2015	RICHAUD Sonia
<i>Argynnis pandora</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cardinal (Le), Pandora (Le), Nacré turquoise (Le)			2	15/06/2015	RICHAUD Sonia
<i>Colias alfacariensis</i> Ribbe, 1905	Fluoré (Le)			3	13/07/2015	RICHAUD Sonia
<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée (L'), Hespérie de la Passe-Rose (L'), Grisette (La), Hespérie de la Guimauve (L'), Hespérie de la Mauve (L')			3	18/06/2015	MORRA Thibault
<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La), Nacré violet (Le)			3	16/07/2015	MORRA Thibault
<i>Coenonympha dorus</i> (Esper, 1782)	Fadet des garrigues (Le), Palémon (Le), Doré (Le)			2	19/06/2015	MORRA Thibault
<i>Satyrus spini</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Thécla des Nerpruns (La), Thécla du Prunellier (La), Thécla de l'Aubépine (La), Porte-Queue brun à tâches bleues (Le), Porte-Queue gris-brun (Le)			5	13/07/2015	RICHAUD Sonia
<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque (L'), Thaumás (Le), Bande noire (La)			2	29/06/2015	RICHAUD Sonia
<i>Leptidea sinapis / reali / juvernica</i>	Les Piérides de la moutarde			1	02/07/2015	MORRA Thibault
<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L'), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L'), Lycène Bel-Argus (Le), Argus bleu ciel (L')			10	02/07/2015	MORRA Thibault

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Niveau de protection	Directives européennes	Nombre d'observations	Date de dernière observation	Dernier observateur
<i>Quercusia quercus</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du Chêne (La), Porte-Queue bleu à une bande blanche (Le)			5	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Polyommatus thersites</i> (Cantener, 1835)	Azuré de L'Esparcette (L'), Azuré de Chapman (L'), Argus bleu roi (L')			1	02/07/2015	MORRA Thibault
<i>Lycaena tityrus tityrus</i> (Poda, 1761)				3	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Libythea celtis</i> (Laicharting, 1782)	Échancré (L'), Libythée du Micocoulier (La), Échancrée (L'), Libithée (La)			1	13/07/2015	RICHAUD Sonia
<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775)	Argus frêle (L'), Argus minime (L'), Lycène naine (La), Pygmée (Le), Azuré murcian (L')			7	13/07/2015	RICHAUD Sonia
<i>Argynnis adippe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moyen Nacré (Le), Grand Nacré (Le)			1	13/07/2015	RICHAUD Sonia
<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L'), Bronzé (Le)			9	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L'), Argus à bande noire (L'), Argus bordé (L'), Argiolus (L')			1	16/07/2015	MORRA Thibault
<i>Leptotes pirthous</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré de la Luzerne (L'), Azuré de Lang (L'), Argus courte-queue (L'), Petit Argus porte-queue (Le)			1	16/07/2015	MORRA Thibault
<i>Hipparchia fagi</i> (Scopoli, 1763)	Sylvandre (Le), Portier de la forêt (Le), Silène (Le), Grand Sylvandre (Le)			2	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Pyronia cecilia</i> (Vallantin, 1894)	Ocellé de le Canche (Le), Ida (L')			5	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Lysandra coridon</i> (Poda, 1761)	Argus bleu-nacré (L')			1	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Pyrgus carthami</i> (Hübner, 1813)	Hespérie du Carthame (L'), Bigarré (Le), Grande Hespérie (La), Plain-Chant (Le)			1	17/07/2015	MORRA Thibault
<i>Erynnis tages</i> (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie (Le), Grisette (La)			9	03/06/2016	D'HONDT Jean-Pierre
<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le), Nacré vert (Le), Barre argentée (La), Empereur (L')			4	25/07/2015	SERIE Marie-George
<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L'), Satyre tithon (Le), Titon (Le)			2	25/07/2015	SERIE Marie-George
<i>Pseudophilotes baton</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré du Thym (L'), Azuré de la Sariette (L'), Argus du Thym (L'), Argus pointillé (L')			9	18/04/2016	MERCIER Paulin
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')			12	18/04/2016	MERCIER Paulin
<i>Carcharodus lavatherae</i> (Esper, 1783)	Hespérie de l'Épiaire (L'), Hespérie de la Lavatère (L'), Marbré (Le)			1	03/06/2016	D'HONDT Jean-Pierre
<i>Lycaena alciphron</i> (Rottemburg, 1775)	Cuivré mauvin (Le), Cuivré flamboyant (Le), Argus pourpre (L')			1	03/06/2016	D'HONDT Jean-Pierre

Tableau 8 : Espèces de rhopalocères recensées sur les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon dans la base de données Silene

Légende :

Niveau de protection : arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Art. 2 et 3 signifient les articles 2 et 3 de l'arrêté.

Directives européennes : espèce bénéficiant d'une protection au niveau européen (directive CEE du conseil n° 92/43 du 21 Mai 1992). Ann. II et IV signifient les annexes II et IV de la Directive « Habitats Faune Flore ».

En gras : espèces mentionnées en annexes de la directive « Habitats Faune Flore » de 1992.

Concernant les autres groupes d'invertébrés, seule une espèce citée dans le FSD « La Nesque » est mentionnée dans la base de données Silene : **il s'agit du Lucane Cerf-volant (*Lucanus cervus*) dont les dernières observations datent de 2015. Une vieille donnée de 1989 mentionne la présence de l'Écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*).**

■ ODONATES PACA

Le tableau ci-dessous liste l'ensemble des espèces d'odonates recensées sur les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon.

Blauvac	Méthamis	Monieux	Ville/Auzon	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	LRN	DH	PN	Be
		X		<i>Aeshna affinis</i> (Vander Linden, 1820)	Aeschne affine	LC			
		X		<i>Aeshna cyanea</i> (O. F. Müller, 1764)	Aeschne bleue	LC			
		X		<i>Aeshna isoceles</i> (O. F. Müller, 1767)	Aeschne isocèle	VU			
	X	X		<i>Aeshna mixta</i> (Latreille, 1805)	Aeschne mixte	LC			
X	X	X	X	<i>Anax imperator</i> (Leach, 1815)	Anax empereur	LC			
		X		<i>Anax parthenope</i> (Selys, 1839)	Anax napolitain	LC			
	X	X	X	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	Caloptéryx hémorroïdal	LC			
	X	X		<i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1780)	Caloptéryx éclatant	LC			
		X		<i>Calopteryx virgo meridionalis</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge méridional	LC			
		X		<i>Chalcolestes viridis</i> (Vander Linden, 1825)	Leste vert	LC			
	X			<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	NT	Ann. II	Art. 3	Ann. II
X	X	X	X	<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	LC			
		X		<i>Coenagrion scitulum</i> (Rambur, 1842)	Agrion mignon	NT			
	X	X	X	<i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)	Cordulégastré annelé	LC			
	X	X		<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe	LC			
		X		<i>Erythromma lindenii</i> (Selys, 1840)	Naiade de Vander Linden	LC			
	X	X		<i>Gomphus pulchellus</i> Selys, 1840	Gomphe joli	LC			
	X	X	X	<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	LC			
	X	X		<i>Libellula depressa</i> (Linnaeus, 1758)	Libellule déprimée	LC			
		X		<i>Libellula fulva</i> (O. F. Müller, 1764)	Libellule fauve	LC			
		X		<i>Libellula quadrimaculata</i> (Linnaeus, 1758)	Libellule quadrimaculée	LC			
		X		<i>Onychogomphus forcipatus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps	LC			
		X		<i>Onychogomphus uncatus</i> (Charpentier, 1840)	Gomphe à crochets	NT			
	X	X		<i>Orthetrum brunneum</i> (Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun	LC			

Blauvac	Méthamis	Monieux	Ville/Auzon	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	LRN	DH	PN	Be
	X	X	X	<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé	LC			
		X		<i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuissant	LC			
	X			<i>Platycnemis acutipennis</i>	Pennipatte orangé	LC			
	X	X	X	<i>Platycnemis latipes</i>	Pennipatte blanchâtre	LC			
X	X	X		<i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu	LC			
		X	X	<i>Sympetma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	Leste brun	LC			
		X		<i>Sympetrum fonscolombii</i> (Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe	LC			
		X		<i>Sympetrum sanguineum</i> (O. F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin	LC			
	X	X		<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié	LC			

Tableau 9 : Espèces d'odonates recensées sur les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon dans la base de données Odonates paca

Légende :

LRN : Liste rouge des Libellules de France métropolitaine (2016) :

Les catégories de l'UICN pour la Liste rouge

RE : Espèce disparue de France métropolitaine

Espèces menacées de disparition de métropole

CR En danger critique
EN En danger
VU Vulnérable

Autres catégories

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de métropole est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en métropole de manière occasionnelle ou marginale)

NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)

DH : espèce bénéficiant d'une protection au niveau européen (directive CEE du conseil n° 92/43 du 21 Mai 1992). Ann. II et IV signifient les annexes II et IV de la Directive « Habitats Faune Flore ».

PN : arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Art. 2 et 3 signifient les articles 2 et 3 de l'arrêté.

Be : la convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. Les exigences de la convention de Berne en matière d'habitats sont satisfaites par la désignation de sites dans le cadre du Réseau Natura 2000. Ann. I, II et III signifient les annexes I, II et III de la convention.

2.2.2. INVENTAIRES OFFICIELS

■ ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE (APPB)

Aucune information sur la richesse entomologique du site n'est disponible.

■ ZNIEFF DE TYPE I

Les ZNIEFF suivantes concernent au moins une partie des quatre communes étudiées :

- Zone continentale de type 1 n° 930012350 « La Nesque » ;
- Zone continentale de type 1 n° 930020474 « Gypses de Mormoiron/Blauvac » ;
- Zone continentale de type 1 n° 930020333 « Crêtes des Monts de Vaucluse, du col de Murs au col de la Ligne » ;
- Zone continentale de type 1 n° 930012374 « Ogres de Bédoin/Mormoiron ».

Parmi ces dernières, seules les ZNIEFF « La Nesque » et « Ogres de Bédoin/Mormoiron » mentionnent des espèces d'invertébrés d'intérêt communautaire susceptibles de fréquenter le site Natura 2000 « La Nesque ».

Le tableau ci-dessous liste ces données :

ZNIEFF « La Nesque »	ZNIEFF « Ogres de Bédoin et de Mormoiron »	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Niveau de protection	Directives européennes	Date de dernière observation
X	X	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Écrevisse à pieds blancs		Ann. II	2000
	X	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane Cerf-volant		Ann. II	1999
	X	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	Art. 3	Ann. II	1999
X		<i>Papilio alexanor</i>	Alexanor	Art. 2	Ann. IV	2010
X		<i>Parnassius apollo</i>	Apollon	Art. 2	Ann. IV	1998

Tableau 10 : Espèces d'invertébrés d'intérêt communautaire recensés dans les ZNIEFF de type I concernant les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon

Légende :

Niveau de protection : arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Art. 2 et 3 signifient les articles 2 et 3 de l'arrêté.

Directives européennes : espèce bénéficiant d'une protection au niveau européen (directive CEE du conseil n° 92/43 du 21 Mai 1992). Ann. II et IV signifient les annexes II et IV de la Directive « Habitats Faune Flore ».

■ ZNIEFF DE TYPE II

Les ZNIEFF suivantes concernent au moins une partie des quatre communes étudiées :

- Zone continentale de type 2 n° 930020331 « Bassin de Monieux/Sault » ;
- Zone continentale de type 2 n° 930012375 « Monts de Vaucluse » ;
- Zone continentale de type 2 n° 930012381 « Mont Ventoux ».

Parmi ces dernières, seules les ZNIEFF « Monts de Vaucluse » et « Mont Ventoux » mentionnent des espèces d'invertébrés d'intérêt communautaire susceptibles de fréquenter le site Natura 2000 « La Nesque ».

Le tableau ci-dessous liste ces données :

ZNIEFF « Monts de Vaucluse »	ZNIEFF « Mont Ventoux »	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Niveau de protection	Directives européennes	Date de dernière observation
X	X	<i>Papilio alexanor</i>	Alexanor	Art. 2	Ann. IV	2010
X	X	<i>Parnassius apollo</i>	Apollon	Art. 2	Ann. IV	1998
X		<i>Eriogaster catax</i>	Laineuse du Prunellier	Art. 2	Ann. II	1995
X	X	<i>Maculinea arion</i>	Azuré du serpolet	Art. 2	Ann. IV	2010
	X	<i>Rosalia alpina</i>	Rosalie des Alpes	Art. 2	Ann. II	2012

Tableau 11 : Espèces d'invertébrés d'intérêt communautaire recensés dans les ZNIEFF de type II concernant les communes de Blauvac, Méthamis, Monieux et Ville/Auzon

Légende :

Niveau de protection : arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Art. 2 et 3 signifient les articles 2 et 3 de l'arrêté.

Directives européennes : espèce bénéficiant d'une protection au niveau européen (directive CEE du conseil n° 92/43 du 21 Mai 1992). Ann. II et IV signifient les annexes II et IV de la Directive « Habitats Faune Flore ».

2.2.3. SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Dans le tableau ci-dessous, **seules les espèces d'intérêt communautaire sont reprises.**

FSD	DOCOB	Silene	Faune paca	Odonates paca	ZNIEFF type I et II	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitats
X	P		X	X	X	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	II
	P	X	X		X	Alexanor	<i>Papilio alexanor</i>	IV
	P	X	X		X	Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	IV
	P	X	X		X	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	IV
			X			Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	II, IV
X	C	X	X			Damier de la Sucisse	<i>Euphydryas aurinia</i>	II
	C		X			Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>	IV
X	C					Écaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	II
					X	Écrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	II
X	C					Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	II, IV
X	P				X	Laineuse du prunellier	<i>Eriogaster catax</i>	II, IV
X	C				X	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	II
	P					Magicienne dentelée	<i>Saga pedo</i>	IV
	P					Osmoderme	<i>Osmoderma eremita</i>	II, IV
X	P				X	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	II, IV
	P					Semi-Apollon	<i>Parnassius mnemosyne</i>	IV
	P					Sphinx de l'Argousier	<i>Hyles hippophaes</i>	IV

Tableau 12 : Synthèse des données bibliographiques disponibles concernant les espèces d'intérêt communautaire

Légende :

Directive Habitats : espèce bénéficiant d'une protection au niveau européen (directive CEE du conseil n° 92/43 du 21 Mai 1992). Ann. II et IV signifient les annexes II et IV de la Directive « Habitats Faune Flore ».

En gras : espèces mentionnées en annexe II de la directive « Habitats Faune Flore ».



Carte 4 : Données bibliographiques entomologiques – espèces inscrites sur la directive Habitats Faune Flore



Carte 5 : zones naturelles d'intérêt reconnu – Zones d'inventaires



Carte 6 : zones naturelles d'intérêt reconnu – Zones réglementées et/ou contractuelles



Photographie 5 : Vue d'une partie des gorges depuis la partie orientale



Inventaire entomologique ZSC Gorges de la Nesque FR9302003

Données bibliographiques entomologiques

— Délimitation de la zone natura 2000

Portail SILENE :

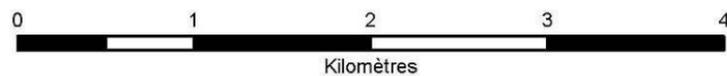
◆ Alexanor
Papilio alexanor

◆ Lucane Cerf-volant
Lucanus cervus

BE Naturalia, Prédiagnostic entomologique du site Natura 2000
des gorges de la Nesque (01-2008)

◆ Ecaille chinée
Callimorpha quadripunctaria

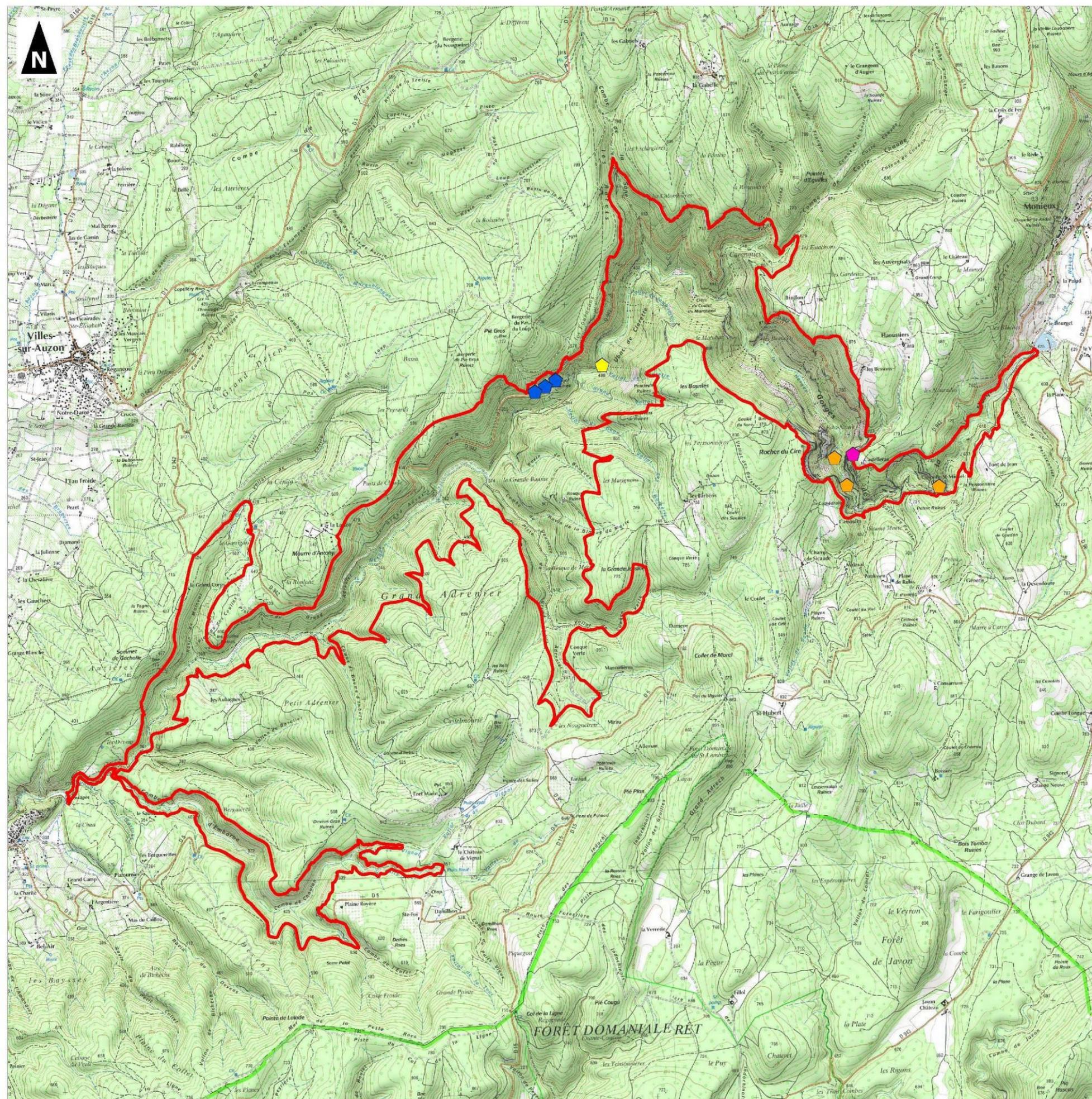
◆ Grand capricorne
Cerambyx cerdo



1:40 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



Réalisation : AIRELE, 2017
Source de fond de carte : IGN SCAN25
Sources de données : DRÉAL PACA - AIRELE, 2017

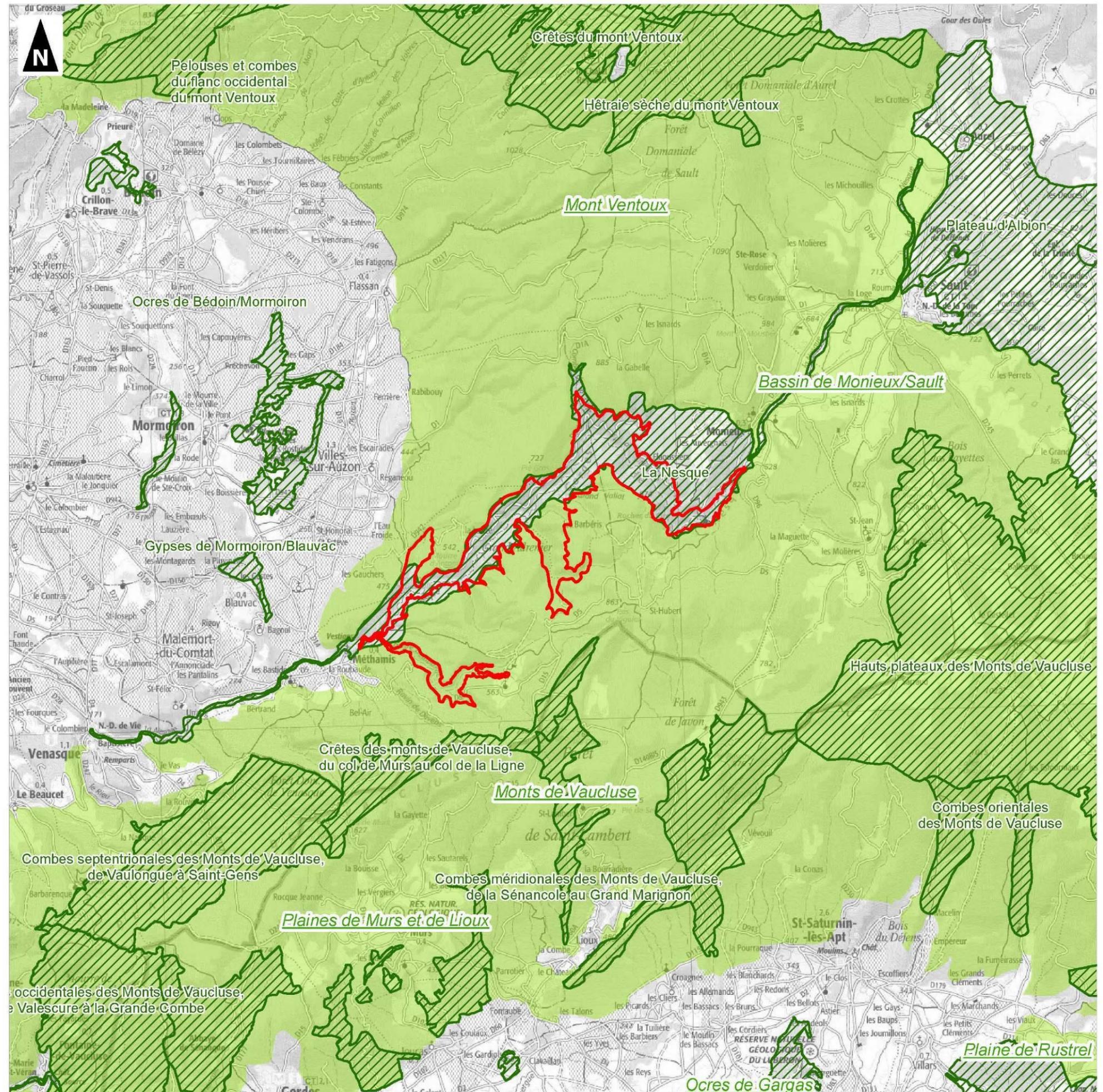




Inventaire entomologique ZSC Gorges de la Nesque FR9302003

Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu
Zones d'inventaires

-  Délimitation de la zone natura 2000
-  ZNIEFF de type 1
-  ZNIEFF de type 2

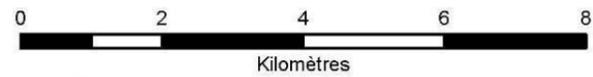




Inventaire entomologique ZSC Gorges de la Nesque FR9302003

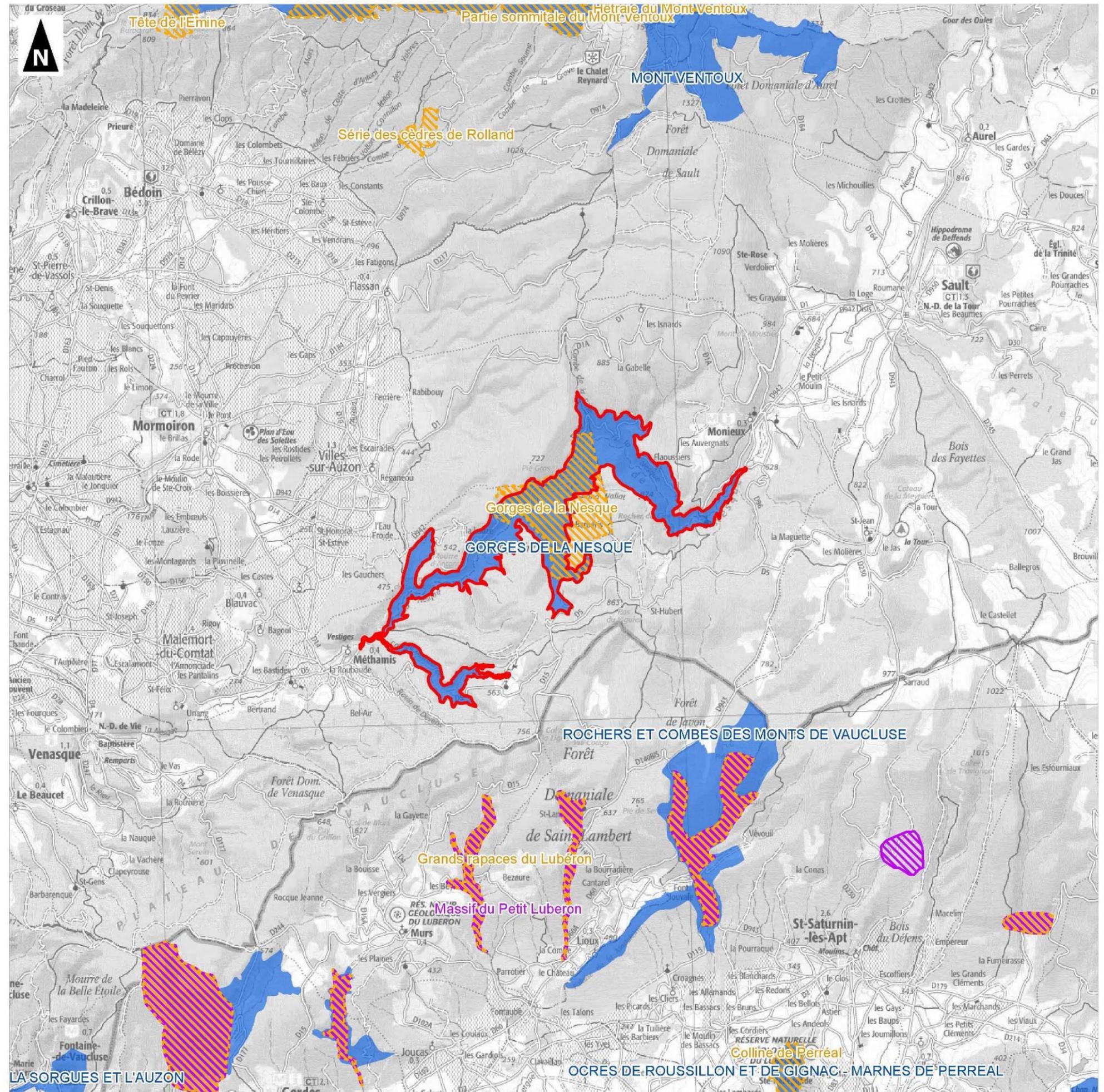
Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu
Zones réglementées et/ou contractuelles

- Délimitation de la zone natura 2000
- Arrêté de Protection de Biotope
- Zone de Protection Spéciale
- Zone Spéciale de Conservation



Groupe auddicé 1:100 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE, 2017
Source de fond de carte : IGN SCAN25
Sources de données : DREAL PACA - AIRELE, 2017



Chapitre 3. ANALYSE DES DONNÉES CARTOGRAPHIQUES

3.1. Habitats naturels

La cartographie des habitats naturels est issue du DOCOB. Elle liste et localise les différents habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000.

La carte de la page suivante cartographie les grands ensembles.

La majeure partie du secteur est couverte par la forêt (80%) qui se compose principalement d'une chênaie verte xérophile sur le bas des gorges et en rive droite et d'une chênaie pubescente xérophile sur la partie supérieure des gorges et en rive gauche.

La partie amont de gorges en rive droite est occupée par des éboulis calcaires et des matorrals à Genévrier de Phénicie.

Enfin, les abords de la rivière sur la partie amont accueillent une forêt de pentes, éboulis, ravins du *Tilio-Acerion*.

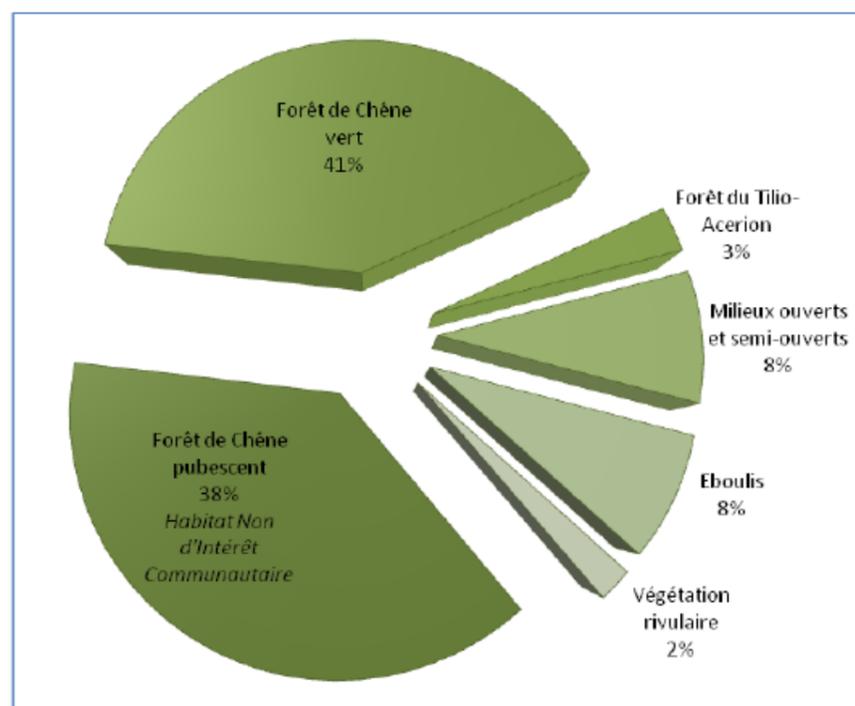


Figure 1 : Répartition des grands types d'habitats au sein du site Natura 2000

3.2. Habitats favorables aux espèces

Dans le prédiagnostic entomologique du site Natura 2000 des gorges de la Nesque (*Naturalia, 2008*), une cartographie des habitats favorables aux espèces d'intérêt communautaire a été réalisée en fonction des exigences écologiques de chaque espèce et de la répartition des habitats naturels au sein du site.

Ces cartes sont présentées en annexe 2.

Le tableau ci-dessous synthétise le statut de présence des espèces et le ou les types d'habitats qu'elles sont susceptibles de fréquenter.

Statut de présence (DOCOB)	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitats	Habitat(s) favorable(s)
P	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	II	Eaux courantes ensoleillées de bonne qualité de la partie amont (du lac de Monieux et le pied de la Combe de la Sône).
P	Alexanor	<i>Papilio alexanor</i>	IV	Milieux ouverts xériques, les versants rocailloux calcaires ensoleillés, les prairies fleuries de la partie amont des gorges. Plantes hôtes : <i>Ptychotis saxifraga</i> , <i>Opopanax chironium</i>
P	Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	IV	Milieux ouverts xériques, les versants rocailloux calcaires ensoleillés, les prairies fleuries de la partie amont des gorges. Plantes hôtes : <i>Sedum</i> , <i>Sempervivum</i>
P	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	IV	Milieux ouverts secs et herbeux. Plantes hôtes : <i>Thymus serpyllum</i> , <i>Thymus praecox</i> , <i>Thymus marschalliana</i> , et <i>Origanum vulgare</i> .
C	Damier de la Sucusse	<i>Euphydryas aurinia</i>	II	Pelouses, prairies maigres et lisières ensoleillées en aval et en amont des gorges.
C	Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>	IV	Bords de rivière, zones broussailleuses et versants rocailloux. Plantes hôtes : <i>Aristolochia rotunda</i> , <i>Aristolochia clematitis</i> , <i>Aristolochia pallida</i> , <i>Aristolochia pistolochia</i> .
C	Écaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	II	L'ensemble des milieux présents (zones rocheuses et rocaillouses, garrigues...) dans le périmètre d'étude sont favorables à cette espèce.
C	Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	II, IV	L'ensemble des milieux présents sont favorables, notamment milieux forestiers caducifoliés riches en <i>Quercus sp.</i>
P	Laineuse du prunellier	<i>Eriogaster catax</i>	II, IV	Zones bocagères à prunellier, les lisières en amont et en aval des gorges sur des surfaces assez restreintes.
C	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	II	L'ensemble des milieux présents sont favorables, notamment milieux forestiers caducifoliés riches en <i>Quercus sp.</i>
P	Magicienne dentelée	<i>Saga pedo</i>	IV	Pelouses rases et dalles rocheuses, milieux ouverts secs et herbeux, garrigues.
P	Osmoderme	<i>Osmoderma eremita</i>	II, IV	L'espèce est présente au sein de bocages denses abritant un nombre important de vieux feuillus sénescents et riches en caries ou troncs creux. Des caries supérieures à 10 litres sont nécessaires à sa reproduction. Les larves se nourrissent de <i>Quercus</i> , <i>Castanea</i> , <i>Salix</i> , <i>Prunus</i> , <i>Malus</i> ...
P	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	II, IV	Hêtraie avec des sujets sénescents.
P	Semi-Apollon	<i>Parnassius mnemosyne</i>	IV	Prairies humides et aux bois clairs des montagnes vers 2000 m d'altitude. Plantes hôtes : <i>Corydalis cava</i> et <i>Corydalis solida</i> .
P	Sphinx de l'Argousier	<i>Hyles hippophaes</i>	IV	Zones chaudes, ensoleillées et caillouteuses, au bord et dans le lit des cours d'eau asséchés. On le trouve aussi dans les bois ouverts et dans les carrières, là où pousse l'Argousier (<i>Hippophae rhamnoides</i>).

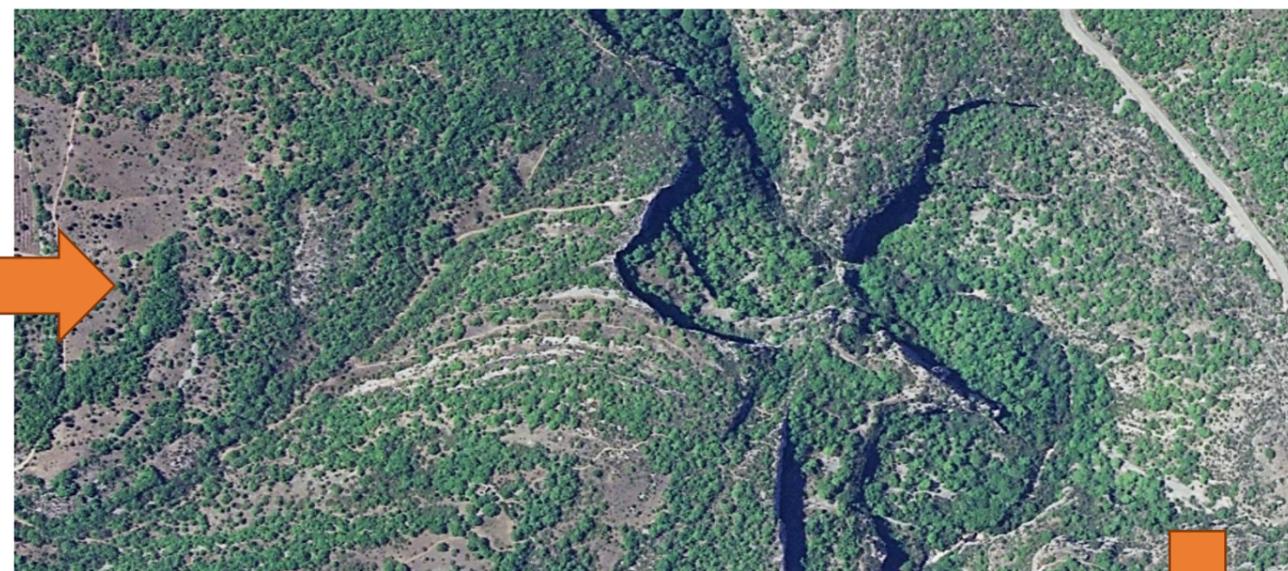
Tableau 13 : Types d'habitats susceptibles d'être fréquentés par chaque espèce d'intérêt communautaire

En analysant les habitats présents dans le site et les exigences de chaque espèce, il semblerait que les habitats nécessaires à la présence du Semi-Apollon, du Sphinx de l'Argousier et de la Rosalie alpine ne sont pas recensés. L'absence de certitude quant à leur présence dans le site semble alors prendre tout son sens.

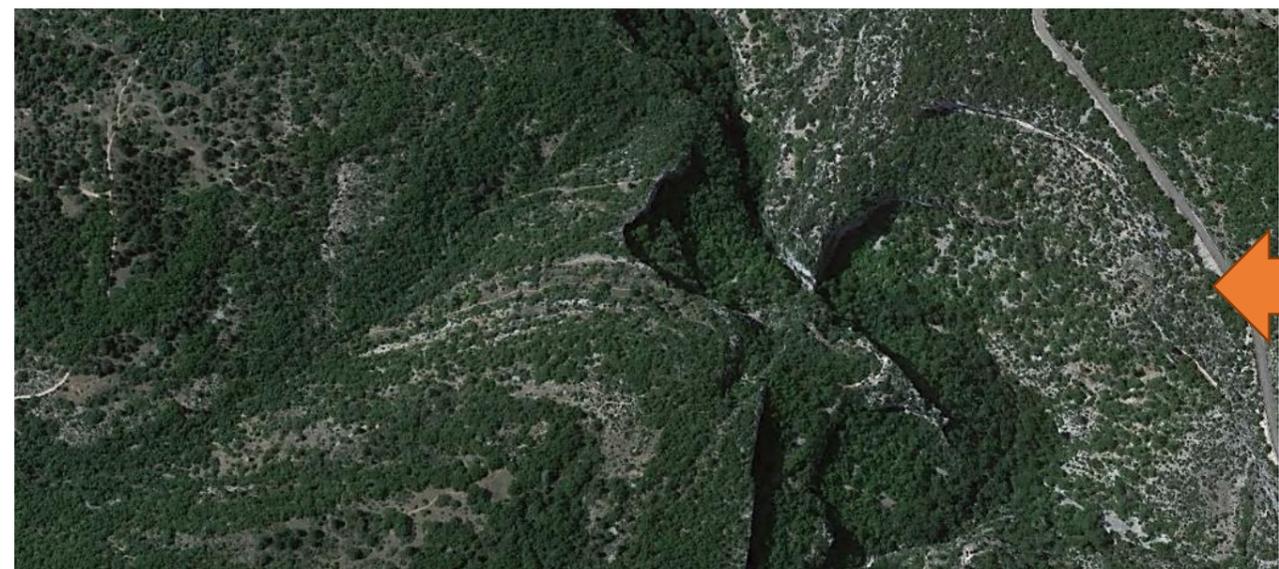
3.3. Analyse des vues aériennes



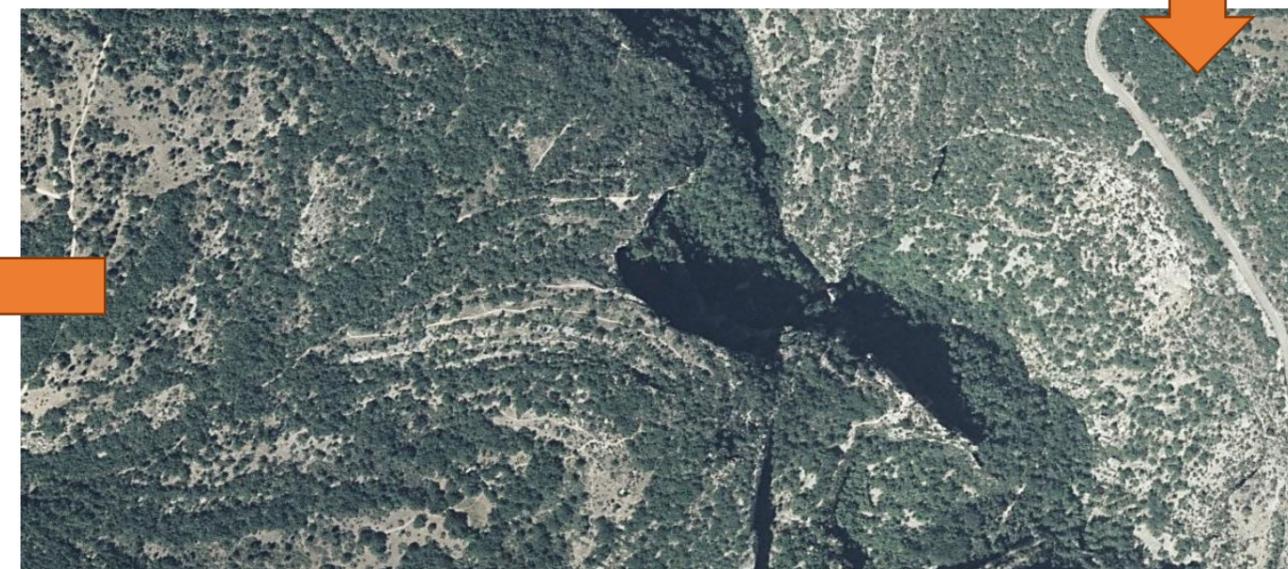
Photographie 6 : Vue aérienne de 1971



Photographie 7 : Vue aérienne de 1991



Photographie 8 : Vue aérienne de 2016



Photographie 9 : Vue aérienne de 2006

En analysant les vues aériennes ci-dessus sur une période de 45 ans au niveau d'une zone témoin située vers le lieu-dit « Les Peisses » sur la commune de Monieux, la fermeture des milieux est très significative.

La forêt riveraine à la Nesque est la zone qui a le moins évoluée, avec la présence d'un peuplement dense dès 1971. Par contre, que ce soit au niveau des coteaux des gorges ou au niveau des plateaux, la chênaie blanche a considérablement gagné du terrain, surtout au niveau des anciennes zones agricoles et pastorales (à gauche sur les photographies).

La disparition progressive des landes à thym, des éboulis et des pelouses calcaires au détriment de la chênaie blanche conduit à une homogénéisation des habitats qui entraîne de fait une diminution de la biodiversité floristiques et animales.

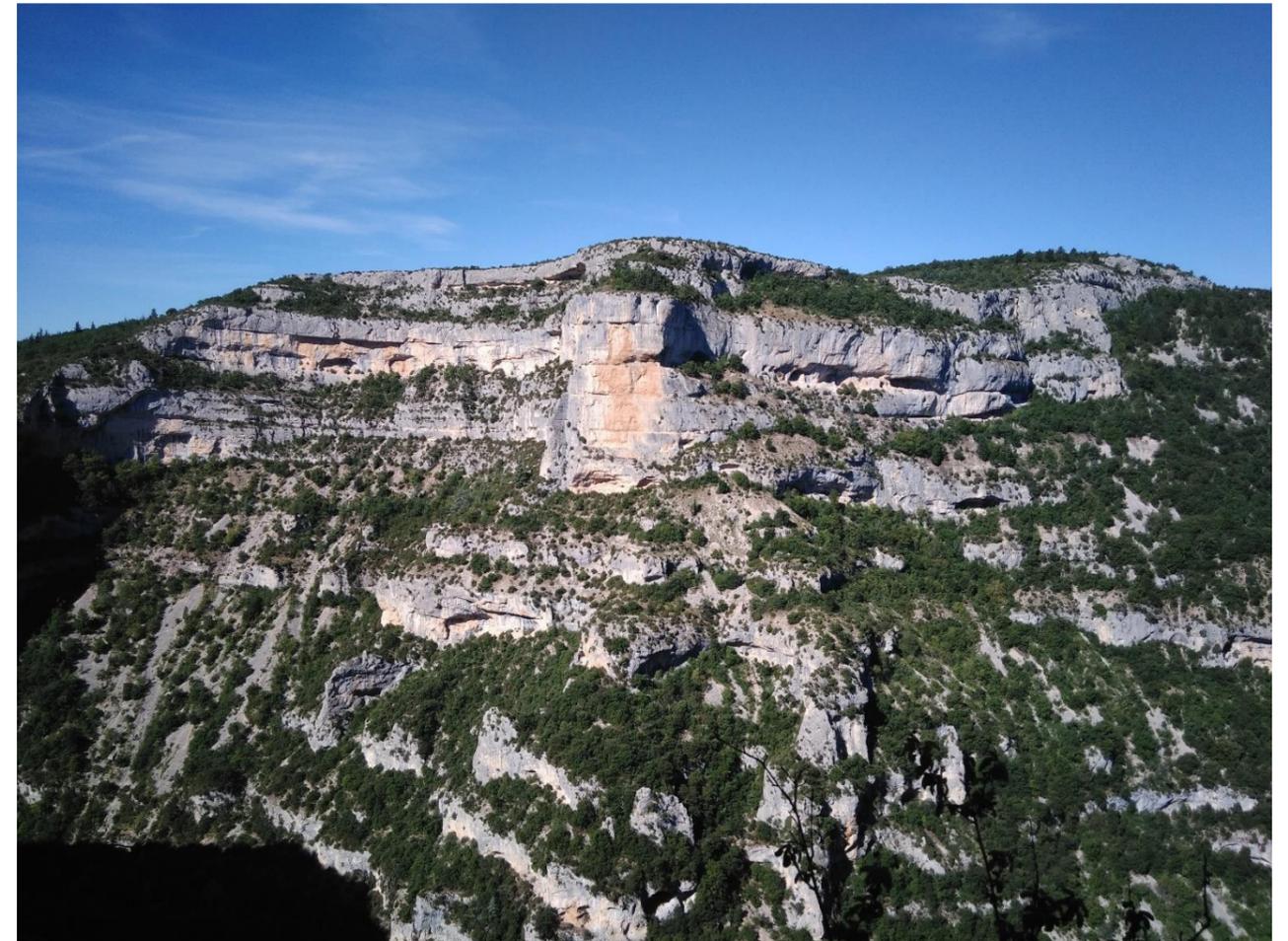
De nombreuses espèces sont dépendantes des habitats ouverts et semi-ouverts qui dominaient le paysage des Monts de Vaucluse au début du XX^{ème} siècle encore.



Carte 7 : Habitats naturels



Photographie 10 : Zone ouverte favorable à la biodiversité



Photographie 11 : Environs du rocher du Cire

Inventaire entomologique - ZSC Gorges de la Nesque FR9302003 -

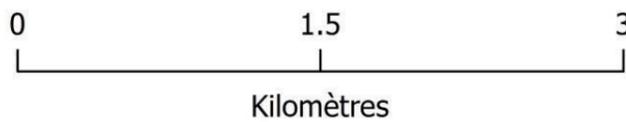
- Habitats naturels -

Habitat N2000

-  Formations stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.*)
-  Matorral arborescent à *Juniperus oxycedrus*
-  Matorral arborescent à *Juniperus phoenicea*
-  Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)
-  Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles
-  Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*
-  Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*

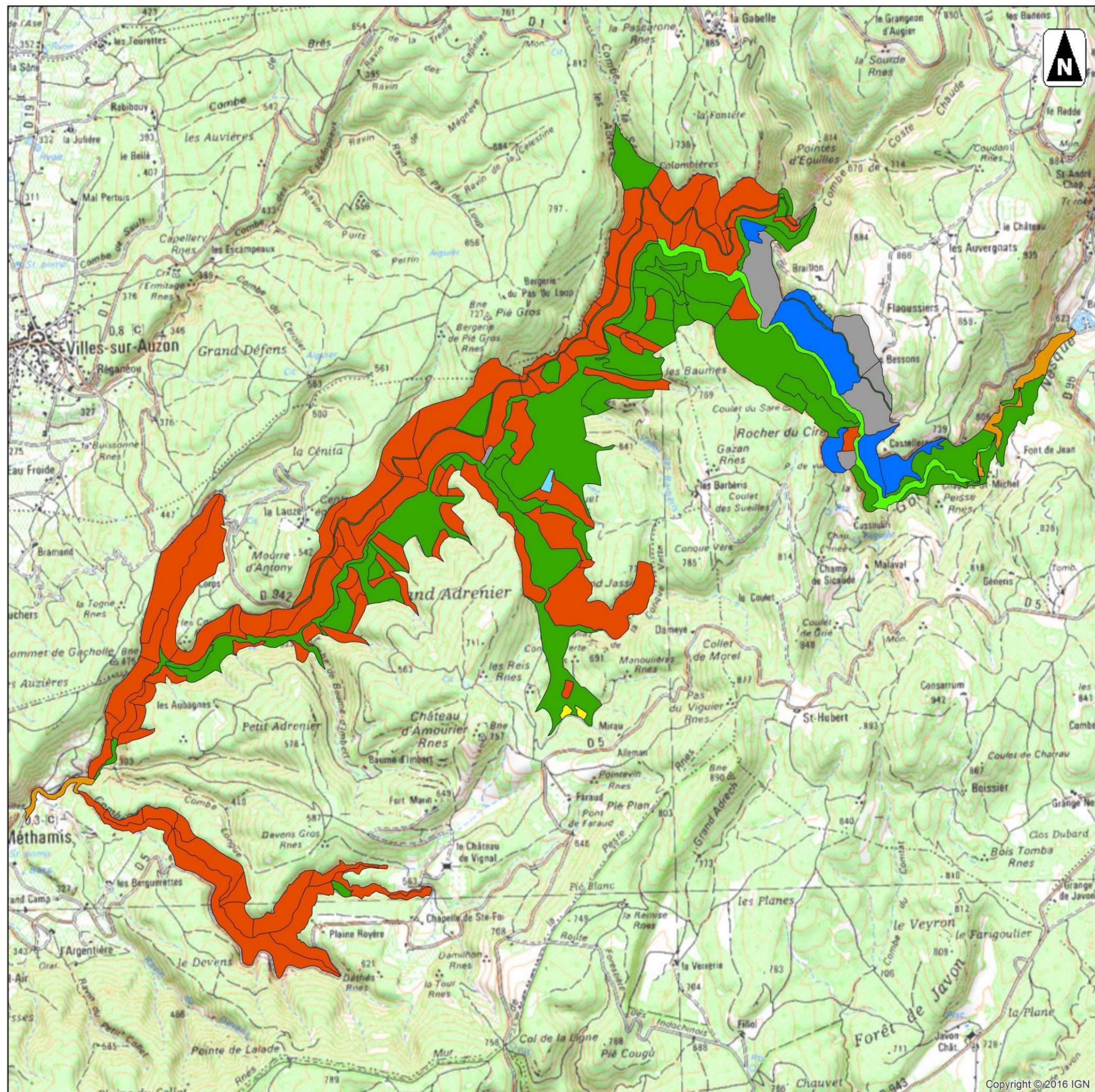
Habitat associé

-  Chênaie pubescente supra-méditerranéenne (Corine biotope : 41.711)



1:35 000

(Pour une impression en format A3 sans réduction de taille)



Chapitre 4. RÉSULTATS DES INVENTAIRES

4.1. Résultats bruts mis à jour (2016/2017)

4.1.1. INVERTÉBRÉS

■ RHOPALOCÈRES

Les 58 espèces de lépidoptères rhopalocères observés sont présentées ci-dessous ainsi que leurs différents statuts de présence au niveau communal :

Blauvac	Méthamis	Monieux	Ville/Auzon	Famille	Nom scientifique	Nom commun	LRR	LRN	PN	DH
		X		Nymphalidae	<i>Hipparchia semele</i>	Agreste	LC	LC	-	
		X		Nymphalidae	<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	LC	LC	-	
		X		Papilionidae	<i>Parnassius apollo</i>	Apollon	LC	LC	Art. 2	An. 4
		X		Lycaenidae	<i>Lysandra coridon</i>	Argus bleu-nacré	LC	LC	-	
		X		Pieridae	<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	LC	LC	-	
X	X	X		Lycaenidae	<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu-céleste	LC	LC	-	
X	X	X	X	Lycaenidae	<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane	LC	LC	-	
		X	X	Lycaenidae	<i>Leptotes pirithous</i>	Azuré de la Luzerne	LC	LC	-	
		X		Lycaenidae	<i>Polyommatus daphnis</i>	Azuré de l'Orobe	LC	LC	-	
	X		X	Lycaenidae	<i>Cyaniris semiargus</i>	Azuré des Anthyllides	LC	LC	-	
		X	X	Lycaenidae	<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns	LC	LC	-	
			X	Lycaenidae	<i>Cupido argiades</i>	Azuré du Trèfle	LC	LC	-	
			X	Lycaenidae	<i>Lampides boeticus</i>	Azuré porte-queue	LC	LC	-	
X	X	X	X	Nymphalidae	<i>Hipparchia fidia</i>	Chevron blanc	LC	LC	-	
		X		Pieridae	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	LC	LC	-	
		X		Pieridae	<i>Gonepteryx cleopatra</i>	Citron de Provence	LC	LC	-	
X	X	X		Lycaenidae	<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail	LC	LC	-	
		X	X	Lycaenidae	<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	LC	LC	-	
				Lycaenidae	<i>Lycaena tityrus</i>	Cuivré fuligineux	LC	LC	-	
		X		Lycaenidae	<i>Lycaena alciphron</i>	Cuivré mauvin	LC	LC	-	
				Nymphalidae	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	LC	LC	Art. 3	An. 2
	X	X	X	Nymphalidae	<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil	LC	LC	-	
		X		Nymphalidae	<i>Melanargia occitanica</i>	Échiquier d'Occitanie	LC	LC	-	
X	X	X	X	Nymphalidae	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	LC	LC	-	
				Nymphalidae	<i>Coenonympha dorus</i>	Fadet des garrigues	LC	LC	-	
X	X	X	X	Nymphalidae	<i>Hipparchia statilinus</i>	Faune	LC	LC	-	
X	X	X	X	Papilionidae	<i>Iphiclus podalirius</i>	Flambé	LC	LC	-	
				Pieridae	<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré	LC	LC	-	
		X		Pieridae	<i>Aporia crataegi</i>	Gazé	LC	LC	-	
		X		Nymphalidae	<i>Satyrus ferula</i>	Grande Coronide	LC	LC	-	
				Hesperiidae	<i>Pyrgus onopordi</i>	Hespérie de la Malope	LC	LC	-	
		X	X	Hesperiidae	<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'Alcée	LC	LC	-	
		X		Hesperiidae	<i>Pyrgus bellieri</i>	Hespérie des Hélianthèmes	LC	LC	-	
	X			Hesperiidae	<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des Sanguisorbes	LC	LC	-	
		X		Hesperiidae	<i>Thymelicus lineola</i>	Hespérie du Dactyle	LC	LC	-	
X	X	X	X	Nymphalidae	<i>Lasiommata megera</i>	Mégère	LC	LC	-	
X	X	X		Nymphalidae	<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des Centaurées	LC	LC	-	
		X		Nymphalidae	<i>Melitaea athalia</i>	Mélitée du Mélampyre	-	LC	-	
X	X	X		Nymphalidae	<i>Melitaea didyma</i>	Mélitée orangée	LC	LC	-	

Blauvac	Méthamis	Monieux	Ville/Auzon	Famille	Nom scientifique	Nom commun	LRR	LRN	PN	DH
X		X		Nymphalidae	<i>Arethusana arethusia</i>	Mercure	LC	LC	-	
	X	X	X	Nymphalidae	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC	LC	-	
		X		Nymphalidae	<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré	LC	LC	-	
	X	X	X	Nymphalidae	<i>Boloria dia</i>	Petite Violette	LC	LC	-	
				Pieridae	<i>Pieris brassicae</i>	Piérie du Chou	LC	LC	-	
X	X	X	X	Pieridae	<i>Pieris napi</i>	Piérie du Navet	LC	LC	-	
		X		Nymphalidae	<i>Polygonia c-album</i>	Robert-le-diable	LC	LC	-	
X		X	X	Nymphalidae	<i>Brintesia circe</i>	Silène	LC	LC	-	
				Pieridae	<i>Colias crocea</i>	Souci	LC	LC	-	
				Pieridae	<i>Colias hyale</i>	Souffré	NT	LC	-	
X	X	X		Nymphalidae	<i>Limnitis reducta</i>	Sylvain azuré	LC	LC	-	
X		X		Hesperiidae	<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine	LC	LC	-	
X	X	X	X	Nymphalidae	<i>Hipparchia fagi</i>	Sylvandre	LC	LC	-	
X	X	X	X	Nymphalidae	<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	LC	LC	-	
				Lycaenidae	<i>Satyrus ilicis</i>	Thécla de l'Yeuse	LC	LC	-	
				Lycaenidae	<i>Quercusia quercus</i>	Thécla du Chêne	LC	LC	-	
X	X	X	X	Nymphalidae	<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	LC	LC	-	
		X		Hesperiidae	<i>Hesperia comma</i>	Virgule	LC	LC	-	
X		X	X	Nymphalidae	<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	LC	LC	-	

Tableau 14 : Lépidoptères rhopalocères observés

Légende

LRR : liste rouge régionale ; LRN : liste rouge nationale

LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacé ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; CR : en danger critique d'extinction.

PN : Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

- Art. 2 : espèces et aires de repos, de déplacement et de reproduction protégées
- Art. 3 : espèces protégées.

DH : Directive Habitat-Faune-Flore : directive européenne du 21 mai 1992 concerne la préservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage.

- II : annexe II : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC).
- IV : annexe IV : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte : elle concerne les espèces devant être strictement protégées.



Photographie 12 : Sylvain azuré (*Limnitis reducta*)



Photographie 13 : Bleu-nacré d'Espagne (*Lysandra hispana*)



Photographie 14 : Cuvré mauvin (*Lycaena alciphron*)



Photographie 15 : Gazé (*Aporia crataegi*)

■ HÉTÉROCÈRES À ACTIVITÉ DIURNE

Au cours des inventaires diurnes, quelques lépidoptères hétérocères ont été observés, ils sont présentés ci-dessous :

Famille	Nom scientifique	Nom commun	LRR	LRN	PN	DH
Zygaenidae	<i>Zygaena viciae</i>	Zygène des Thérésiens	LC	NE	-	
Zygaenidae	<i>Zygaena transalpina</i>	Zygène transalpine	LC	NE	-	
Zygaenidae	<i>Zygaena ephialtes</i>	Zygène de la Coronille variée	LC	NE	-	
Zygaenidae	<i>Zygaena erythrus actae</i>	Zygène des garrigues	LC	-	-	
Zygaenidae	<i>Zygaena occitanica</i>	Zygène d'Occitanie	LC	NE	-	
Zygaenidae	<i>Zygaena sarpedon</i>	Zygène du Panicaut	LC	NE	-	

Tableau 15 : Lépidoptères hétérocères à activité diurne observés

Légende

LRR : liste rouge régionale ; LRN : liste rouge nationale

LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacé ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; CR : en danger critique d'extinction.

PN : Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

- Art. 2 : espèces et aires de repos, de déplacement et de reproduction protégées
- Art. 3 : espèces protégées.

DH : Directive Habitat-Faune-Flore : directive européenne du 21 mai 1992 concerne la préservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage.

- II : annexe II : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC).
- IV : annexe IV : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte : elle concerne les espèces devant être strictement protégées.

■ HÉTÉROCÈRES À ACTIVITÉ NOCTURNE

Au cours des inventaires nocturnes, 25 espèces de lépidoptères à activité nocturne ont été identifiées avec certitude ; cependant, d'autres espèces n'ont pas pu être déterminées car les individus étaient trop usés ou endommagés pour réaliser une détermination au-delà de la famille.

Famille	Sous-famille	Nom scientifique	Nom commun	P1	P2	P3	P4
Noctuidae	Noctuinae	<i>Ammoconia caecimacula</i>	Tache effacée	X			
Noctuidae	Amphipyriinae	<i>Amphipyra pyramidea</i>	Pyramide				X
Noctuidae	Amphipyriinae	<i>Amphipyra tragopoginis</i>	Noctuelle du Salsifis		X		
Geometridae	Larentiinae	<i>Coenotephria tophaceata</i>	Nébuleuse coudeée		X		
Drepanidae	Thyatiinae	<i>Cymatophora diluta</i>	Cymatophore délayée	X			X
Erebidae	Arctiinae	<i>Eilema caniola</i>	Manteau pâle		X	X	X
Noctuidae	Noctuinae	<i>Eugnorisma glareosa</i>	Noctuelle à I double	X	X		
Geometridae	Larentiinae	<i>Eupithecia sp</i>	Eupithécie			X	
Geometridae	Ennominae	<i>Gnophos dumetata</i>	Gnophos des buissons			X	
Noctuidae	Noctuinae	<i>Leucochlaena oditis</i>	Noctuelle marquetée		X		
Erebidae	Erebinae	<i>Lygephila lusoria</i>	Ophiuse de l'Orobe			X	
Noctuidae	Noctuinae	<i>Mythimna unipuncta</i>	Leucanie orbicole			X	
Noctuidae	Noctuinae	<i>Noctua comes</i>	Hulotte	X	X		
Noctuidae	Noctuinae	<i>Noctua interjecta</i>	Faux casque				X
Noctuidae	Noctuinae	<i>Noctua janthe</i>	Collier soufré		X		X
Noctuidae	Noctuinae	<i>Noctua orbona</i>	Suivante		X		
Noctuidae	Noctuinae	<i>Noctua pronuba</i>	Hibou		X	X	
Geometridae	Ennominae	<i>Opisthograptis luteolata</i>	Citronnelle rouillée	X			
Geometridae	Ennominae	<i>Peribatodes sp</i>	Boarmie	X			
Geometridae	Ennominae	<i>Petrophora convergata</i>	Pétrophore convergente			X	
Noctuidae	Noctuinae	<i>Phlogophora meticulosa</i>	Méticuleuse	X			
Noctuidae	Noctuinae	<i>Tiliacea sulphurago</i>	Xanthie sulphurée			X	
Noctuidae	Noctuinae	<i>Trigonophora flammea</i>	Noctuelle embrasée	X	X	X	X
Noctuidae	Noctuinae	<i>Trigonophora jodea</i>	Noctuelle allumée	X			
Noctuidae	Noctuinae	<i>Xestia castanea</i>	Noctuelle négligée	X	X		

Tableau 16 : Lépidoptères hétérocères à activité nocturne observés grâce aux pièges lumineux

■ ODONATES

Au cours des recherches liées à l'Agrion de mercure, d'autres espèces d'odonates ont été observées, elles sont présentées ci-dessous :

Blauvac	Méthamis	Monieux	Ville/Auzon	FAMILLE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	LRR	LRN	PN	DH
		X		Aeshnidae	<i>Aeshna cyanea</i>	Aeshne bleue	LC	LC		
	X	X		Aeshnidae	<i>Aeshna mixta</i>	Aeshne mixte	LC	LC		
		X		Coenagrionidae	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	NT	LC	Art.3	II
		X		Coenagrionidae	<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant	LC			
	X	X	X	Coenagrionidae	<i>Enallagma cyathigerum</i>	Agrion porte-coupe	LC	LC		
X	X	X	X	Aeshnidae	<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	LC	LC		
		X		Calopterygidae	<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant	LC			
	X	X	X	Cordulegasteridae	<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastré annelé	LC	LC		
	X	X	X	Lestidae	<i>Sympecma fusca</i>	Leste brun	LC	LC		
		X	X	Lestidae	<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert	LC	LC		
		X		Coenagrionidae	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Nymphe au corps de feu	LC			
	X	X	X	Libellulidae	<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé	LC	LC		
	X	X	X	Platycnemididae	<i>Platycnemis latipes</i>	Pennipatte blanchâtre	LC	LC		
	X	X	X	Libellulidae	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	Sympétrum de Fonscolombe	LC	LC		
X		X		Libellulidae	<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	LC	LC		

Tableau 17 : Odonates observés

Légende

LRR : liste rouge régionale ; LRN : liste rouge nationale

LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacé ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; CR : en danger critique d'extinction.

PN : Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

- Art. 2 : espèces et aires de repos, de déplacement et de reproduction protégées
- Art. 3 : espèces protégées.

DH : Directive Habitat-Faune-Flore : directive européenne du 21 mai 1992 concerne la préservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage.

- II : annexe II : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC).
- IV : annexe IV : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte : elle concerne les espèces devant être strictement protégées.



Photographie 16 : Aeshne bleue (*Aeshna cyanea*)



Photographie 17 : Aeshne mixte (*Aeshna mixta*)

■ AUTRES ESPÈCES

Plusieurs dizaines d'individus de Lucane-cerf-volant ont été observés au fond des gorges, en dessous du rocher du Cire. De très nombreuses crottes de renard comportaient des élytres et des mandibules de Lucane.

Cette espèce est bien représentée dans le site Natura 2000, que ce soit au niveau de la chênaie pubescente ou de la yeuseraie.



Photographie 18 : Lucane cerf-volant mâle
(*Lucanus cervus*)



Photographie 19 : Lucane cerf-volant femelle
(*Lucanus cervus*)

Un seul individu de Magicienne dentelée a été observé en septembre vers le Château de Vignal, en dehors du site Natura 2000 de la Nesque. L'habitat se compose à cet endroit d'une pelouse xérique favorable à l'espèce. Cette dernière a été activement recherchée lors des transects en milieu ouvert ; mais cette observation est la seule.



Photographie 20 : Magicienne dentelée (*Saga pedo*)



Photographie 21 : Magicienne dentelée (*Saga pedo*)

4.1.2. AUTRES GROUPES

Les autres groupes que les invertébrés n'ont fait l'objet d'aucune recherche. Cependant, certaines espèces ont été rencontrées par hasard. Elles sont reprises dans le tableau suivant pour information :

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection Nationale	LR France	Berne	Dir Hab
Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	Oui	LC	Be II	Ann IV
	Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	Oui	LC	Be III	/
	Salamandre tachetée terrestre	<i>Salamandra salamandra terrestris</i>	Oui	LC	Be III	/
Reptiles	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	Oui	LC	Be III	/
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Oui	LC	Be II	Ann IV
	Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	Oui	LC	Be II	Ann IV
	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	Oui	LC	Be III	/
Mammifères	Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	/	LC	Be III	/
	Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>	/	LC	Be III	Ann V
	Chevreaux européen	<i>Capreolus capreolus</i>	/	LC	Be III	/
	Fouine	<i>Martes foina</i>	/	LC	Be III	/
	Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	/	LC	Be III	/
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Oui	LC	Be II	Ann IV
	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	/	LC	/	/
	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	/	LC	/	/
Poissons	Chevesne	<i>Squalius cephalus</i>	/	LC	/	/
	Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	/	LC	/	/
	Goujon	<i>Gobio gobio</i>	/	DD	/	/
	Perche	<i>Perca fluviatilis</i>	/	LC	/	/
	Tanche	<i>Tinca tinca</i>	/	LC	/	/
	Truite fario	<i>Salmo trutta</i>	Oui	LC	/	/
Autres invertébrés	Écrevisse signal	<i>Pacifastacus leniusculus</i>	/	/	/	/

Tableau 18 : Autres espèces vertébrées contactées par hasard

Légende :

LR France :

Les catégories de l'UICN pour la Liste rouge	
RE	Espèce disparue de France métropolitaine
Espèces menacées de disparition de métropole	
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
Autres catégories	
NT	Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
LC	Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de métropole est faible)
DD	Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)
NA	Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en métropole de manière occasionnelle ou marginale)
NE	Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)

Protection Nationale :

- Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national.

DH : espèce bénéficiant d'une protection au niveau européen (directive CEE du conseil n° 92/43 du 21 Mai 1992). Ann. II et IV signifient les annexes II et IV de la Directive « Habitats Faune Flore ».

Berne : la convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. Les exigences de la convention de Berne en matière d'habitats sont satisfaites par la désignation de sites dans le cadre du Réseau Natura 2000. Ann. I, II et III signifient les annexes I, II et III de la convention.



Photographie 22 : Têtard d'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*)



Photographie 24 : Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)



Photographie 23 : Couleuvre vipérine (*Natrix maura*)



Photographie 25 : Goujon (*Gobio gobio*)

4.2. Analyse des espèces d'intérêt communautaire mentionnées en annexe II

4.2.1. ESPÈCES MENTIONNÉES DANS LE DOCOB

4.2.1.1. ANALYSE DES ESPÈCES OBSERVÉES EN 2016 ET/OU EN 2017

■ LE LUCANE CERF-VOLANT

> Milieux associés

La grande majorité du site lui est favorable, notamment au niveau de la chênaie pubescente et de la yeuseraie.

> Dates de prospection

L'étude a débuté juste à temps pour inventorier ce taxon. Les adultes sont actifs au crépuscule fin juin et début juillet.

> Effectif observé

Plusieurs dizaines d'individus ont été observés sur la partie amont des gorges en 2016 et 2017. De nombreux indices ont également été observés dans des crottes de renard et de mustélidés.

> Statut de présence dans le site

Cette espèce est présente et bien implantée dans le périmètre Natura 2000. Elle a été observée en 2008, 2016 et 2017.

> État de conservation de la population

Compte tenu des habitats en place, de l'absence ou quasi absence d'exploitation forestière, de la dynamique des populations de l'espèce au niveau supra-local et des observations faites sur site, **la population de Lucane cerf-volant du site Natura 2000 « Gorges de la Nesque » est jugée en bon état.**

> Menaces

Le vieillissement des peuplements forestiers et la progression des milieux fermés sont favorables à cette espèce. Aucune menace n'est actuellement mise en évidence.

> Inventaires complémentaires

Les inventaires spécifiques à la recherche de cette espèce ne représentent pas une priorité.



Photographie 26 : Écrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*)

Nota Bene :

Il est important de noter qu'une douzaine d'individus d'Écrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*) ont été observés en plein jour dans les quelques vasques encore en eau.

Cette espèce envahissante concourt à l'appauvrissement de la biodiversité aquatique de la Nesque. Il conviendrait de mettre en place des campagnes d'éradication dans les mesures de gestion du DOCOB.

■ L'ÉCAILLE CHINÉE

> Milieux associés

C'est une espèce ubiquiste et relativement commune. L'ensemble du site peut lui convenir.

> Dates de prospection

Cette espèce est visible de début juillet à septembre, en une seule génération. La période de l'étude correspond donc à la période d'activité des imagos.

> Effectif observé

Deux individus ont été observés dans la partie amont des Gorges, à l'abri sur des parois au moment des heures les plus chaudes de la journée.

> Statut de présence dans le site

Cette espèce est présente et bien implantée dans le périmètre Natura 2000. Elle a été observée en 2006 et 2016.

> État de conservation de la population

Compte tenu des habitats en place, de la dynamique des populations de l'espèce au niveau supra-local et des observations faites sur site, **la population d'Écaille chinée du site Natura 2000 « Gorges de la Nesque » est jugée en bon état. Il reste cependant des incertitudes quant à l'importance de cette population**

> Menaces

Aucune menace n'est actuellement mise en évidence.

> Inventaires complémentaires

Les inventaires spécifiques à la recherche de cette espèce ne représentent pas une priorité.

■ L'AGRION DE MERCURE

> Milieux associés

La partie amont du cours depuis l'étang de Monieux jusqu'à la combe de la Sône est favorable à cette espèce d'après le DOCOB. D'après les données bibliographiques communales disponibles, cette espèce semble fréquenter de préférence la partie aval de la Nesque.

> Dates de prospection

Cette espèce est visible surtout de mai à août, lors de l'activité des adultes. L'étude a couvert une partie du cycle d'activité des adultes en 2016 et la période la plus favorable en 2017. Avec une période estivale très sèche en 2016 et 2017 (avec un assec précoce et durable de la Nesque), l'espèce a été observée uniquement au printemps 2017 lorsque la Nesque était encore en eau.

> Effectif observé

Aucune observation de l'espèce n'a été réalisée lors des inventaires de 2016. En 2017, six individus ont été observés en 2017.

Photographie 27 : Assec marqué de l'été 2016 dans la partie amont des gorges



> Statut de présence dans le site

Cette espèce est donc présente dans le périmètre Natura 2000, notamment en amont des Gorges. **Elle a déjà été observée sur les communes de Blauvac, Ville/Auzon et Méthamis et semble être également présente en aval du site Natura 2000. Il est alors possible lors d'années favorables que cette espèce colonise l'ensemble du linéaire de la Nesque dès lors que les berges soient assez ensoleillées.**

> État de conservation de la population

L'état de conservation de la population locale reste inconnu.

> Menaces

Les assec prolongés, le faible débit et la pollution diffuse sont autant de menaces qui touchent cette espèce. Les conditions météorologiques influencent beaucoup les conditions hydrologiques de la Nesque, mais l'utilisation de l'eau en amont de l'étang de Monieux engendre aussi des répercussions notables sur le niveau des eaux en aval.

> Inventaires complémentaires

Il serait opportun de faire une recherche des imagos dès avril en période d'écoulement superficiel de la Nesque plus bas dans les Gorges. Des inventaires complémentaires pourraient également avoir lieu en partie aval afin de préciser son statut de présence.



Photographie 28 : Identification d'un individu d'Agrion de Mercure, 2017.

■ LE DAMIER DE LA SUCCISE

> Milieux associés

Les prairies, éboulis calcaires, matorrals, pelouses, landes, lisières et clairières des bois sont favorables à cette espèce, d'après le DOCOB.

La plante hôte est la Scabieuse blanche (*Cephalaria leucantha*).

> Dates de prospection

Cette espèce est visible à la phase adulte d'avril à juin en basse altitude. Les inventaires n'ont pas été effectués en période favorable pour l'observation de cette espèce.

> Effectif observé

Aucun individu n'a été observé en 2016 à cause notamment de la période trop tardive des inventaires. En 2017, plusieurs individus imagos ont été observés en plusieurs stations, tout comme des zones de reproduction.

> Statut de présence dans le site

La reproduction du Damier de la Succise n'a pas été observée dans le périmètre du site Natura 2000, néanmoins sa présence reste possible en raison de la présence de la plante hôte et en raison de la présence de zone de reproduction à proximité immédiate du périmètre du site Natura 2000.

Il serait intéressant d'envisager une modification du périmètre du site pour intégrer les zones où l'espèce a été observée.

> État de conservation de la population

L'état de conservation de la population locale reste inconnu.

> Menaces

La fermeture des milieux est une menace pour l'espèce. Mais l'espèce fréquente potentiellement les éboulis calcaires et les matorrals de la partie amont des gorges qui n'évoluent que très lentement compte tenu de la quasi absence de sol. Le niveau de menace sur l'espèce est donc faible.

> Inventaires complémentaires

L'espèce est à rechercher au niveau des zones ouvertes sur les plateaux qui surplombent les Gorges de la Nesque et dans les éboulis calcaires.

Le but serait également de quantifier la population en fonction des observations d'adultes et de la densité en plante hôte.



Photographie 29 : Chenilles de Damier de la Succise sur une Scabieuse blanche (*Cephalaria leucantha*)

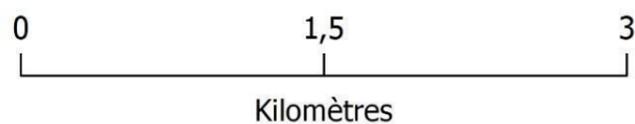


Photographie 30 : Vue rapprochée du cocon

Inventaire entomologique - ZSC Gorges de la Nesque FR9302003 -

- Damier de la Succise -
(*Euphydryas aurinia*)

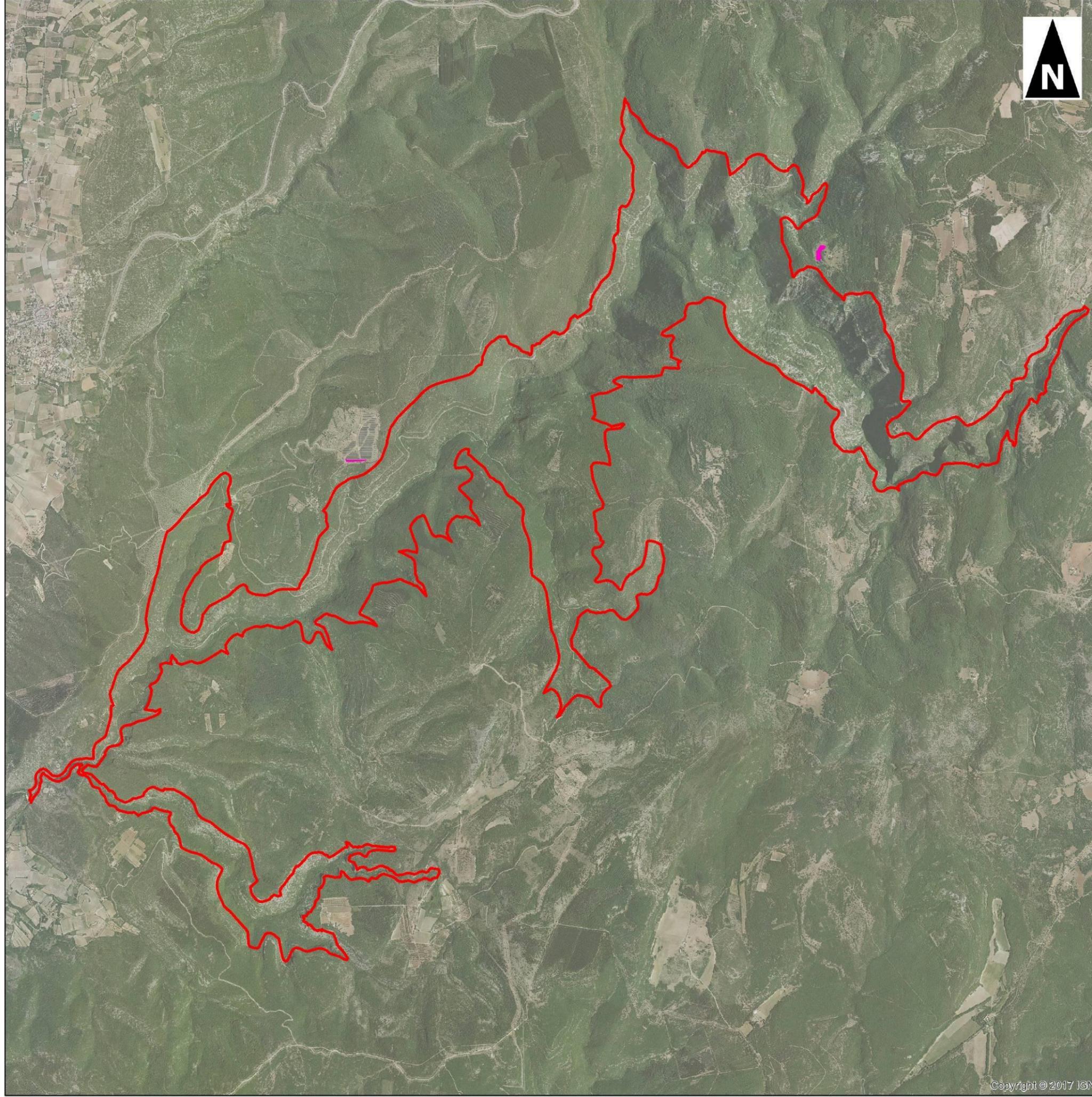
- Délimitation de la zone natura 2000
- Zones de reproduction de l'espèce



1:35 000

(Pour une impression en format A3 sans réduction de taille)

Réalisation: Auddicé 2017
Source de fond de carte: IGN
Source de données: IGN, Naturalia, SMAEMV



4.2.1.2. ANALYSE DES ESPÈCES NON OBSERVÉES EN 2016 ET 2017

■ LA LAINEUSE DU PRUNELLIER

> Milieux associés

Les zones bocagères et les lisières comportant des prunelliers et des aubépines sont favorables à cette espèce, notamment en partie amont du site et vers les Reis d'après le DOCOB.

L'analyse des habitats en 2016 est plus mitigée. Il semble qu'actuellement à l'intérieur du périmètre Natura 2000 très peu de zones soient favorables. En aval de l'étang de Monieux, au début des Gorges, quelques prairies bordent le cours d'eau. Quelques prunelliers et aubépines y sont présents. Mais à part cette petite zone, aucun habitat favorable n'a été observé.

Par contre, à l'extérieur du périmètre Natura 2000, des zones sont plus propices à cette espèce, notamment au niveau de la plaine de Monieux/Sault (en amont de l'étang), vers la Chapelle Sainte-Foi et en contrebas du village de Méthamis.

> Dates de prospection

Les chenilles sont visibles sur les prunelliers et les aubépines entre avril et mai.

Cette espèce est visible à la phase adulte de septembre à novembre, du crépuscule à la deuxième heure de nuit noire. L'étude a couvert le cycle d'activité des adultes avec des prospections calées sur cette période.

> Effectif observé

Aucun individu n'a été observé.

> Statut de présence dans le site

Compte tenu de l'analyse des habitats en place, des exigences de l'espèce et des résultats des prospections de 2016, **cette espèce est probablement absente du périmètre Natura 2000.**

> État de conservation de la population

L'état de conservation de la population locale reste inconnu.

> Menaces

La fermeture des milieux par un embuissonnement des pelouses est favorable à l'espèce dès lors le développement d'une fruticée à prunelliers et à aubépines.

Compte tenu des habitats en place et de la dynamique actuelle, il est fortement probable qu'aucun habitat ne devienne favorable à l'espèce au sein du périmètre Natura 2000.

> Inventaires complémentaires

Il serait opportun de faire une recherche de chenilles en avril et en mai afin de valider cette probable absence.

La mise à jour de l'inventaire des habitats d'intérêt communautaire permettrait également de vérifier l'absence ou la quasi absence d'habitats favorables à l'espèce au sein du périmètre Natura 2000.

Par contre, des zones attenantes pourraient potentiellement être favorables comme le bassin de Monieux/Sault.

■ LE GRAND CAPRICORNE

> Milieux associés

La grande majorité du site lui est favorable, notamment au niveau de la chênaie pubescente et de la yeuseraie.

> Dates de prospection

Cette espèce est visible à la phase adulte de juin à septembre. Les inventaires ont été effectués en période favorable à l'observation de cette espèce.

> Effectif observé

En 2006, plusieurs individus ont été observés vers les ruines Fayol.

Aucun individu n'a été observé en 2016 suite aux prospections sans qu'aucune explication ne puisse être avancée.

> Statut de présence dans le site

Compte tenu de l'analyse des habitats en place, des exigences de l'espèce et des observations réalisées en 2008, cette espèce est considérée comme présente à l'intérieur du périmètre Natura 2000.

> État de conservation de la population

L'état de conservation de la population locale reste inconnu. Aucune donnée n'a pu être collectée en 2016.

> Menaces

Le vieillissement des peuplements forestiers et la progression des milieux fermés sont favorables à cette espèce.

Aucune menace n'est actuellement mise en évidence.

> Inventaires complémentaires

Les inventaires spécifiques à la recherche de cette espèce doivent être poursuivis, notamment à l'endroit où l'espèce a déjà été observée, puis plus largement au niveau des chênaies les plus matures.

■ L'OSMODERME

> Milieux associés

D'après le DOCOB, les peuplements matures où sont présents des feuillus sénescents et du bois en décomposition de la partie amont des gorges sont favorables à cette espèce.

> Dates de prospection

Cette espèce est difficilement visible à la phase adulte du fait d'une activité principalement crépusculaire et nocturne. La recherche s'est plutôt orientée sur les arbres creux comportant de grandes cavités et sur les fêces. Les inventaires ont été effectués en période favorable à l'observation de cette espèce.

> Effectif observé

Aucun individu n'a été observé.

> Statut de présence dans le site

Compte tenu de l'analyse des habitats en place, des exigences de l'espèce, de la présence de vieux arbres en partie amont le long du cours d'eau (principalement du Saule blanc) et de l'absence d'observation lors des inventaires, **cette espèce est considérée comme faiblement potentielle à l'intérieur du périmètre Natura 2000.**

Le bassin de Monieux/Sault est potentiellement plus favorable à l'espèce avec la présence de vieux arbres le long de la Nesque.

> État de conservation de la population

L'état de conservation de la population locale reste inconnu.

> Menaces

Le vieillissement des peuplements forestiers et la progression des milieux fermés sont favorables à cette espèce. Aucune menace n'est actuellement mise en évidence.

> Inventaires complémentaires

Les inventaires spécifiques à la recherche de cette espèce doivent être axés sur la recherche de vieux arbres à cavité.

■ LA ROSALIE DES ALPES

> Milieux associés

D'après le DOCOB, une petite zone de hêtraie en fond de gorges avec des sujets sénescents est favorable à cette espèce. Lors des inventaires de 2016, aucun peuplement significatif de Hêtre n'a été observé.

> Dates de prospection

Les adultes émergeant du bois mort entre juillet et août vivent une dizaine de jours. Les inventaires ont été effectués en période favorable à l'observation de cette espèce.

> Effectif observé

Aucun individu n'a été observé.

> Statut de présence dans le site

Compte tenu de l'analyse des habitats en place, des exigences de l'espèce, de l'absence d'habitat favorable à l'espèce et de l'absence d'observation lors des inventaires, **cette espèce est considérée comme faiblement potentielle à l'intérieur du périmètre Natura 2000.**

L'absence de données bibliographique au niveau communal est également un point important à prendre en compte. Seule la ZNIEFF du Mont-Ventoux mentionne cette espèce, où la hêtraie est largement représentée.

Il est possible que l'espèce utilise d'autres feuillus comme le Frêne, le Saule, l'Aulne, le Charme ou le Chêne. L'habitat intitulé « Forêts de pente, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion* » peut donc convenir, mais dans une faible mesure.

> État de conservation de la population

L'état de conservation de la population locale reste inconnu.

> Menaces

Le vieillissement des peuplements forestiers et la progression des milieux fermés sont favorables à cette espèce. Aucune menace n'est actuellement mise en évidence.

> Inventaires complémentaires

Les inventaires spécifiques à la recherche de cette espèce doivent être poursuivis, notamment au niveau de la partie amont des gorges, sur les versants humides exposés au nord et au fond des gorges.

4.2.2. ESPÈCES NON MENTIONNÉES DANS LE DOCOB

4.2.2.1. LA CORDULIE À CORPS FIN

> Source(s) des données

La base de données Faune pacca mentionne cette espèce sur la commune de Ville/Auzon.

> Milieux associés

Cette espèce affectionne les eaux faiblement courantes voire stagnantes, aux berges très ombragées, souvent dans des zones de retenue d'eau, avec un fond vaseux ou limoneux.

> Dates de prospection

Cette espèce est visible à la phase adulte de fin mai à fin août. Les inventaires ont été effectués globalement en période favorable à l'observation de cette espèce.

> Effectif observé

Aucun individu n'a été observé.

> Statut de présence dans le site

Compte tenu de l'analyse des habitats en place, des exigences de l'espèce, de l'assec de la Nesque et de l'absence d'observation lors des inventaires, **cette espèce est considérée comme probablement absente à l'intérieur du périmètre Natura 2000.**

La donnée bibliographique de la commune de Ville/Auzon peut correspondre à un individu lié au bassin versant de l'Auzon ou au plan d'eau des Salettes car les jeunes adultes présentent un caractère erratique marqué et peuvent parcourir de grandes distances.

> État de conservation de la population

L'état de conservation de la population locale reste inconnu.

> Menaces

Aucune menace n'est actuellement mise en évidence.

> Inventaires complémentaires

Les assec prolongés, le faible débit et la pollution diffuse sont autant de menaces qui touchent cette espèce. Les conditions météorologiques influencent beaucoup les conditions hydrologiques de la Nesque, mais l'utilisation de l'eau en amont de l'étang de Monieux engendre des répercussions notables sur le niveau des eaux en aval.

4.2.2.2. L'ÉCREVISSE À PIEDS BLANCS

> Source(s) des données

La fiche ZNIEFF « Ocre de Bédoin/Mormoiron » mentionne la présence de cette espèce. La dernière observation remonte à l'année 2000.

> Milieux associés

Elle affectionne les eaux douces, peu profondes, d'une excellente qualité, fraîches et bien oxygénées avec une température relativement constante (15-18°C) et des berges naturelles et végétalisées.

> Dates de prospection

Les adultes sont plutôt nocturnes et actifs durant la belle saison. Les inventaires ont été effectués en période favorable à l'observation de cette espèce.

> Effectif observé

Aucun individu n'a été observé.

> Statut de présence dans le site

Compte tenu de l'analyse des habitats en place, des exigences de l'espèce, de l'assec de la Nesque et de l'absence d'observation lors des inventaires, **cette espèce est considérée comme faiblement potentielle à l'intérieur du périmètre Natura 2000.**

L'absence de données bibliographique au niveau communal est également un point important à prendre en compte.

> État de conservation de la population

L'état de conservation de la population locale reste inconnu.

> Menaces

Les assec prolongés, le faible débit et la pollution diffuse sont autant de menaces qui touchent cette espèce. Les conditions météorologiques influencent beaucoup les conditions hydrologiques de la Nesque, mais l'utilisation de l'eau en amont de l'étang de Monieux engendre des répercussions notables sur le niveau des eaux en aval.

La présence de l'Écrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*) en nombre est un facteur limitant la présence de l'Écrevisse à pieds blancs, à cause de la compétition interspécifique et de la prolifération de la peste des Écrevisses.

> Inventaires complémentaires

Les inventaires spécifiques à la recherche de cette espèce doivent être poursuivis, notamment au niveau de la partie amont des gorges, en période de pleine eau.

La pose de pièges spécifiques peut être une méthode efficace à tester.

4.3. Analyse des espèces d'intérêt communautaire mentionnées en annexe IV

4.3.1. LA MAGICIENNE DENTELÉE

> Milieux associés

Les zones favorables à cette espèce sont relativement peu représentées dans le site Natura 2000 « Gorges de la Nesque ». Par contre, les abords du site Natura 2000 au niveau des plateaux et crêtes sont occupés par des zones ouvertes intéressantes, riches en orthoptères.

> Dates de prospection

Les adultes sont actifs surtout la nuit à partir du mois de juin jusqu'en septembre. L'étude a donc couvert la période favorable à la recherche de cette espèce.

> Effectif observé

Un seul individu a été observé en septembre 2016 à l'extérieur du site Natura 2000, vers le Château de Vignal lors d'un inventaire indépendant à cette étude. Cette espèce peut potentiellement fréquenter le site Natura 2000, mais probablement en faible nombre compte tenu de sa faible densité dans les milieux favorables et de la rareté des zones favorables au sein du site Natura 2000.



Photographie 31 : Milieu favorable à l'espèce en dehors du site Natura 2000 « La Nesque » - Commune de Blauvac

> Statut de présence dans le site

Cette espèce est potentielle dans le périmètre Natura 2000. Elle a été observée par le passé et en 2016 à proximité immédiate sur la commune de Méthamis.

> État de conservation de la population

Compte tenu des habitats en place, de la rareté des milieux favorables au sein du site, de la dynamique des populations de l'espèce au niveau supra-local et des observations faites sur site, le statut de présence de cette espèce reste potentiel au niveau du site Natura 2000. **L'état de conservation de la population locale est inconnu.**

> Menaces

La fermeture naturelle des milieux herbacés est défavorable à l'espèce. Cette menace dépasse largement le niveau local et conduit au morcellement des habitats et à la baisse des effectifs de l'espèce.

> Inventaires complémentaires

Les inventaires spécifiques à la recherche de cette espèce doivent être poursuivis sur les quelques zones favorables à l'espèce.

4.3.2. L'ALEXANOR

> Milieux associés

Les zones favorables correspondent aux éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles, aux pelouses et matorrals. Les plantes hôtes sont *Ptychotis saxifraga* et *Opopanax chironium*.

> Dates de prospection

Les imagos d'Alexanor, mâles et femelles, éclosent en nombre entre le 25 juin et le 5 juillet chaque année (à 1000 m d'altitude, vers Lagarde d'Apt). Les inventaires dédiés à la recherche des lépidoptères ont eu lieu juste après la période favorable.

> Effectif observé

Aucun individu n'a été observé.

> Statut de présence dans le site

Cette espèce est probable dans le périmètre Natura 2000. Elle est mentionnée dans les bases de données Faune paca et Silene sur la commune de Monieux, et dans l'inventaire ZNIEFF.



Photographie 32 : Alexanor (*Papilio alexanor*) - Montagne de Bergiès, 2014.

> État de conservation de la population

Compte tenu des habitats en place favorables sur la partie amont des gorges, de la dynamique des populations de l'espèce au niveau supra-local, de la présence des plantes hôtes et des observations faites sur site, **le statut de présence de cette espèce est fortement potentiel au niveau du site Natura 2000.**

L'état de conservation de la population locale est inconnu.

> Menaces

La fermeture naturelle des milieux herbacés est défavorable à l'espèce. Cette menace dépasse largement le niveau local et conduit au morcellement des habitats et à la baisse des effectifs de l'espèce.

> Inventaires complémentaires

Les inventaires spécifiques à la recherche de cette espèce doivent être poursuivis au niveau des éboulis calcaires. La recherche début juin des pieds de *Ptychotis saxifraga* peut permettre d'orienter les inventaires de fin juin à début juillet.

L'espèce vole selon la bibliographie de mi-avril à mi-juillet, cependant compte tenu du contexte local la période de vol est possiblement plus courte.

4.3.3. L'APOLLON

> Milieux associés

Il recherche les pentes sèches et rocailleuses des montagnes, les lisières ensoleillées des bois clairs, les pelouses maigres, les éboulis et les vires rocheuses.

> Dates de prospection

Les imagos d'Apollon apparaissent entre fin mai et juillet à cette altitude. Cet excellent animal volant est capable de parcourir de grandes distances, ce qui lui permet de coloniser de nouveaux secteurs. Les inventaires dédiés à la recherche des lépidoptères ont eu lieu juste après la période favorable.

> Effectif observé

Aucun individu n'a été observé en 2016. Par contre en 2017, 13 imagos ont été observés, surtout sur la partie amont des Gorges.

> Statut de présence dans le site

Cette espèce est donc présente dans le périmètre Natura 2000. Elle est mentionnée dans les bases de données Faune paca et Silene sur la commune de Monieux, et dans l'inventaire ZNIEFF. Une donnée géolocalisée permettait déjà d'affirmer que cette espèce fréquentait le site Natura 2000 au niveau des éboulis rocheux de la partie amont des gorges.

L'apollon a été notamment recensé en contrebas du « Rocher du Cire » où plusieurs individus ont été observés ainsi que des comportements de pontes, en rive gauche comme en rive droite.

Un autre individu a été observé dans la partie aval des Gorges de la Nesque (voir carte).

La majorité des zones d'éboulis et des zones faiblement recouvertes par une végétation herbacée sont susceptibles d'accueillir l'Apollon



Photographie 33 : Apollon (*Parnassius apollo*) - Rocher du Cire, 2017.

> État de conservation de la population

L'état de conservation de la population locale est inconnu.

> Menaces

La fermeture des milieux est une menace pour l'espèce. Mais l'espèce fréquente potentiellement les éboulis calcaires et les matorrals de la partie amont des gorges qui n'évoluent que très lentement compte tenu de la quasi absence de sol. Le niveau de menace sur l'espèce est donc faible.

On observe cependant de manière générale une augmentation de l'altitude minimale, dont la cause est le réchauffement climatique.

> Inventaires complémentaires

Les inventaires spécifiques à la recherche de cette espèce ne représentent pas une priorité.

4.3.4. L'AZURÉ DU SERPOLET

> Milieux associés

Dans le sud de la France, il recherche une végétation assez haute et dense : prairies, friches herbeuses et ourlets fleuris envahis par l'Origan (*Origanum vulgare*). Cet habitat est peu représenté dans ce périmètre Natura 2000, mais il est présent en dehors au niveau de Monieux notamment.

> Dates de prospection

Les imagos apparaissent de mi-juin à mi-août. Les inventaires dédiés à la recherche des lépidoptères ont eu lieu pendant la période favorable.

> Effectif observé

Aucun individu n'a été observé.

> Statut de présence dans le site

Cette espèce est considérée comme potentielle dans le périmètre Natura 2000. Elle est mentionnée dans les bases de données Faune paca et Silene sur la commune de Monieux, et dans l'inventaire ZNIEFF.

Compte tenu des habitats en place, de la rareté des milieux favorables au sein du site, et des observations faites sur site, **le statut de présence de cette espèce reste potentiel au niveau du site Natura 2000.**

> État de conservation de la population

L'état de conservation de la population locale est inconnu.

> Menaces

La fermeture des milieux est une menace pour l'espèce.

> Inventaires complémentaires

Les inventaires spécifiques à la recherche de cette espèce doivent être poursuivis au niveau de l'entrée des gorges vers Monieux.

4.3.5. LA DIANE

> Milieux associés

La Diane affectionne particulièrement les zones humides notamment les bords de rivière et de torrent. On l'aperçoit aussi dans les zones cultivées, les lieux broussailleux tels que les friches et les escarpements rocheux. Sa présence est liée à ses plantes hôtes : les aristoloches (*Aristolochia rotunda*, *Aristolochia clematitis*, *Aristolochia pallida* et *Aristolochia pistolochia*).

Aristolochia pistolochia pousse dans les éboulis rocheux et les pelouses sèches.

> Dates de prospection

Elle vole de fin mars à fin mai selon l'altitude. Les inventaires dédiés à la recherche des lépidoptères ont eu lieu bien après la période favorable.

> Effectif observé

Aucun individu n'a été observé.

> Statut de présence dans le site

Cette espèce est considérée comme présente dans le périmètre Natura 2000 d'après le DOCOB. Elle est mentionnée dans les bases de données Faune paca sur la commune de Ville/Auzon.

Compte tenu des habitats en place, de la présence de trois espèces hôtes et de l'absence d'inventaire en 2016, **le statut de présence de cette espèce devient potentiel au niveau du site Natura 2000.**

> État de conservation de la population

L'état de conservation de la population locale est inconnu.

> Menaces

La présence de sa plante hôte est indispensable à son maintien dans le site Natura 2000.

La fermeture des milieux est une menace.

> Inventaires complémentaires

Les inventaires spécifiques à la recherche de cette espèce doivent être poursuivis dès le mois de mars le long du lit de la Nesque dans la partie amont et dans les éboulis rocheux et les pelouses sèches.

4.3.6. LE SEMI-APOLLON

> Milieux associés

Il recherche les prairies florifères et les alpages au sol profond, les lisières ensoleillées, les peuplements arbustifs peu denses et les grandes clairières au sein des forêts claires de feuillus ou des forêts mixtes. La présence, à peu de distance, de riches peuplements de corydales (*Corydalis cava*, *Corydalis solida*, *Corydalis intermedia* et *Pseudofumaria lutea*) et de prairies abondamment fleuries de plantes nectarifères est nécessaire au maintien de l'espèce qui est très fidèle à ses biotopes d'origine.

> Dates de prospection

Elle vole de fin mai à fin juillet selon l'altitude. Les inventaires dédiés à la recherche des lépidoptères ont eu lieu à la fin de la période favorable.

> Effectif observé

Aucun individu n'a été observé.

> Statut de présence dans le site

Cette espèce est considérée comme potentielle dans le périmètre Natura 2000 d'après le DOCOB. Elle n'est pas mentionnée dans les bases de données communales ni dans les données officielles des ZNIR.

Mais en analysant les habitats en place, l'éloignement des populations connues, l'absence des plantes hôtes et de prairies fleuries, **cette espèce est considérée comme absente du site Natura 2000.**

> État de conservation de la population

L'état de conservation de la population locale est inconnu.

> Menaces

Sans objet.

> Inventaires complémentaires

Sans objet.

4.3.7. LE SPHINX DE L'ARGOUSIER

> Milieux associés

Il vole dans les zones chaudes, ensoleillées et caillouteuses, au bord et dans le lit des cours d'eau asséchés. On le trouve aussi dans les bois ouverts et dans les carrières, là où pousse l'Argousier (*Hippophae rhamnoides*).

> Dates de prospection

Une première génération émerge entre avril et mi-juillet et une seconde génération partielle et peu fréquente apparaît de mi-août à septembre. Les inventaires dédiés à la recherche des lépidoptères ont eu lieu à la fin de la période favorable.

> Effectif observé

Aucun individu n'a été observé.

> Statut de présence dans le site

Cette espèce est considérée comme potentielle dans le périmètre Natura 2000 d'après le DOCOB. Elle n'est pas mentionnée dans les bases de données communales ni dans les données officielles des ZNIR.

Mais en analysant les habitats en place et de l'absence de la plante hôte, **cette espèce est considérée comme probablement absente du site Natura 2000.**

> État de conservation de la population

L'état de conservation de la population locale est inconnu.

> Menaces

Sans objet.

> Inventaires complémentaires

Sans objet.



Carte 9 : Espèces d'intérêt communautaire observées en 2016

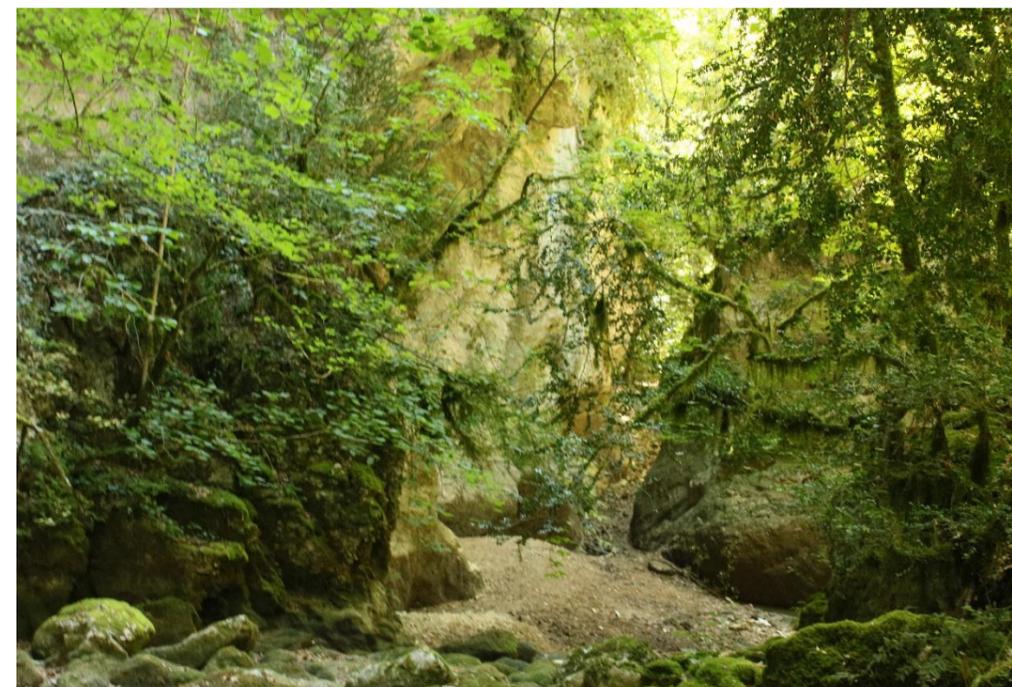


Carte 9 : Espèces d'intérêt communautaire observées en 2017

NB : à noter que les inventaires réalisés en périphérie du site Natura 2000 n'ont pas été effectués dans le cadre de cette mission. Ils sont indiqués pour information.



Photographie 34 : Saule drapé (*Salix eleagnos*)



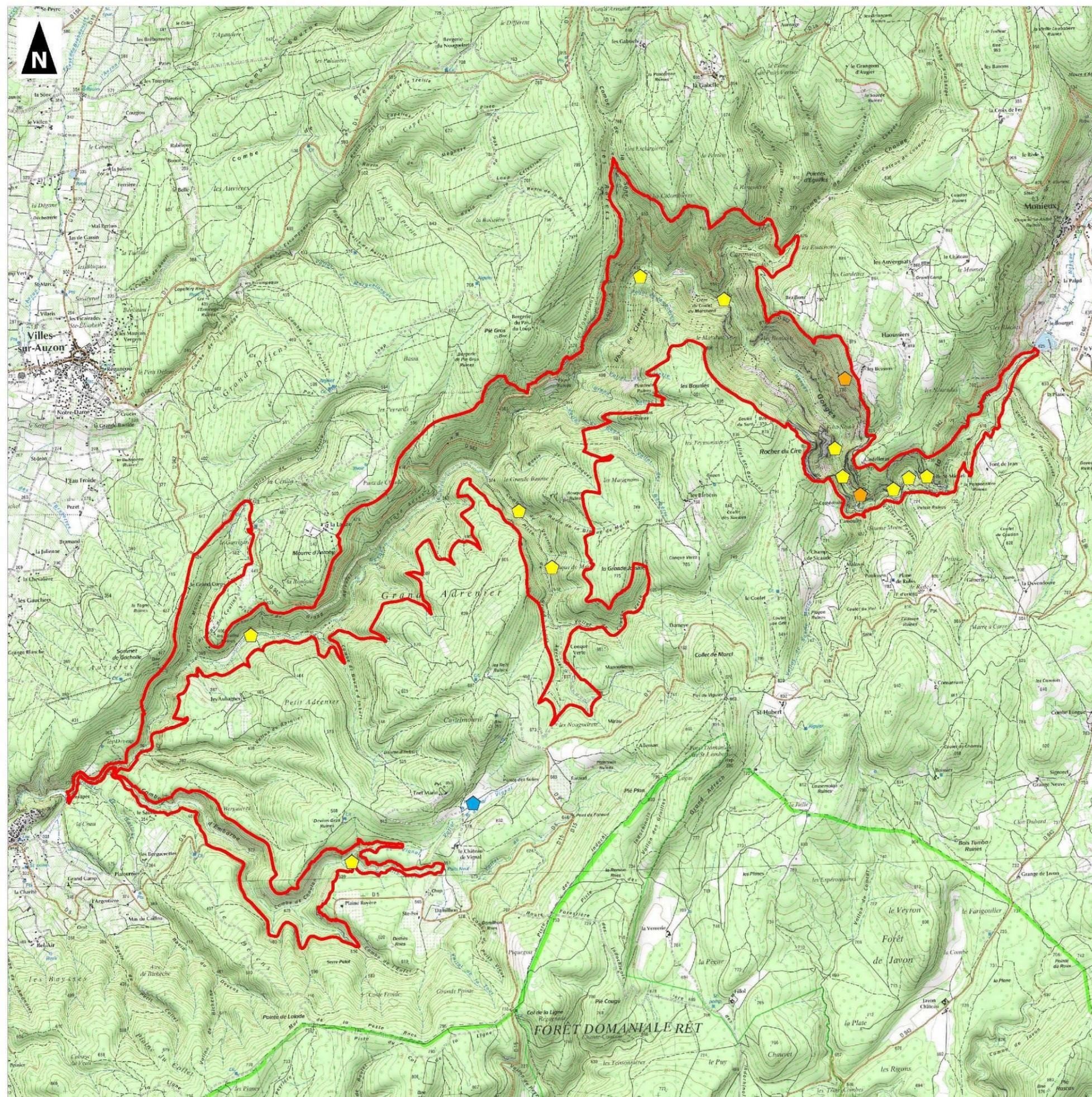
Photographie 35 : Lit mineur en assec sous le rocher du Cire



Inventaire entomologique ZSC Gorges de la Nesque FR9302003

Espèces d'intérêt communautaire observées en 2016

-  Délimitation de la zone natura 2000
-  Ecaille chinée
Callimorpha quadripunctaria
-  Lucane Cerf-volant
Lucanus cervus
-  Magicienne dentelée
Saga pedo



0 1 2 3 4
Kilomètres

 **1:40 000**
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)


Réalisation : AIRELE, 2017
Source de fond de carte : IGN SCAN25
Sources de données : DREAL PACA - AIRELE, 2017

Inventaire entomologique ZSC Gorges de la Nesque FR9302003

Espèces d'intérêt communautaire
observées en 2017

— Délimitation de la zone natura 2000

Observations à l'intérieur du Site Natura 2000

- ◆ Agrion de Mercure
Coenagrion mercuriale
- ◆ Apollon
Parnassius apollo
- ◆ Damier de la Succise
Euphydryas aurinia

Observations personnelles à l'extérieur du Site Natura 2000

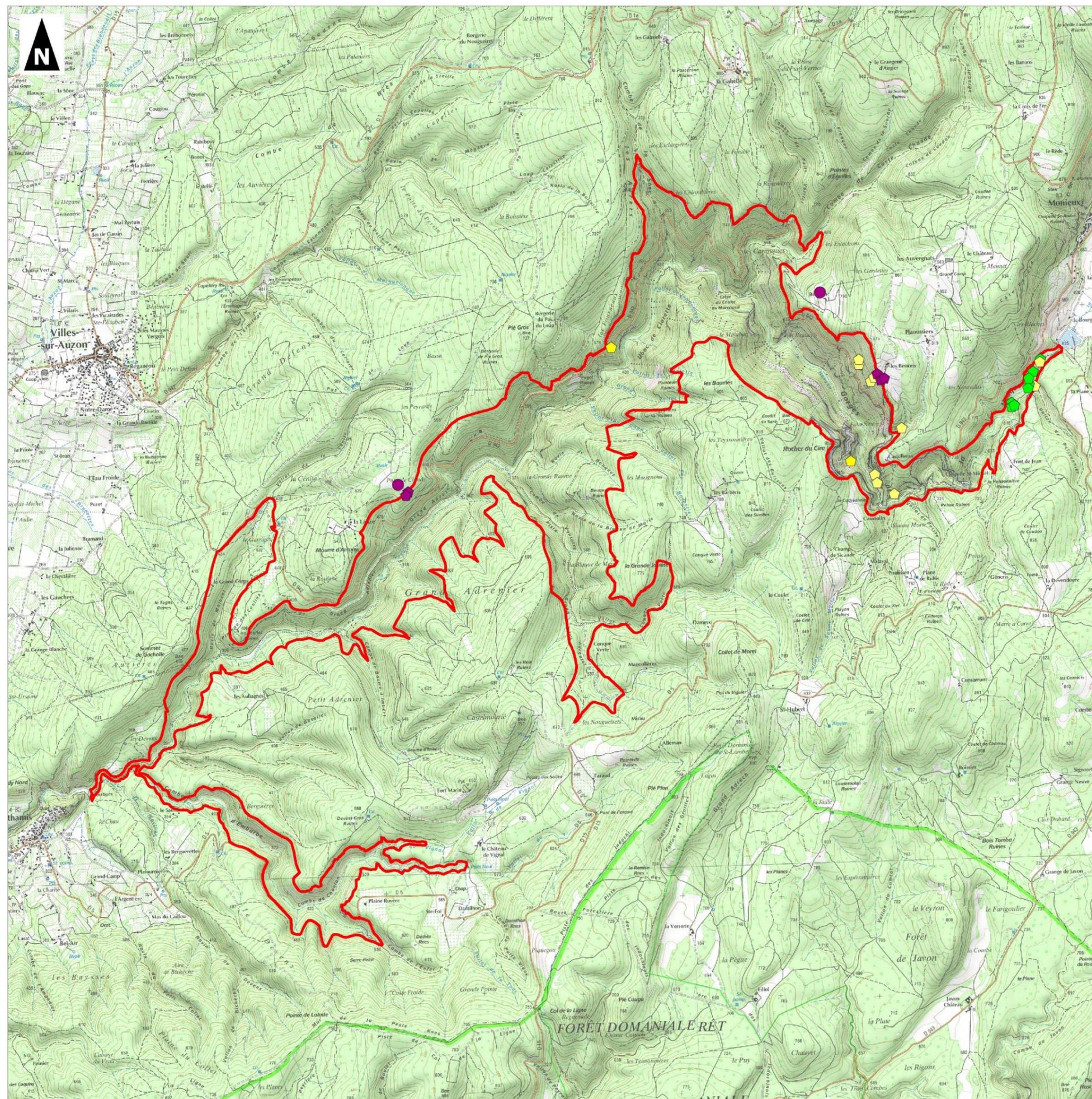
- Damier de la Succise
Euphydryas aurinia



1:40 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE, 2017
Source de fond de carte : IGN SCAN25
Sources de données : DREAL PACA - AIRELE, 2017



Chapitre 5. SYNTHÈSE

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitats	Habitat(s) favorable(s)	Présence et état de conservation des habitats favorables à l'espèce	Statut de présence de l'espèce dans le périmètre Natura 2000 en 2010 (DOCOB)	Observation de l'espèce en 2017	Statut de présence dans le périmètre Natura 2000 en 2017	Nécessité d'inventaires complémentaires
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	II	Eaux courantes ensoleillées de bonne qualité de la partie amont (du lac de Monieux et le pied de la Combe de la Sône).	Assec prolongé de la Nesque dès la fin juin. Peu de zones favorables à cause de l'encaissement de la rivière et de la forte présence de forêt. Quelques zones plus ouvertes situées juste en aval de l'étang de Monieux où l'espèce a été observée en 2017.	Potentielle	Oui	Certaine	Non
Alexanor	<i>Papilio alexanor</i>	IV	Milieux ouverts xériques, les versants rocaillieux calcaires ensoleillés, les prairies fleuries de la partie amont des gorges. Plantes hôtes : <i>Ptychotis saxifraga</i> , <i>Opopanax chironium</i>	Les deux plantes hôtes sont mentionnées présentes dans la bibliographie communale (Silène). Les éboulis de la partie amont des gorges sont favorables à l'espèce. Malgré les recherches de 2017, aucun individu n'a été observé.	Potentielle	Non	Fortement potentielle	Oui
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	IV	Milieux ouverts xériques, les versants rocaillieux calcaires ensoleillés, les prairies fleuries de la partie amont des gorges. Plantes hôtes : <i>Sedum</i> , <i>Sempervivum</i>	Les plantes hôtes sont mentionnées présentes dans la bibliographie communale (Silène). Les éboulis de la partie amont des gorges sont favorables à l'espèce. En 2017, 13 imagos ont été observés dans la partie amont des Gorges.	Erratique	Oui	Certaine	Non
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	IV	Milieux ouverts secs et herbeux. Plantes hôtes : <i>Thymus serpyllum</i> , <i>Thymus praecox</i> , <i>Thymus marschalliana</i> , et <i>Origanum vulgare</i> .	Seul l'Origan est mentionné présent dans la bibliographie communale (Silène). Les habitats favorables sont peu représentés au sein du périmètre Natura 2000.	Potentielle	Non	Potentielle	Oui
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	II	Pelouses, prairies maigres et lisières ensoleillées en aval et en amont des gorges. Plante hôte : <i>Cephalaria leucantha</i>	La plante hôte est mentionnée présente dans la bibliographie communale (Silène). Les éboulis de la partie amont des gorges sont favorables à l'espèce. En 2017, deux zones de reproduction situées hors site Natura 2000 ont été observées. Quelques imagos fréquentent le site Natura 2000. La reproduction de cette espèce est fortement potentielle dans le site Natura 2000.	Certaine	Oui	Certaine	(Oui)
Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>	IV	Bords de rivière, zones broussailleuses et versants rocaillieux. Plantes hôtes : <i>Aristolochia rotunda</i> , <i>Aristolochia clematitis</i> , <i>Aristolochia pallida</i> , <i>Aristolochia pistolochia</i> .	Trois des plantes hôtes sont mentionnées présentes dans la bibliographie communale (Silène). Les éboulis de la partie amont des gorges et quelques zones plus ouvertes situées juste en aval de l'étang de Monieux sont favorables à l'espèce.	Certaine	Non	Potentielle	Oui
Écaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	II	L'ensemble des milieux présents (zones rocheuses et rocaillieuses, garrigues...) dans le périmètre d'étude sont favorables à cette espèce.	Certaine	Oui	Certaine	Non	Non
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	II, IV	L'ensemble des milieux présents sont favorables, notamment milieux forestiers caducifoliés riches en <i>Quercus sp.</i>		Certaine	Non	Certaine	Oui
Laineuse du prunellier	<i>Eriogaster catax</i>	II, IV	Zones bocagères à prunellier, les lisières en amont et en aval des gorges sur des surfaces assez restreintes.	Les plantes hôtes sont mentionnées présentes dans la bibliographie communale (Silène) et ont été observées, mais en faible nombre. Les milieux situés en dehors du périmètre sont plus favorables à l'espèce, notamment au niveau du bassin de Monieux/Sault, puis vers la Chapelle Sainte-Foi et en contrebas du village de Méthamis.	Potentielle	Non	Probablement absente	Oui
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	II	L'ensemble des milieux présents sont favorables, notamment milieux forestiers caducifoliés riches en <i>Quercus sp.</i>		Certaine	Oui	Certaine	Non
Magicienne dentelée	<i>Saga pedo</i>	IV	Pelouses rases et dalles rocheuses, milieux ouverts secs et herbeux, garrigues.	Les milieux les plus favorables à l'espèce se situent en dehors des limites du site Natura 2000. Les zones ouvertes à végétation herbacée sont favorables.	Présente à proximité	Oui (en dehors du périmètre)	Potentielle	Oui
Osmoderme	<i>Osmoderma eremita</i>	II, IV	L'espèce est présente au sein de bocages denses abritant un nombre important de vieux feuillus sénescents et riches en caries ou troncs creux. Des caries supérieures à 10 litres sont nécessaires à sa reproduction. Les larves se nourrissent de <i>Quercus</i> , <i>Castanea</i> , <i>Salix</i> , <i>Prunus</i> , <i>Malus</i> ...	Les milieux situés en dehors du périmètre sont plus favorables à l'espèce, notamment au niveau du bassin de Monieux/Sault, puis vers la Chapelle Sainte-Foi et en contrebas du village de Méthamis où la présence de vieux arbres est notée.	Potentielle	Non	Faiblement potentielle	Oui
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	II, IV	Hêtraie avec des sujets sénescents.	Lors des inventaires de 2016, aucune Hêtraie n'a été observée. Du fait des difficultés d'accès à la zone, cette information reste supposée. Le bois mort au niveau du lit de la Nesque peut éventuellement être utilisé par l'espèce.	Potentielle	Non	Faiblement potentielle	Oui
Semi-Apollon	<i>Parnassius mnemosyne</i>	IV	Prairies humides et aux bois clairs des montagnes vers 2000 m d'altitude. Plantes hôtes : <i>Corydalis cava</i> et <i>Corydalis solida</i> .	Les plantes hôtes ne sont pas mentionnées dans la bibliographie communale (Silène). L'absence de prairies fleuries et l'éloignement des populations connues sont des éléments indiquant l'absence de l'espèce.	Potentielle	Non	Absente	Non
Sphinx de l'Argousier	<i>Hyles hippophaes</i>	IV	Zones chaudes, ensoleillées et caillouteuses, au bord et dans le lit des cours d'eau asséchés. On le trouve aussi dans les bois ouverts et dans les carrières, là où pousse l'Argousier (<i>Hippophae rhamnoides</i>).	L'Argousier n'est pas mentionné dans la bibliographie communale (Silène). L'absence de cette plante indique l'absence probable de l'espèce.	Potentielle	Non	Probablement absente	Non

Tableau 19 : Synthèse des résultats des campagnes d'inventaire de 2016 / 2017 et préconisations d'inventaires

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitats	Habitat(s) favorable(s)	Observation de l'espèce en 2016	Statut de présence dans le périmètre Natura 2000 en 2016	Nécessité d'inventaires complémentaires	Période des prospections	Nombre de prospections	Objectif et protocole	Temps nécessaire estimé
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	II	Eaux courantes ensoleillées de bonne qualité de la partie amont (du lac de Monieux et le pied de la Combe de la Sône).	Non	Potentielle	Oui	Avril à juillet, pendant la période en eau	4 (2016) 5 (2017)	Recherche de larves et d'imagos	2 jours
Alexanor	<i>Papilio alexanor</i>	IV	Milieux ouverts xériques, les versants rocaillieux calcaires ensoleillés, les prairies fleuries de la partie amont des gorges. Plantes hôtes : <i>Ptychotis saxifraga</i> , <i>Opopanax chironium</i>	Non	Fortement potentielle	Oui	Avril pour la recherche de plante hôte et de la chenille. Mi-mai pour la recherche des imagos	3 (2016) 11 (2017)	Recherche des secteurs très favorables à l'espèce Recherche d'Imagos Recherche des lieux de reproduction si adulte présents	12 jours
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	IV	Milieux ouverts xériques, les versants rocaillieux calcaires ensoleillés, les prairies fleuries de la partie amont des gorges. Plantes hôtes : <i>Sedum</i> , <i>Sempervivum</i>	Non	Certaine	Oui	Juin-juillet	3 (2016) 11 (2017)	Recherche des secteurs très favorables à l'espèce Recherche d'Imagos Recherche des lieux de reproduction si adulte présents	
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	IV	Milieux ouverts secs et herbeux. Plantes hôtes : <i>Thymus serpyllum</i> , <i>Thymus praecox</i> , <i>Thymus marschalliana</i> , et <i>Origanum vulgare</i> .	Non	Potentielle	Oui	En même temps que le Damier de la Succise	2 (2016) 11 (2017)	Recherche des secteurs très favorables à l'espèce Recherche d'Imagos Recherche des lieux de reproduction si adulte présents	
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	II	Pelouses, prairies maigres et lisières ensoleillées en aval et en amont des gorges. Plante hôte : <i>Cephalaria leucantha</i>	Non	Fortement potentielle	Oui	D'avril à fin juin	4 (2016) 11 (2017)	Recherche des secteurs très favorables à l'espèce Recherche d'Imagos Recherche des lieux de reproduction si adulte présents	
Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>	IV	Bords de rivière, zones broussailleuses et versants rocaillieux. Plantes hôtes : <i>Aristolochia rotunda</i> , <i>Aristolochia dematidis</i> , <i>Aristolochia pallida</i> , <i>Aristolochia pistolochia</i> .	Non	Potentielle	Oui	De mi-mars à fin mai	2 (2016) 4 (2017)	Recherche des secteurs très favorables à l'espèce Recherche d'Imagos Recherche des lieux de reproduction si adulte présents	
Laineuse du prunellier	<i>Eriogaster catax</i>	II, IV	Zones bocagères à prunellier, les lisières en amont et en aval des gorges sur des surfaces assez restreintes.	Non	Probablement absente	Oui	En avril et en mai pour la recherche de chenilles	1 (diurne) 2 (nocturne)	Recherche des chenilles et nids de chenilles Recherche de l'adulte	2 jours 4 nocturnes
Magicienne dentelée	<i>Saga pedo</i>	IV	Pelouses rases et dalles rocheuses, milieux ouverts secs et herbeux, garrigues.	Oui (en dehors du périmètre)	Potentielle	Oui	De juin à septembre	4 (2016) 3 (2017)	Recherche de larves et d'imagos en fin de journée jusqu'en début de nuit	8 demi-journées
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	II, IV	L'ensemble des milieux présents sont favorables, notamment milieux forestiers caducifoliés riches en <i>Quercus sp.</i>	Non	Certaine	Oui	De juin à septembre	3 (2016) 1 (2017)	Recherche des secteurs très favorables à l'espèce Recherche des individus Piégeage	
Osmoderme	<i>Osmoderma eremita</i>	II, IV	L'espèce est présente au sein de bocages denses abritant un nombre important de vieux feuillus sénescents et riches en caries ou troncs creux. Des caries supérieures à 10 litres sont nécessaires à sa reproduction. Les larves se nourrissent de <i>Quercus</i> , <i>Castanea</i> , <i>Salix</i> , <i>Prunus</i> , <i>Malus</i> ...	Non	Faiblement potentielle	Oui	De juin à septembre en même temps que pour la Rosalie des Alpes	2 (2016)	Recherche des secteurs très favorables à l'espèce Recherche des individus Piégeage	8 jours
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	II, IV	Hêtraie avec des sujets sénescents.	Non	Faiblement potentielle	Oui	De juin à septembre	2 (2016)	Recherche des secteurs très favorables à l'espèce Recherche des individus Piégeage	

Tableau 20 : Protocole et temps estimatif d'inventaires

Chapitre 6. ANNEXES

6.1. Annexe 1 : Arrêté portant autorisation de capture



PRÉFET DE VAUCLUSE

Direction départementale
des territoires

Service Eau Environnement et Forêt
Affaire suivie par : Christine LAFOLIE
Téléphone : 04 88 17 85 93
Courriel : christine.lafolie@vaucluse.gouv.fr

ARRÊTÉ
N° DDT/SEEF-2016/283

portant autorisation de capture temporaire suivie d'un
relâcher immédiat sur place d'espèces animales protégées
(insectes)

LE PRÉFET DE VAUCLUSE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L. 411-2, R. 411-1 à R. 411-14-2 et R. 412-1 ;

VU l'arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement, portant sur les espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

VU l'arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

VU l'arrêté du 18 décembre 2014 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de capture de spécimens d'espèces animales protégées peuvent être accordées par les préfets pour certaines opérations pour lesquelles la capture est suivie d'un relâcher immédiat sur place ;

VU l'arrêté préfectoral du 22 octobre 2015 donnant délégation de signature à Monsieur Jean-Louis ROUSSEL, directeur départemental des territoires ;

Le courrier doit être adressé à M. le Préfet sous forme impersonnelle
Préfecture de Vaucluse 84905 AVIGNON CEDEX 09 - Téléphone 04 88 17 84 84 - Télécopie 04 90 86 20 76 - Internet : www.vaucluse.gouv.fr

VU l'arrêté préfectoral du 3 novembre 2015 donnant subdélégation de signature du directeur départemental des territoires ;

CONSIDÉRANT la nature des opérations menées dans le cadre de la réalisation des inventaires faunistiques dans le but d'approfondir les connaissances sur les espèces ayant permis la désignation du site Natura 2000 des gorges de la Nesque et réalisée par le bureau d'études AIRELE pour le syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux, opérateur du site ;

SUR proposition du directeur départemental des territoires,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{er} : Identité du bénéficiaire de la dérogation

Nom : AIRELE SUD
Résidence : rue de la Claustre – 84390 SAULT

ARTICLE 2 : Nature de la dérogation

Le bénéficiaire est autorisé à pratiquer la capture suivie d'un relâcher immédiat sur place d'espèces animales protégées suivantes :

- rosalie des Alpes (adultes),
- pique-prune (adultes),
- laineuse du prunier (adultes, chenilles),
- damier de la sucisse (adultes, chenilles),
- agrion de Mercure (adultes).

ARTICLE 3 : Durée de validité de l'autorisation

La présente décision est accordée de la date du présent arrêté jusqu'au 31 mars 2017.

ARTICLE 4 : Suivi

Le bénéficiaire rendra compte à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement PACA et à la DDT de Vaucluse sous la forme d'un rapport de synthèse, des conditions d'exécution de la présente dérogation.
Ce rapport précisera, le cas échéant, le nombre d'insectes morts au cours des opérations.

2/3

Il mettra ses données d'observation d'espèces à disposition de la DREAL PACA dans les conditions définies par le système d'information sur la nature et les paysages, notamment en ce qui concerne les règles de dépôt, de formats de données et de fichiers applicables aux métadonnées et données élémentaires d'échange relatives aux occurrences d'observation d'espèces.

ARTICLE 5 : Mesures de contrôle

La mise en œuvre du présent arrêté peut faire l'objet de contrôle par les agents chargés de constater les infractions mentionnées à l'article L. 415-3 du code de l'environnement.

ARTICLE 6 : Délais et voies de recours

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois dans les conditions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative à compter de sa notification.

ARTICLE 7 : Exécution

Le directeur départemental des territoires, la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement PACA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 29 juillet 2016
Pour le Préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental des territoires,
L'adjoint au chef de service,



Jean-Marc COURDIER

6.2. Annexe 2 : Cartographie des zones favorables à chaque espèce d'après le prédiagnostic de 2008 et observations 2016/2017

Inventaire entomologique - ZSC Gorges de la Nesque FR9302003 -

- Agrion de Mercure-
(*Coenagrion mercuriale*)

Aire favorable à l'espèce à l'intérieur du site

Observations Juin 2017

Habitat associé

Chênaie pubescente supra-méditerranéenne (Corine biotope : 41.711)

Habitat N2000

Formations stables xérothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.*)

Matorral arborescent à *Juniperus oxycedrus*

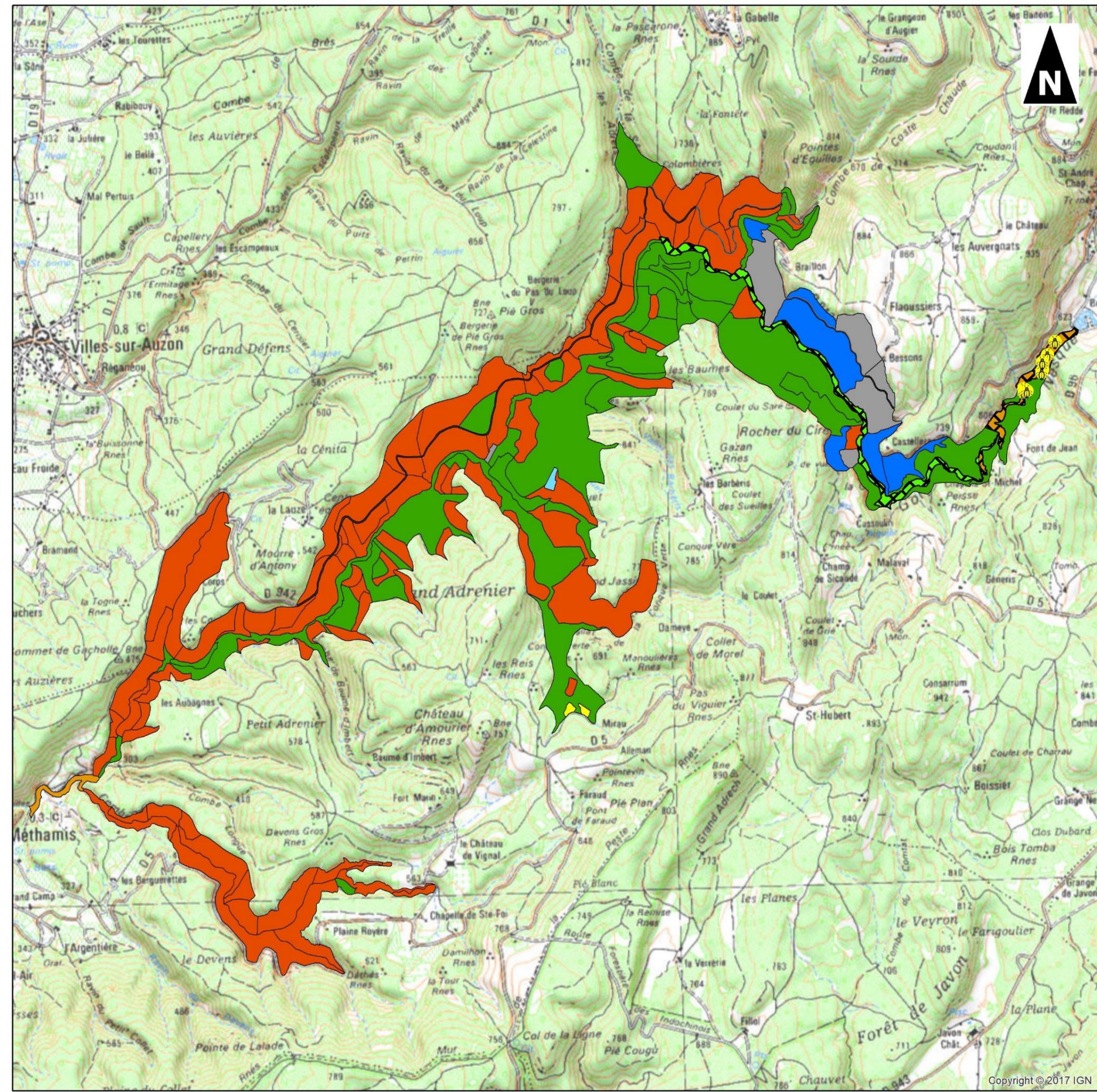
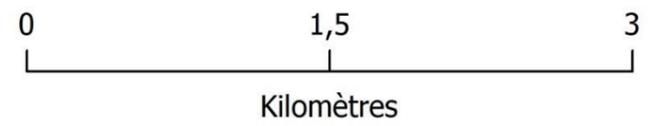
Matorral arborescent à *Juniperus phoenicea*

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles

Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*

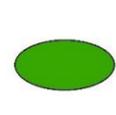


Inventaire entomologique - ZSC Gorges de la Nesque FR9302003 -

- Alexanor -
(*Papilio alexanor*)

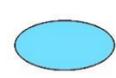
 Aire favorable à l'espèce

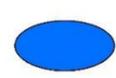
Habitat associé

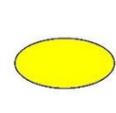
 Chênaie pubescente supra-méditerranéenne (Corine biotope : 41.711)

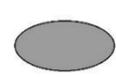
Habitat N2000

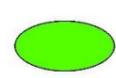
 Formations stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.*)

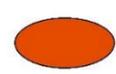
 Matorral arborescent à *Juniperus oxycedrus*

 Matorral arborescent à *Juniperus phoenicea*

 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

 Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles

 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

 Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*

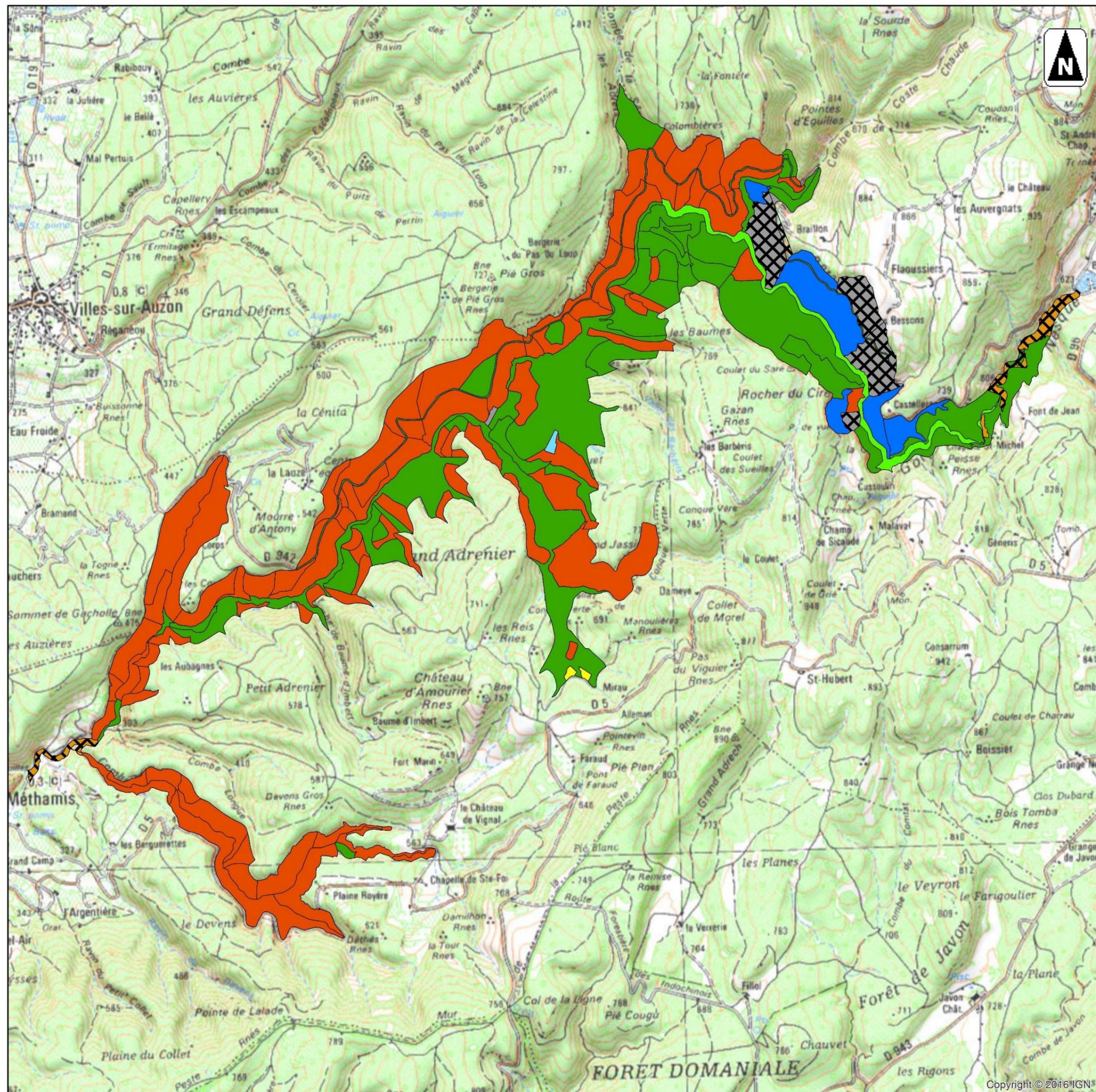
0 1.5 3

Kilomètres

1:35 000

(Pour une impression en format A3 sans réduction de taille)

Réalisation: Auddicé 2017
Source de fond de carte: IGN
Source de données: IGN, SMAEMV, lepido-france.fr, Auddicé



Inventaire entomologique - ZSC Gorges de la Nesque FR9302003 -

- Apollon -
(*Parnassius apollo*)

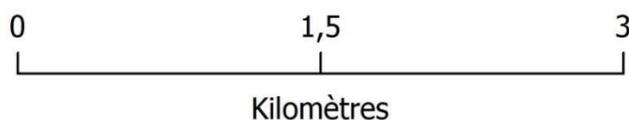
- Observations juin 2017
- Zones potentielles pour l'espèce à l'extérieur du site
- Aire favorable à l'espèce à l'intérieur du site

Habitat associé

Chênaie pubescente supra-méditerranéenne (Corine biotope : 41.711)

Habitat N2000

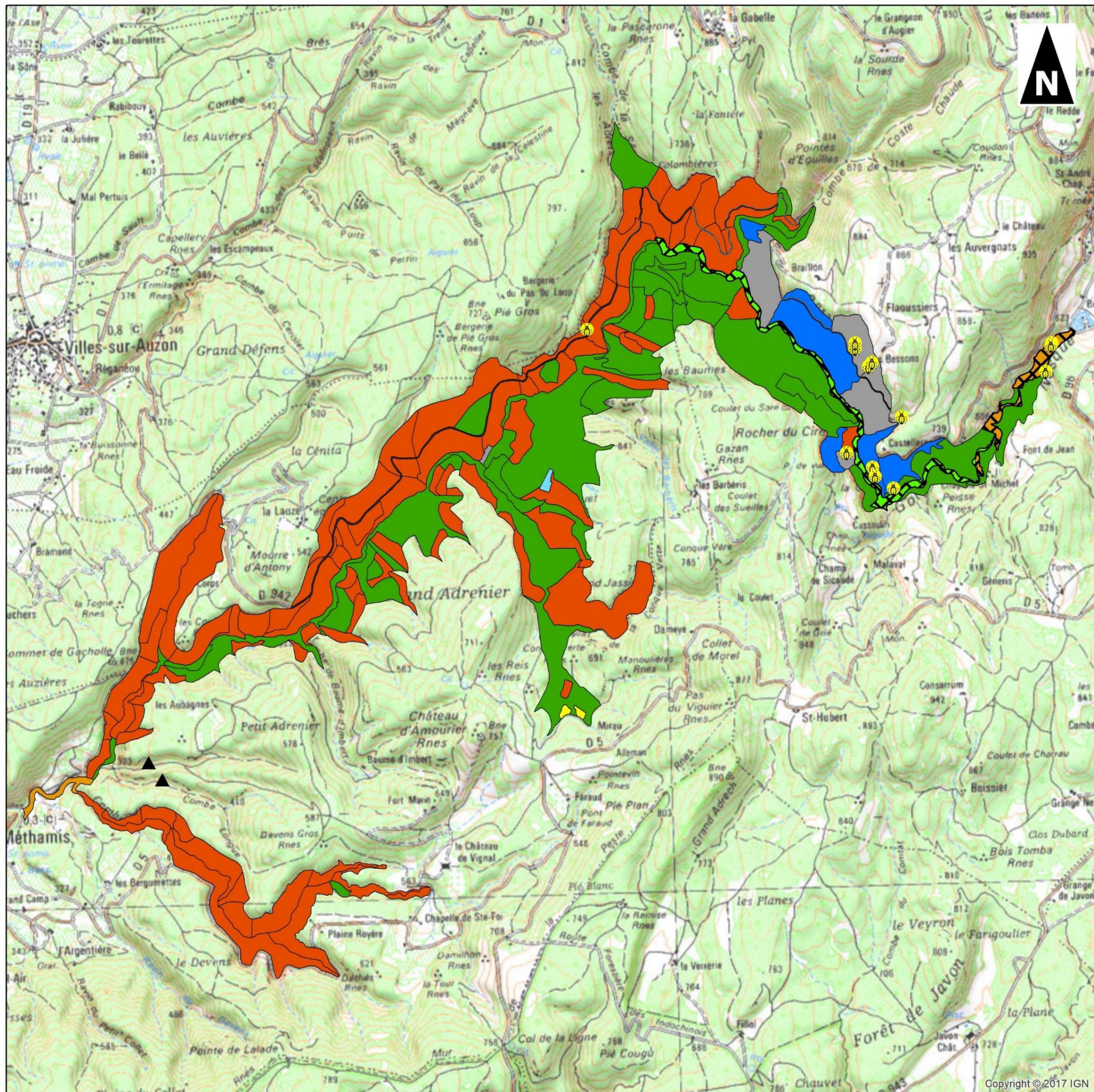
- Formations stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.*)
- Matorral arborescent à *Juniperus oxycedrus*
- Matorral arborescent à *Juniperus phoenicea*
- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)
- Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles
- Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*
- Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*



1:35 000

(Pour une impression en format A3 sans réduction de taille)

Réalisation: Auddicé 2017
Source de fond de carte: IGN
Source de données: IGN, Naturalia, Auddicé, SMAEMV



Inventaire entomologique - ZSC Gorges de la Nesque FR9302003 -

- Damier de la Succise -
(*Euphydryas aurinia*)



Observations 2017



Aire favorable à l'espèce

Habitat associé

 Chênaie pubescente supra-méditerranéenne (Corine biotope : 41.711)

Habitat N2000

 Formations stables xérothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.*)

 Matorral arborescent à *Juniperus oxycedrus*

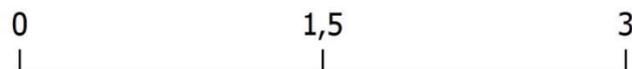
 Matorral arborescent à *Juniperus phoenicea*

 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

 Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles

 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

 Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*

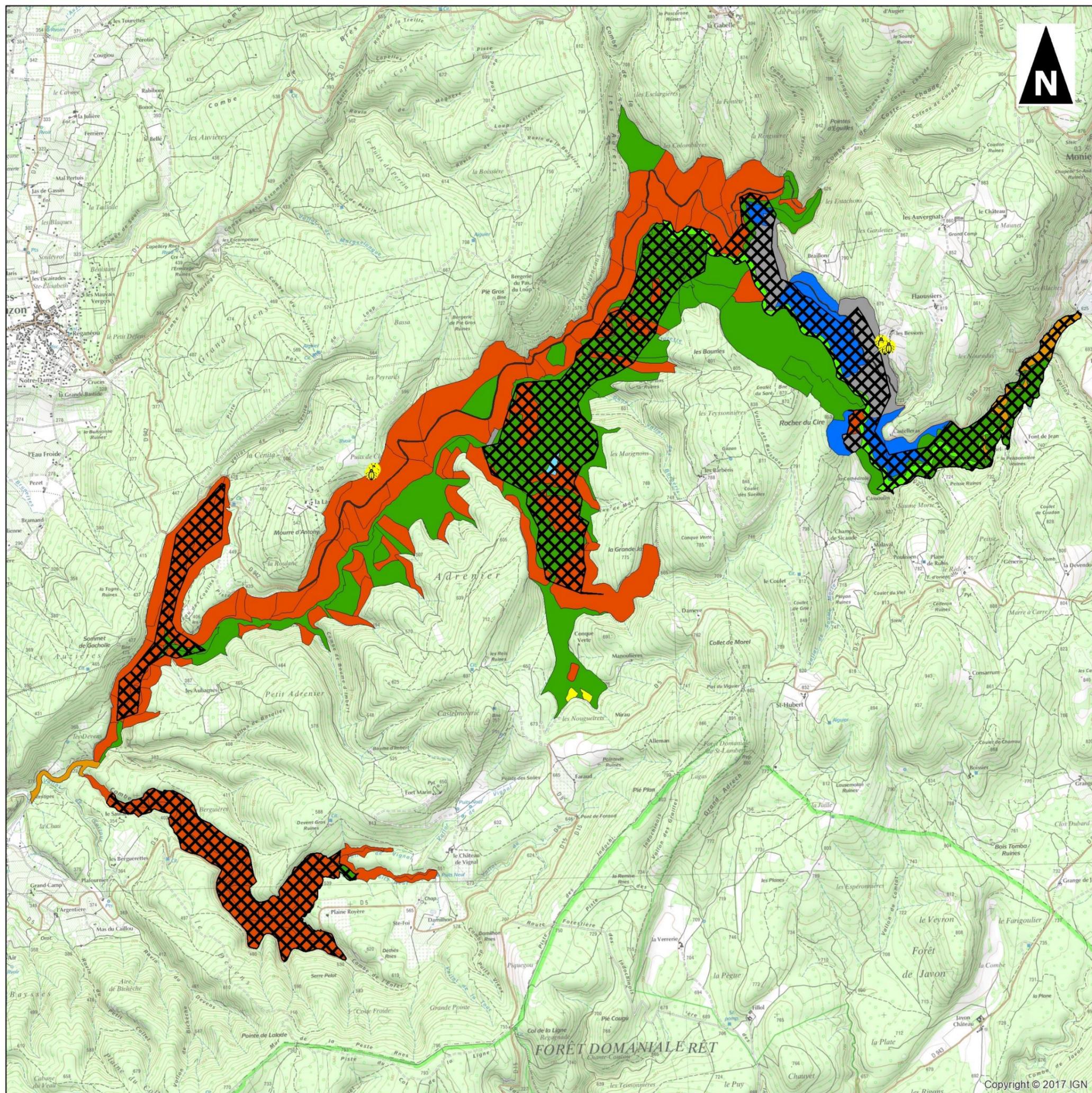


Kilomètres

1:35 000

(Pour une impression en format A3 sans réduction de taille)

Réalisation: Auddicé 2017
Source de fond de carte: IGN
Source de données: IGN, Naturalia, SMAEMV



Inventaire entomologique - ZSC Gorges de la Nesque FR9302003 -

- Ecaïlle chinée -
(*Callimorpha quadripunctaria*)

Aire favorable à l'espèce

Observations Juillet 2006

Habitat associé

Chênaie pubescente supra-méditerranéenne (Corine biotope : 41.711)

Habitat N2000

Formations stables xérothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.*)

Matorral arborescent à *Juniperus oxycedrus*

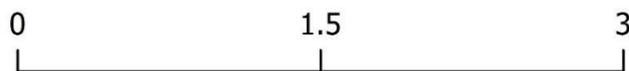
Matorral arborescent à *Juniperus phoenicea*

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles

Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

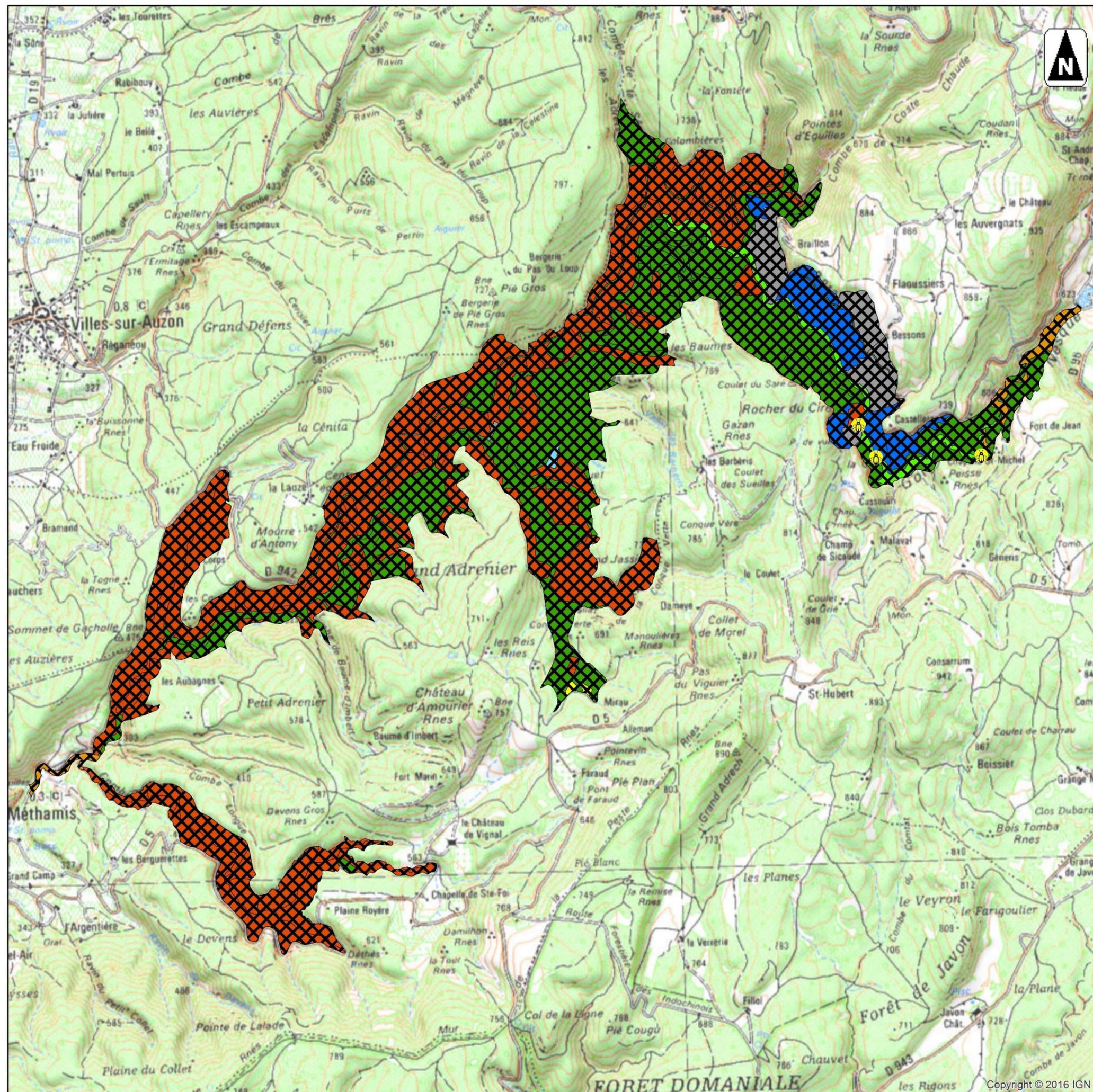
Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*



Kilomètres

1:35 000

(Pour une impression en format A3 sans réduction de taille)



Inventaire entomologique - ZSC Gorges de la Nesque FR9302003 -

- Grand capricorne -
(*Cerambyx cerdo*)

Aire favorable à l'espèce

Observations Juillet 2006

Habitat associé

Chênaie pubescente supra-méditerranéenne (Corine biotope : 41.711)

Habitat N2000

Formations stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.*)

Matorral arborescent à *Juniperus oxycedrus*

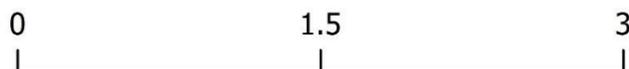
Matorral arborescent à *Juniperus phoenicea*

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles

Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

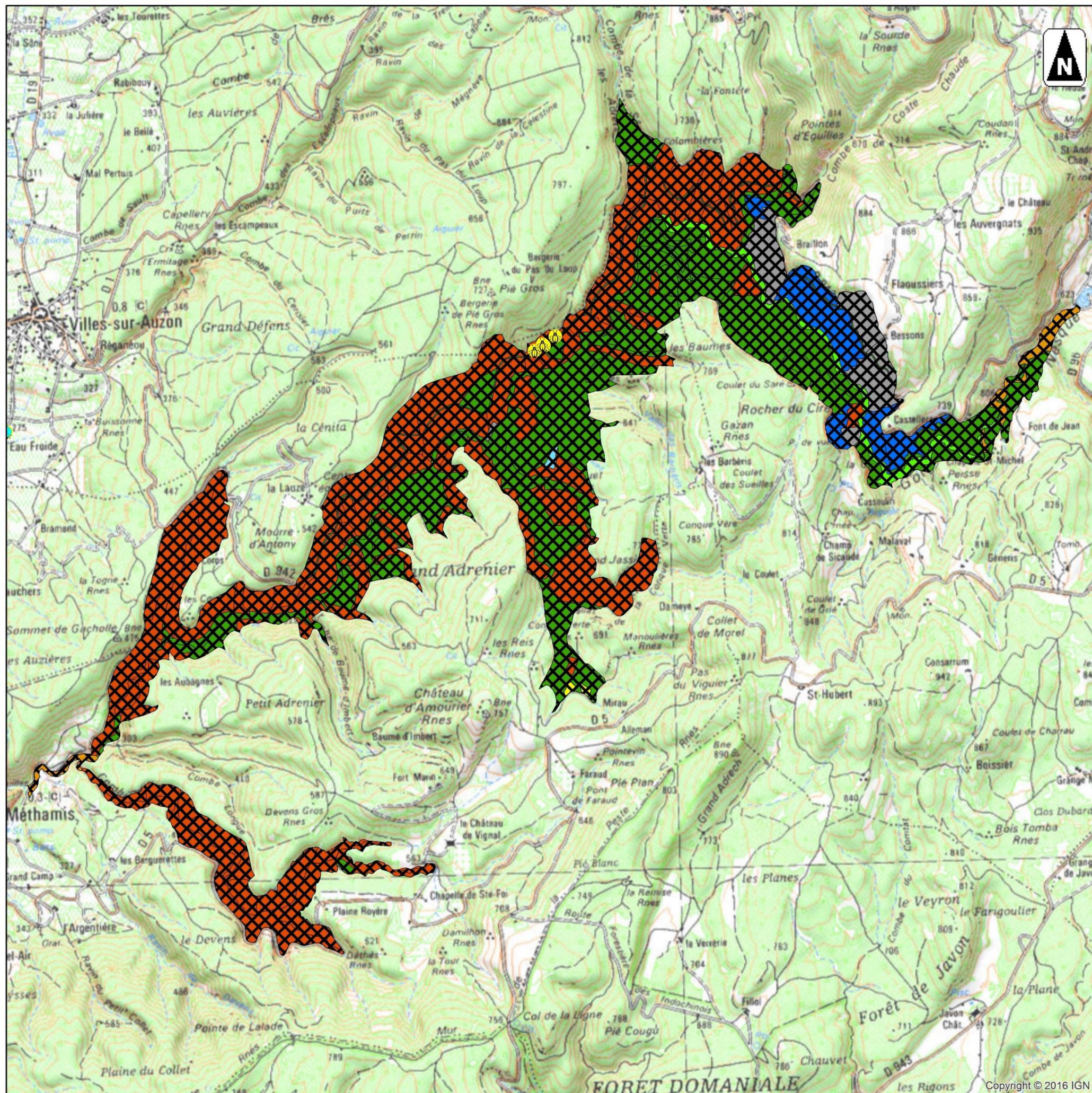
Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*



Kilomètres

1:35 000

(Pour une impression en format A3 sans réduction de taille)



Inventaire entomologique - ZSC Gorges de la Nesque FR9302003 -

- Laineuse du prunellier -
(*Eriogaster catax*)

Aire favorable à l'espèce

Habitat associé

Chênaie pubescente supra-méditerranéenne (Corine biotope : 41.711)

Habitat N2000

Formations stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.*)

Matorral arborescent à *Juniperus oxycedrus*

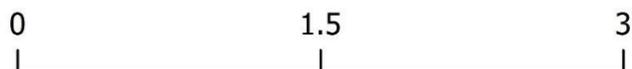
Matorral arborescent à *Juniperus phoenicea*

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles

Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*

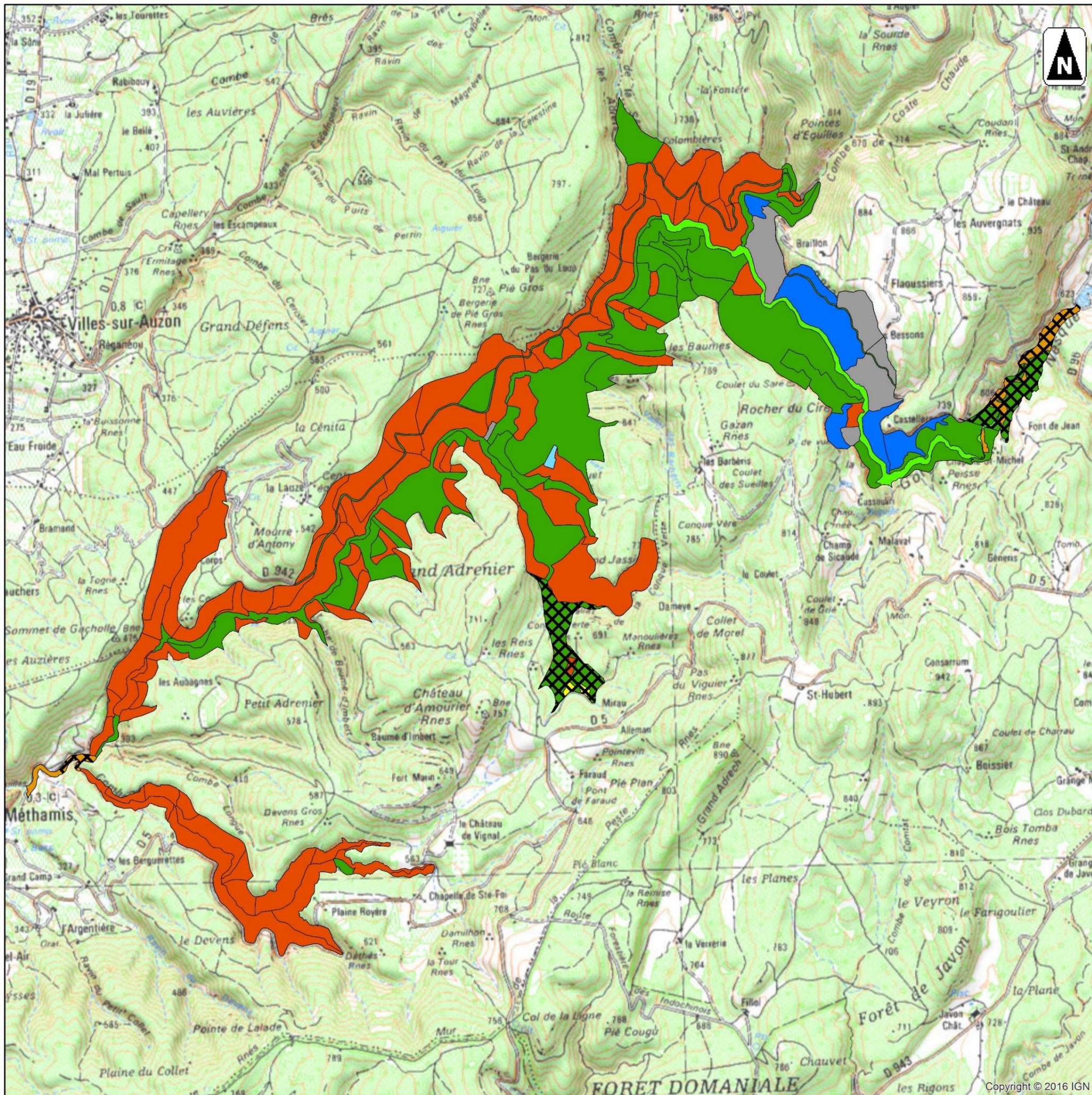


Kilomètres

1:35 000

(Pour une impression en format A3 sans réduction de taille)

Réalisation: Auddicé 2016
Source de fond de carte: IGN
Source de données: IGN, Naturalia, SMAEMV



Inventaire entomologique - ZSC Gorges de la Nesque FR9302003 -

- Lucane Cerf-volant -
(*Lucanus cervus*)

Aire favorable à l'espèce

Observations Juillet 2006

Habitat associé

Chênaie pubescente supra-méditerranéenne (Corine biotope : 41.711)

Habitat N2000

Formations stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.*)

Matorral arborescent à *Juniperus oxycedrus*

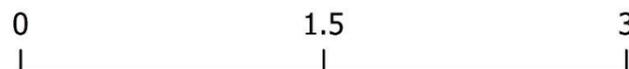
Matorral arborescent à *Juniperus phoenicea*

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles

Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*

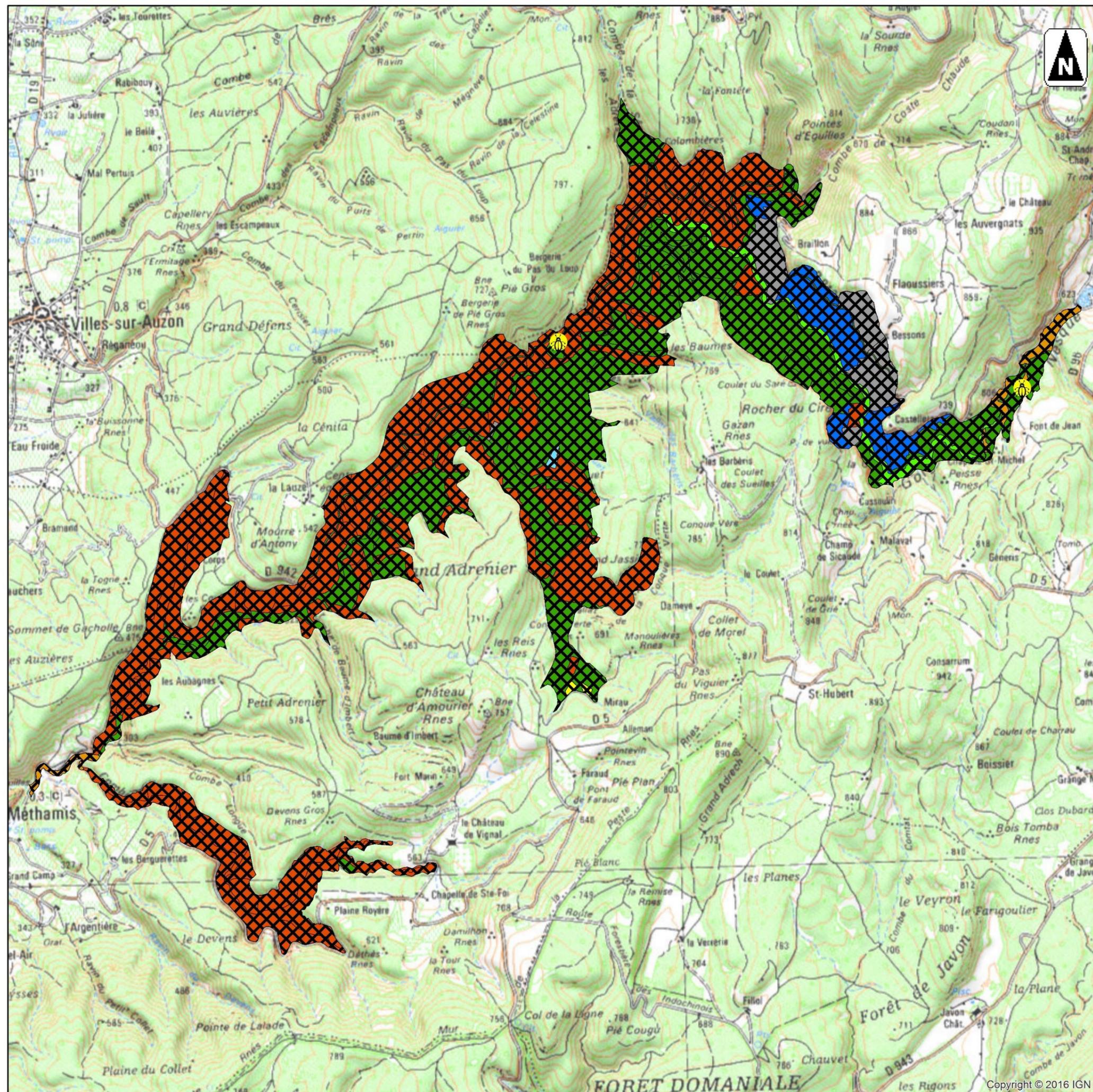


Kilomètres

1:35 000

(Pour une impression en format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : Auddicé 2016
Source de fond de carte: IGN
Source de données: IGN, Naturalia, SMAEMV



Inventaire entomologique - ZSC Gorges de la Nesque FR9302003 -

- Pique prune -
(*Osmoderma eremita*)

 Aire favorable à l'espèce

Habitat associé

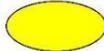
 Chênaie pubescente supra-méditerranéenne (Corine biotope : 41.711)

Habitat N2000

 Formations stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.*)

 Matorral arborescent à *Juniperus oxycedrus*

 Matorral arborescent à *Juniperus phoenicea*

 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

 Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles

 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

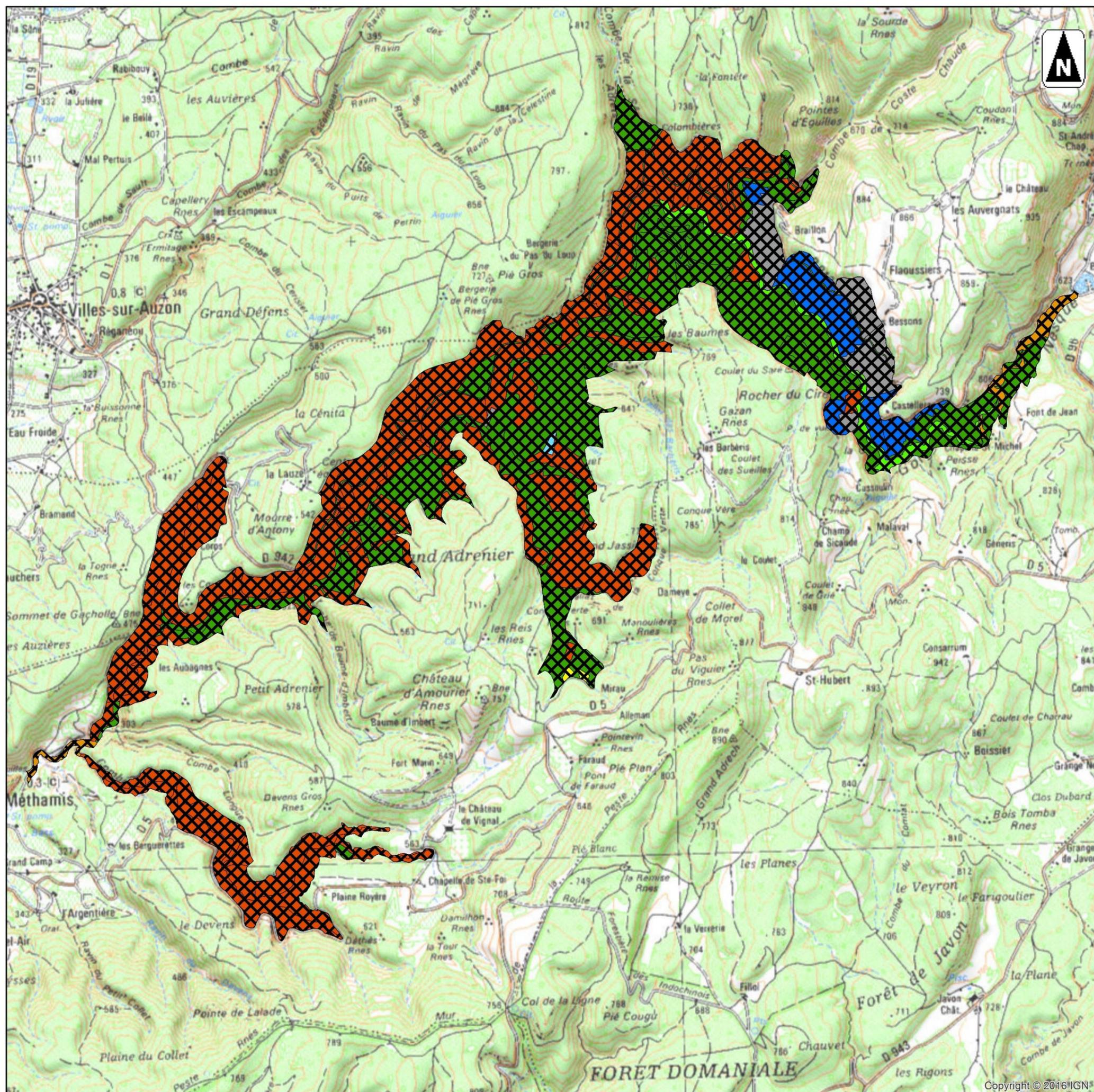
 Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*

0 1.5 3

Kilomètres

1:35 000

(Pour une impression en format A3 sans réduction de taille)



Inventaire entomologique - ZSC Gorges de la Nesque FR9302003 -

- Rosalie des Alpes -
(*Rosalia alpina*)

Aire favorable à l'espèce

Habitat associé

Chênaie pubescente supra-méditerranéenne (Corine biotope : 41.711)

Habitat N2000

Formations stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.*)

Matorral arborescent à *Juniperus oxycedrus*

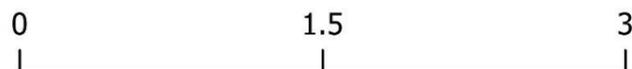
Matorral arborescent à *Juniperus phoenicea*

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles

Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

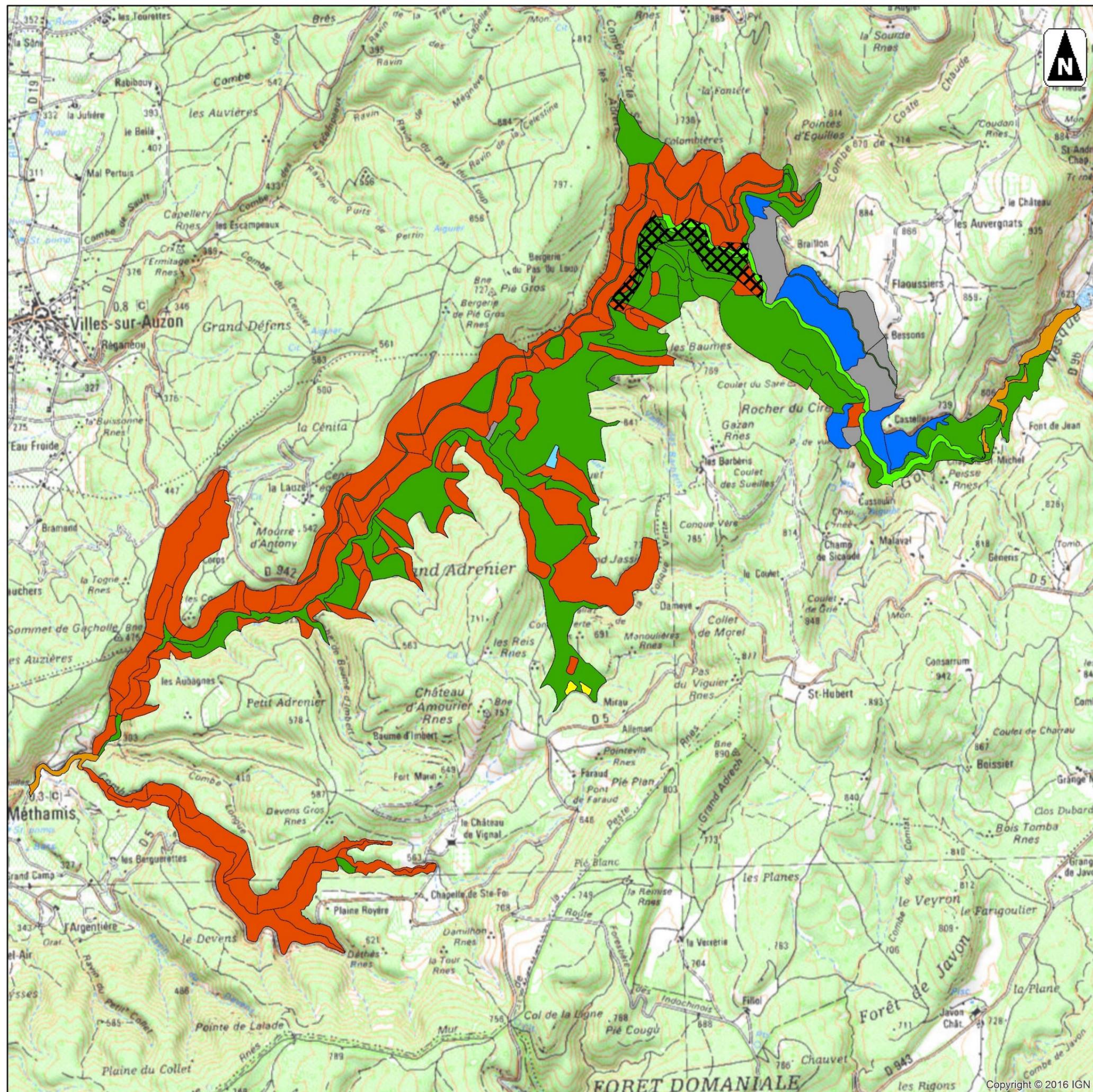
Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*



Kilomètres

1:35 000

(Pour une impression en format A3 sans réduction de taille)



Inventaire entomologique - ZSC Gorges de la Nesque FR9302003 -

- Magicienne dentelée -
(*Saga pedo*)

 Aire favorable à l'espèce

Habitat associé

 Chênaie pubescente supra-méditerranéenne (Corine biotope : 41.711)

Habitat N2000

 Formations stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.*)

 Matorral arborescent à *Juniperus oxycedrus*

 Matorral arborescent à *Juniperus phoenicea*

 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

 Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles

 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

 Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*

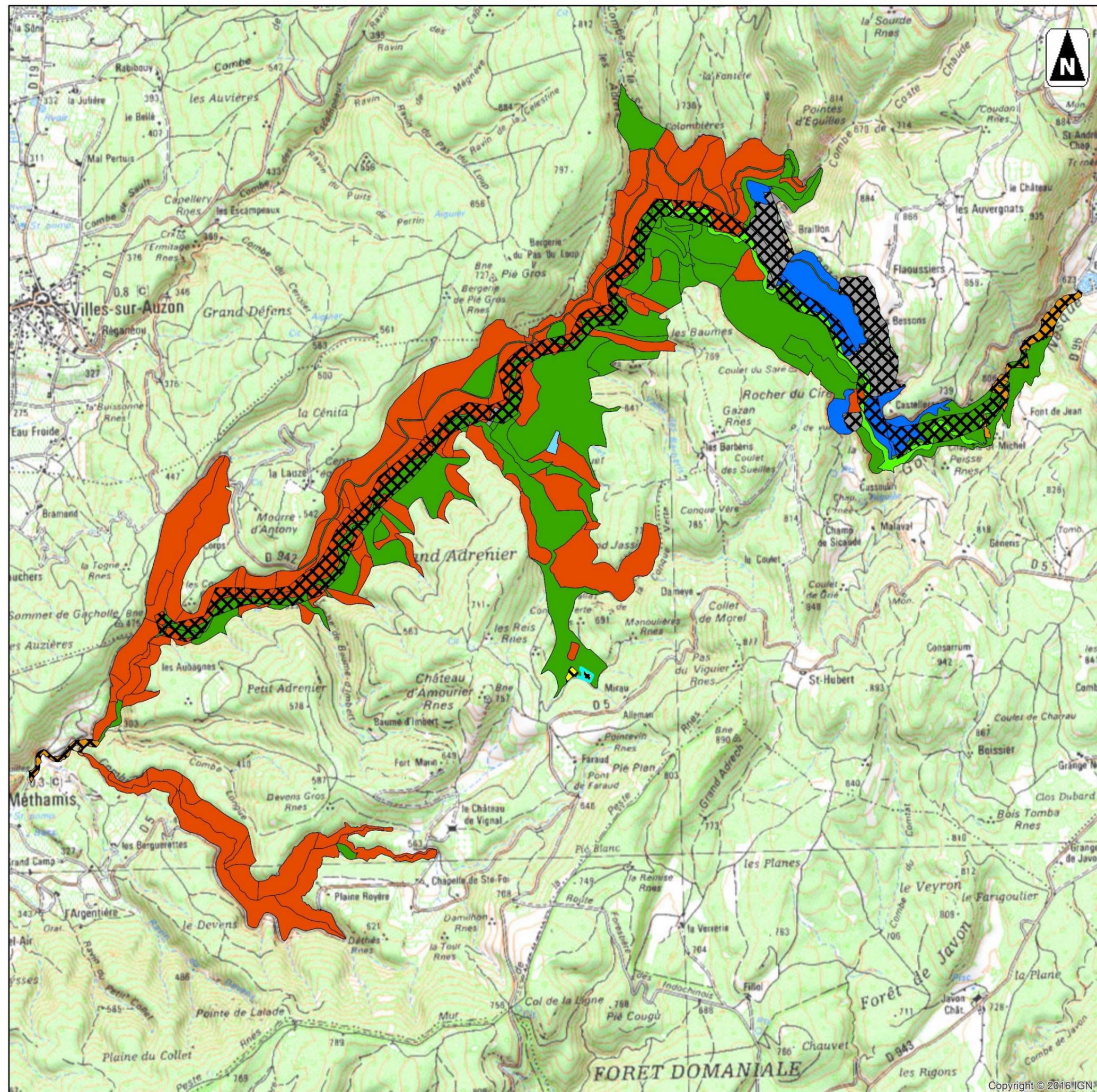
0 1.5 3

Kilomètres

1:35 000

(Pour une impression en format A3 sans réduction de taille)

Réalisation: Auddicé 2016
Source de fond de carte: IGN
Source de données: IGN, SMAEMV, naturemp.org



Inventaire entomologique - ZSC Gorges de la Nesque FR9302003 -

- Sphinx de l'argousier-
(*Hyles hippophaes*)

Aire favorable à l'espèce

Habitat associé

Chênaie pubescente supra-méditerranéenne (Corine biotope : 41.711)

Habitat N2000

Formations stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.*)

Matorral arborescent à *Juniperus oxycedrus*

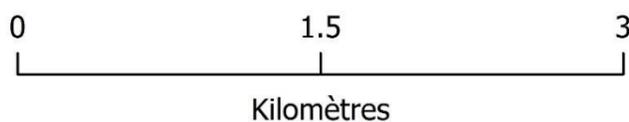
Matorral arborescent à *Juniperus phoenicea*

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles

Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*



1:35 000

(Pour une impression en format A3 sans réduction de taille)

